

# la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLIX — No 29 Montréal, 21 septembre 1978



Photos: Daniel Rivet

**Les agriculteurs américains  
sont-ils à envier?**

page 3

**L'aide alimentaire et  
l'avenir agricole du Québec**

page 4

**Mémoire de l'UPA à la Commission parlementaire sur l'Environnement**

page 11

Plan conjoint des producteurs de lait

**L'enquête de la Régie enfin close**

page 5

**Jean-Claude Marcil laboureur d'élite**

page 7

Sur le zonage agricole

**Le ministre Garon consulte: les organismes parlent**

pages 12-13



## L'opinion rurale

Poudre de lait

### Le ministre Whelan réplique à son homologue Garon

M. Marc Lestage,  
La Terre de Chez Nous

J'ai lu avec intérêt votre article intitulé "Le duel Garon-Whelan a repris à propos de la poudre de lait" dans votre chronique "Les hommes et la politique au Québec."

Permettez-moi de tirer la situation au clair. La question de la vente, au Canada, de poudre de lait écrémé de catégorie no 1 pour l'alimentation animale, à un prix légèrement plus élevé que le cours mondial faisait déjà l'objet d'une étude intensive par la Commission canadienne du lait. Les commentaires de M. Garon sont donc prématurés.

Je suis vraiment déçu que le ministre québécois ait choisi de politiser une décision qui, en réalité, doit se fonder sur des bases économiques solides. Ses déclarations induisent en erreur les producteurs et le public.

Comme pour toutes les décisions

relatives au commerce et aux prix, le pour et le contre de la question soulevée ci-dessus doivent être pesés. J'aimerais en souligner certains aspects démontrant de graves répercussions pour la province de Québec.

1. Les usines laitières du Québec, au nom des producteurs, ont demandé à la Commission canadienne du lait d'acheter tous les stocks de poudre de lait de catégorie no 1 en venant à se vendre à un prix légèrement supérieur au cours mondial. La poudre de catégorie no 2 se vend actuellement entre 40 et 50 cents la livre au Canada. Si la poudre de lait de catégorie no 1 se vend à un prix moindre, qui achètera le produit de catégorie no 2? Est-ce que les producteurs sont prêts à assumer les pertes financières qui résulteront de la vente de la poudre de catégorie no 2 sur le marché mondial où les prix sont très bas?

2. Il y a ensuite le problème d'environ 75 millions de livres de poudre de lactosérum. Les usines laitières insistent pour que ce produit soit aussi acheté si la poudre de lait destinée à la consommation humaine est écoulee à bas prix pour l'alimentation animale. Est-ce que les producteurs sont prêts à essayer les pertes sur ce produit?

3. Le veau est une viande de choix qui se vend à un prix élevé et dont le marché est limité. Si une quantité considérable de veaux était soudainement produite, à qui les éleveurs vendraient-ils et à quel prix?

4. La Commission canadienne du lait a octroyé à la coopérative de Granby et au ministère de l'Agriculture du Québec, une somme de \$159,000 pour qu'ils étudient les possibilités de la production du veau. Nous devrions avoir les résultats de cette étude avant la fin du mois d'août.

Je pense donc, à la lumière de ces importantes données, que les déclarations de monsieur Garon étaient prématurées. À des fins politiques, il a fait renaître chez les producteurs l'espoir d'une solution immédiate au problème des excédents de poudre de lait écrémé.

Tout comme il est impossible pour le producteur de régler "à la goutte près" la production de ses vaches, il est tout aussi utopique de croire être en mesure d'implanter avec succès la production de veaux de lait en moins de temps qu'il ne faut pour le dire. Je ne veux pas que les producteurs subissent les contrecoups de manoeuvres politiques à courte vue.

Je vous prie d'agréer, monsieur, mes salutations distinguées.

Eugene F. Whelan  
Ministre de l'Agriculture



Producteurs  
de fruits et légumes  
de transformation  
C'EST LE TEMPS  
DE VOTER

Les producteurs de fruits et légumes de transformation en sont actuellement à l'étape finale de la mise en place de leur plan conjoint. Les bulletins de vote ont été mis à la poste par la Régie, les 7 et 8 septembre dernier. Les producteurs ont jusqu'au 11 octobre pour retourner leur bulletin. Cependant, tous sont au courant qu'il existe une menace de grève dans les bureaux de poste. C'est pourquoi nous recommandons aux intéressés de voter le plus tôt possible afin d'éviter des problèmes de ce côté-là.

Comme pour tous les autres plans conjoints, ce qui fera la vraie force du plan conjoint des producteurs de fruits et légumes, c'est la solidarité des producteurs et leur détermination à obtenir une bonne convention avec les acheteurs. Le point principal est là et c'est pourquoi il est important que tous

se prononcent massivement en faveur du plan. Ce plan conjoint est l'outil qui permettra aux producteurs de déterminer quelle sorte d'avenir ils veulent se donner au niveau de cette production.

Pour de plus amples informations sur le plan conjoint, contactez:

Région de Joliette — Raynald Dupuis, André Simard 753-7486.  
Région de la Mauricie — André Leboirdais, Yvon Jutras 378-4033.  
Région de Nicolet — Gérard Rainville, Jean-Marc Lavigne, 293-5838.  
Région de Saint-Hyacinthe — Lucien Beaudry, Michel Saucier 774-9154.  
Région de St-Jean-Valleyfield — Roger Lazure, Gérald Pinsonneault 454-3996  
ou communiquez avec la Fédération des producteurs de fruits et légumes 288-6141.



Le hebdomadaire agricole  
français d'Amérique  
Fondé en 1929  
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L 2P2,  
Tél.: (514) 288-6141

Directeur:  
Jean-Marc KIROUAC  
Rédacteur en chef:  
Pierre COURTEAU

Rédactrice et maquettiste:  
Mme Rosaline-D.-LEDOUX

Journalistes:  
Renald BOURGEOIS  
Daniel RIVET  
Collaborateur:  
Marc LESTAGE

Directeur de la publicité:  
Bernard DANIS

Représentants à Toronto:  
Colin C. King & Ass. Ltd.  
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition et montage:  
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:  
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le jeudi de chaque semaine  
Abonnement: 1 an, \$7; 2 ans, \$12; 3 ans, \$15.

Chèque ou mandat  
à la Terre de Chez Nous adressé au  
Service du tirage  
Non responsable de l'argent.

Dépôt légal — 3e trimestre 1978  
Bibliothèque nationale du Québec  
Enregistrement No 1051  
Courrier de deuxième classe

## Banminth II<sup>®</sup> LE TUEUR DE VERS

### TRAITEZ D'ABORD VOS TRUIES ARRÊTEZ LES INFESTATIONS DE VERS

La truie est la source réelle des infestations de vers. Les vers peuvent non seulement causer des difficultés de reproduction chez la truie mais également la rendre porteuse d'infection de vers pour ses porcelets. Il est donc important d'éliminer les infestations de vers avant qu'elles ne deviennent un problème permanent.

Traitez d'abord vos truies — avec Banminth II, le Tueur de Vers.  
Banminth II Offert en sachets pratiques pour préparer vous-même votre moulée médicamenteuse ou sous forme de moulée déjà préparée par votre meunier local.



pfizer

# 3975A

Le maïs le plus populaire au Canada. Idéal pour les régions à 2700 unités thermiques.

Le 3975A donne facilement un meilleur rendement que ses concurrents. Le 3975A est un hybride à tiges robustes qui peut s'accommoder d'une grande variété de sols et de climats.

Le rendement de la semence ou de la récolte qu'elle donne peut être défavorablement influencé par des facteurs qui échappent à notre maîtrise, y compris les facteurs de milieu, les insectes et les maladies. La limite de garantie et de compensation que porte tout sac de semence de marque Pioneer fait partie des conditions qui en régissent la vente.

les champions des récoltes



SEMENCE DE MAÏS

DE MARQUE

## PIONEER<sup>®</sup>

Pioneer Hi-Bred Limited,  
Chatham, Ontario  
PIONEER HI-BRED LIMITED,  
rang 13, St-David, Comté d'Yamaska,  
Québec J0G 1L0

© Marque déposée de Pioneer Hi-Bred Limited,  
de Chatham, Ont. Pioneer est une marque;  
les numéros identifient les variétés





# Éditorial

Pierre COURTEAU

Le carcan du zonage doit devenir un atout

## Sauver les sols, mais sauver aussi les hommes

Même si le ministre de l'Agriculture Jean Garon n'a pas voulu se compromettre devant les caméras de la télévision, la semaine dernière, au sujet de la date du dépôt en première lecture de son projet de Loi sur la protection du territoire agricole, l'on peut raisonnablement espérer que ça se fera très bientôt. Fort de l'expérience de ses prédécesseurs Normand Toupin et Kevin Drummond qui lurent tour à tour frustrés par les revirements de leurs collègues du Cabinet Bourassa, M. Garon préfère sans doute agir avec prudence et l'on ne peut certes l'en blâmer. Une chose est certaine, le processus de consultation est amorcé et tous semblent convenir que l'étape législative devrait pouvoir suivre son cours normal dès l'automne. On chuchote même en certains milieux — moins prudents que le ministre — qu'une version du projet de loi pourrait être publiée en première lecture dès la fin d'octobre prochain.

Les trois premières journées d'audiences publiques tenues les 12, 13 et 14 septembre à St-Hyacinthe, Lévis et Sherbrooke permettent de constater un appui à peu près unanime de l'ensemble des intervenants sur le principe même d'une loi de zonage. Quant aux conseils municipaux et conseils de comités, s'ils se disent généralement favorables au principe d'une protection de notre patrimoine agricole, l'on peut déceler chez eux une réticence certaine. En effet, faute de législation précise au niveau provincial, les édiles municipaux peuvent agir comme bon leur semble et, malgré leur apparente bonne foi, maires et échevins ont naturellement tendance, en milieu urbain surtout, à exagérer leurs besoins d'espace pour le développement futur de nouvelles zones domiciliaires et industrielles. On peut trouver à tout le moins étrange l'absence ou le silence des trusts, compagnies immobilières et autres qui ont fait jusqu'ici la pluie et le beau temps; même controversé, leur point de vue ajouterait un son de cloche intéressant.

Le mémoire de l'Union des producteurs agricoles, publié dans ce journal la semaine dernière et officiellement soumis hier, dans la Vieille capitale à l'occasion de la rencontre prévue entre les autorités du ministère de l'Agriculture et les divers groupements et organismes à caractère provincial intéressés à la question, propose toute une kyrielle de conditions précises qui devraient soit être partie intégrante du projet de loi, ou l'accompagner au niveau de la réglementation ou encore s'insérer dans

le cadre d'engagements fermes et précis du pouvoir politique. L'intérêt de la consultation populaire a été jusqu'à maintenant de prendre davantage conscience des particularités propres aux diverses régions agricoles. Ceux qui ont pu suivre ces rencontres sont frappés en général par la qualité des interventions des producteurs agricoles regroupés dans les structures de l'UPA régionale et d'autres organismes du milieu, ou encore, à titre individuel. L'imagination et l'esprit de créativité de ces groupes et individus se sont manifestés par des propositions originales et complémentaires à la politique de base défendue par l'Union professionnelle. Cela est de bon augure et constituera sans doute un appui significatif à la politique générale défendue par le syndicalisme agricole au nom de ses membres.

Si l'on déborde des principes généraux de la future législation, avec lesquels toute personne de bonne foi peut difficilement être en désaccord, il importe d'en examiner les modalités d'application puisque c'est là qu'on risque d'y trouver la pierre d'achoppement. Parce que l'éventuelle loi sur le zonage devrait être prépondérante aux lois municipales existantes en la matière, il faut s'attendre à une levée de boucliers. On n'acceptera pas facilement en milieu municipal de n'être plus qu'un des interlocuteurs en matière de zonage, laissant le rôle décisionnel à d'autres instances, sous la coordination première des représentants des producteurs agricoles. Sur ce point précis, l'UPA est très ferme en ce qui concerne notamment sa participation à l'organisme qui aura pour tâche de délimiter sur une base permanente le territoire agricole à partir de la carte du zonage temporaire. Ainsi, il ne sera pas facile d'établir les zones d'extension futures du territoire urbain, mais c'est là l'un des défis du projet de loi.

Plus particulièrement, l'UPA et les agriculteurs qu'elle représente rappellent dans leur mémoire que la législation proposée, si nécessaire et urgente soit-elle, ne sera vraiment utile que dans la mesure où les principaux intéressés pourront vivre décemment de leur exploitation. À défaut de rentabilité, à quoi servirait-il en effet de protéger les terres agricoles? Parmi ces moyens et garanties, on peut citer la réévaluation des impôts fonciers et droits de succession, l'accélération de la mise en droites de plans conjoints dotés de pouvoirs suffisants, le développement des programmes d'assurance stabilisation des revenus y compris l'acceptation par le MAQ de coûts

de production plus réalistes dans certains cas, une assurance-récolte plus universelle, des politiques additionnelles de développement régional, l'élaboration d'une véritable politique globale et cohérente en matière d'assainissement des sols, l'adoption de mesures de protection de l'environnement adaptées à l'activité principale du milieu, etc.

Il importe par ailleurs de rappeler certaines autres exigences jugées fondamentales telle par exemple l'impossibilité de rendre quelque partie que ce soit du territoire agricole à des non-résidents et l'obligation pour ces derniers qui en possèdent déjà s'ils décident de vendre, de les offrir aux seuls résidents du Québec. Une telle mesure ne s'applique évidemment pas à un agriculteur étranger qui achète une terre au Québec et vient l'exploiter. Une banque de terre pour faire entre autres le pont entre les propriétaires de sols agricoles qui ne peuvent les cultiver et les agriculteurs qui recherchent de la terre doit aussi être prévue au projet de loi.

Autre exigence de l'UPA, aucun lotissement ou construction, sauf pour usage agricole, ne pourra être autorisé dorénavant à moins d'obtenir un permis spécial de la réglementation provinciale créée pour administrer la loi. Des normes précises sont prévues pour restreindre la construction ou la vente de ces habitations aux seuls exploitants et employés permanents.

Enfin, pour éviter toute menace de déplacement du phénomène de la spéculation dans une zone qui ne serait pas protégée au départ, l'on réclame que le zonage s'étende à tout le territoire municipalisé du Québec, exception faite de celui effectivement occupé par les cités et villes. Il est intéressant de signaler ici que la zone dite agricole englobe toutes les terres cultivées ou susceptibles de l'être, de même que les boisés privés et les lots de la couronne situés à l'intérieur des municipalités.

Autant d'exigences et de restrictions ne seront pas sans déranger. Mais les agriculteurs professionnels s'accordent pour vivre avec ces nouvelles contraintes pourvu qu'il leur soit possible de faire fructifier leurs terres en les affectant à des productions agricoles rentables. À son tour, le gouvernement devra pouvoir démontrer à court terme qu'il entend véritablement développer l'auto-suffisance alimentaire du Québec par une agriculture dynamique et normalement protégée. Voilà en somme le défi de cette importante loi-cadre sur la protection du territoire agricole québécois.

### Analyse

## Les agriculteurs américains sont-ils à envier?

Pour "jouir" du droit de travailler 18 heures par jour à alimenter leurs concitoyens et une partie du monde, la majorité des producteurs agricoles américains doivent s'endetter. C'est en effet de cette façon que beaucoup d'agriculteurs parlent de leur situation alors que le revenu net par ferme ne cesse de diminuer depuis 1973, moment où il avait atteint un maximum de \$11,813. En 1977, il ne se situait plus qu'à \$7,592. Pour la même période, le revenu monétaire subissait une dégradation plus dramatique encore, passant de \$8,337 à \$4,465, soit un niveau inférieur à celui de 1972.

On n'avait pas subi de baisse comparable depuis la dépression de 1929 et, malgré la poursuite de la consolidation et l'amélioration de l'efficacité (le nombre de fermes est passé de 2,8 à 2,7 millions de 1973 à 1977), plusieurs producteurs font face à la banqueroute. Ils opèrent à perte par nan-

tissement de leur propriété, de telle sorte que les paiements d'intérêts grimpaient en pourcentage de 20 à 40% du revenu net en cinq ans.

Le libre marché joue contre les producteurs car ils ont très peu de contrôle collectif sur les prix. Ils se trouvent donc pris entre deux groupes sis en amont et en aval, et constituant des monopoles de fait qui dictent leur volonté sur le marché. C'est-à-dire qu'un petit nombre de compagnies contrôlent effectivement le marché et s'entendent tacitement pour l'exploiter. Très peu regroupés, le producteur se trouve alors démuné et n'a d'autre alternative que de faire appel au gouvernement, mais, comme son poids électoral diminue sans cesse (3,8% de la population en 1977), son influence s'en ressent grandement.

Autrement dit, chez nos voisins du sud, les producteurs subventionnent les consommateurs alors qu'ici la situa-

tion est un peu différente parce que les agriculteurs ont décidé d'avoir leur mot à dire dans la mise en marché. D'ailleurs, on entend périodiquement les plaintes émanant du Sud depuis les dernières années et l'American Agriculture Movement a lancé l'année dernière un mot d'ordre de grève.

Malheureusement pour les producteurs, l'AAM n'est pas véritablement une organisation structurée et même si sa popularité s'étend à plusieurs États, l'absence de véritables traditions pour l'action collective et le manque de législation rendent plus hasardeux les moyens d'intervention adoptés. De toute façon, outre ces problèmes pratiques, la question étonnante prend autant sinon plus d'importance.

En effet, comment ne pas produire quand on doit rembourser des emprunts en plus de manger? La grève peut donc difficilement servir de

moyen de pression et les agriculteurs américains sont prisonniers d'un cercle vicieux: obligés de produire pour rembourser les emprunts, ils intensifient la production et causent la chute des prix, s'éloignant un peu plus de la rencontre de leurs coûts de production.

La politique de constitution de réserves provoque aussi la dépression des prix expliquant ainsi en partie la dégradation de la position des agriculteurs. Comme ceux-ci n'ont pas d'organisation efficace pour contrôler leur mise en marché, ils supportent la plus grande partie de la crise actuelle. L'idée d'un prix minimum basé sur le coût de production gagne des adeptes, mais ceux-ci n'ont pas les moyens pour la défendre et la promouvoir.

Le seul aspect positif de cette période a trait à la hausse de la valeur des terres arables. Ainsi, les bonnes terres du Corn Belt en Illinois qui se vendaient \$1,500 à \$2,000 l'acre en 1973,

suite à la page 22

# L'aide alimentaire et l'avenir agricole du Québec (2)

Dans son édition du 10 juillet dernier, la TCN publiait le premier d'une série d'articles centrés sur le problème de la faim dans le monde, sur les "solutions" actuelles et éventuelles à ce cruel dilemme des ressources si mal réparties entre les hommes. On avait

par Daniel Rivet

alors soulevé le fait qu'à chaque jour 12,000 personnes sont tuées par le manque de nourriture, que, partant, divers programmes d'aide alimentaire ont été mis sur pied et fonctionnent tant bien que mal, leur action étant le plus souvent limitée par l'attitude des pays fournisseurs, qui veulent "aider" dans la mesure stricte où ils en retirent finalement un plus grand contrôle sur les marchés des pays concernés. Nous allons maintenant tenter d'examiner de plus près quelques éléments de ce "contrôle" des pays développés sur les pays sous-développés en essayant de relier l'aide alimentaire aux politiques agricoles et aux politiques de (sous) développement.

Il importe toutefois de souligner que les informations communiquées dans cette série d'articles proviennent pour la plupart d'un document de travail préparé par M. Paul Pépin pour le compte du service des études économiques du MAQ. Ce document, dont la TCN a obtenu copie, devait contribuer à établir la position du Québec dans le cadre canadien de l'aide alimentaire mais aussi dans le contexte plus global de l'aide au développement.

## Le monde est affamé... mais par qui?

La plupart des experts s'entendent aujourd'hui sur le fait que la seule solution à long terme pour nourrir le Tiers Monde est d'augmenter la production agricole locale précisément dans les pays où le degré d'auto-suffisance alimentaire ne cesse de se détériorer année après année. Le tout est de savoir COMMENT!

Voilà une question qui n'a rien perdu de son acuité malgré une décennie complète "d'expériences-pilotes" de tout poil qui se sont accumulées le plus souvent au détriment de ceux-là mêmes qui devaient en tirer profit. L'étape du constat d'échec pour les super-relances comme la Révolution Verte est maintenant dépassée. Il faut tirer la ligne... et les conclusions qui s'imposent. Ainsi, il est évident que l'importation massive de "savoir-faire" agricole sous forme d'engrais, de pesticides et de machinerie n'a pas profité aux masses paysannes mais bien aux riches propriétaires qui détenaient le pouvoir d'emprise sur ces "améliorations". Et pour produire quoi?... En Colombie, quelques grands propriétaires fonciers possèdent 70% des terres en culture et n'en utilisent au total que 6%... où ils vont pousser du fourrage et des fleurs entièrement exportées aux États-Unis.

Cet exemple n'a rien d'unique; le rapport de M. Pépin révèle que 40% des importations agricoles américaines

proviennent de 36 pays parmi les 40 pays les plus affamés de la planète. Partout on retrouve à peu près la même situation: la propriété est concentrée dans quelques mains, on pratique la monoculture (ex: le café) et on exporte... au détriment des besoins alimentaires de la population locale et au désespoir des paysans qui vendent (en fait ils la donnent) leur parcelle de terre parce qu'ils n'ont aucun encadrement, aucun support, aucun espoir. Et c'est la migration massive vers les abords des villes, où la misère est pire encore.

## Le capitalisme, une logique étouffante

D'un côté des études très solides ont montré que bien souvent en région sous-développée les petits producteurs agricoles produisent de façon beaucoup plus intensive sur leurs minuscules lopins que les gros propriétaires fonciers sur leurs grands domaines, et ce malgré la différence de mécanisation entre les deux groupes. D'un autre côté la rigueur et "l'objectivité" scientifiques sont aussi mises à profit pour vendre des machines, concentrer la production et liquider progressivement les paysans pour les remplacer par des entrepreneurs et des gestionnaires de capitaux; ainsi le libéralisme économique produit des études contradictoires en utilisant la même science, mais une partie seulement des résultats est mise en application, celle qui permet aux capitaux de se concentrer sans fin, à n'importe quel prix.

Aussi, le tableau est facile à brosser, en toute logique: la mécanisation à pression éjecte les paysans, le chômage augmente, les productions vivrières (locales) baissent, et ce qui est produit... personne sauf les riches n'a assez d'argent pour le payer... il "faut" donc exporter, ce qui amène des devises bien sûr, lesquelles viennent consolider l'emprise économique de la minorité possédante. M. Pépin donne plusieurs exemples de ce phénomène: le désert du Sénégal a généreusement été irrigué par une multinationale; on y produit aujourd'hui des aubergines et des mangues pour le marché européen. Ailleurs, le Mexique troque le maïs pour les tomates, la Colombie remplace le blé par les oeillettes, le Costa-Rica consacre ses meilleures terres à l'élevage de bovins achetés par les grandes chaînes d'alimentation américaines.

On pourrait bien sûr faire des nuances, on peut toujours faire des nuances, pondérer, diluer, pour atteindre ce juste milieu qui s'adonne toujours à pencher du même côté depuis... peut-être bien longtemps, mais sûrement pas pour toujours. Toutefois, pour l'instant, un capitalisme sauvage amène la mort physique et culturelle des deux-tiers de l'humanité. En agro-alimentation, la base de ce système est la culture d'exportation qui affecte réellement l'ensemble de la population du pays

sous-développé pour une entrée de devises qui ne profite pas du tout à l'ensemble de la population.

## Québec, Canada et cie.

Et il n'y a pas de cela; il faudrait aussi dire un mot de ces grands projets comme la construction d'énormes granges-étables à laquelle souscrit le Québec dans certains pays d'Afrique et le transfert de technologie auquel se livre l'ACDI par exemple dans sa politique d'implantation du blé en Algérie... on dirait qu'on joue à la Révolution Verte! Certains auront sûrement entendu parler du "dryfarming", cette technique de production hautement spécialisée, utilisée dans l'Ouest canadien et dont la rentabilité économique est basée sur la mise en culture de grandes superficies par une seule unité de main-d'oeuvre, "sans aucune marge de manoeuvre pour lutter contre le chômage" (selon les mots mêmes des promoteurs)? Eh bien, voilà exactement ce qu'on est en train de vendre aux Algériens, avec toutes les machineries, engrais et pesticides nécessaires. Le hic c'est que de plus en plus, au Canada, les agriculteurs font semer, en avion, des graines enrobées d'engrais qui touchent le sol assez vite pour y pénétrer sans qu'il soit nécessaire de labourer! Alors on est en train de transférer une "technologie de pointe" déjà dépassée que les grosses compagnies trouvent avantage à écouler ailleurs, sous le couvert de l'aide au développement (de qui) et encore par le biais d'un organisme financé par le gouvernement fédéral du

Canada (l'ACDI est financée à même nos taxes).

## Et du côté américain...

Bien sûr, si le Canada et même le Québec se trouvent nettement impliqués dans la logique de "l'accumulation du capital à tout prix", il n'en demeure pas moins que le moteur principal de toute cette mécanique est concentré aux États-Unis, où la subtilité n'est même plus de mise dans le domaine de l'agro-alimentaire, comme en font foi les extraits qui suivent rapportés par M. Pépin dans son travail.

Le premier est tiré d'une étude préparée par la CIA et s'énonce comme suit:

"Ce rôle important de fournisseur de vivres procurera des moyens d'influence accrus. Ce rôle posera des problèmes aux États-Unis pour savoir à qui ils doivent livrer leur blé... Cela pourrait donner aux États-Unis une puissance jamais connue et peut-être une puissance économique et politique plus grande que celle atteinte au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Washington aura le pouvoir de la vie et de la mort de millions d'hommes pauvres".

Le second nous vient de M. Robert McNamara, président de la Banque Mondiale:

"...les faits montrent que la décennie de rapide croissance s'est accompagnée d'une distribution des revenus plus déséquilibrée que jamais dans nombre de pays en

suite à la page 18



**EN ACIER**

**ROBUSTESSE ET FLEXIBILITÉ**

Les bâtisses en acier préformé COOP, conçues pour résister à nos hivers, sont fabriquées en 5 modèles, grandissent au fur et à mesure de vos besoins et sont usinées avec grand soin.

Le service COOP est unique car il s'appuie sur un produit sûr. Un de mes voisins dit souvent: "On peut toujours argumenter avec le gérant de la COOP; ça discute mieux qu'avec une boîte postale, n'est-ce pas?"

Informez-vous chez votre dépositaire COOP ou remplissez, détachez et postez à:

**COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC**  
4225, rue St-Joseph, Trois-Rivières, P.Q. G9A 5L9

Messieurs, J'aimerais obtenir plus de renseignements sur les bâtisses en acier préformé COOP

Utilisation projetée  Remise  Étable  Grange

Nom .....

Adresse .....

..... Tél. ....

*Pierre Beuchard*

# 3978

Meilleur que tous ses concurrents dans les régions à 2650 unités thermiques.

Le 3978 reste bien debout et produit un grain jaune à poids d'essai élevé. Pour profiter pleinement du maïs 3978, on vous conseille de le semer à raison de 24,000 graines à l'acre.

Le rendement de la semence ou de la récolte qu'elle donne peut être défavorablement influencé par des facteurs qui échappent à notre maîtrise, y compris les facteurs de milieu, les insectes et les maladies. La limite de garantie et de compensation que porte tout sac de semence de marque Pioneer fait partie des conditions qui en régissent la vente.

les champions des récoltes



SEMENCE DE MAÏS  
DE MARQUE

# PIONEER®

Pioneer Hi-Bred Limited,  
Chatham, Ontario  
PIONEER HI-BRED LIMITED,  
rang 13, St-David, Comté d'Yamaska,  
Québec J0G 1L0

® Marque déposée de Pioneer Hi-Bred Limited, de Chatham, Ont. Pioneer est une marque. Les numéros identifient les variétés.



## L'enquête de la Régie enfin close

La Régie des marchés agricoles a finalement pu mettre un terme aux audiences publiques sur l'administration des plans conjoints de producteurs de lait, le 13 septembre, après avoir reçu les derniers mémoires et représentations des parties. Deux autres journées avaient été inscrites à l'agenda pour permettre aux régisseurs de compléter leur enquête qui s'éternisait depuis le 20 mars dernier mais l'absence imprévue du groupe de la Coopérative Fédérée aura toute l'année prévue de clore un peu plus tôt les audiences. Cette enquête, certes l'une des plus longues et des plus laborieuses à être menée par la RMA, doit permettre au Tribunal agricole d'aviser s'il "doit ou non suspendre, pour cause, l'application" des quatre plans conjoints de producteurs de lait (FPLIQ, FPLQ, Aliments Délisles Ltée et Cie Carnation).

Il ressort de l'ensemble des derniers témoignages, mémoires et plaidoiries que ni les Fédérations impliquées, ni l'UPA, ni Délisles, ni Carnation, pas plus que le Conseil de l'industrie laitière du Québec ou encore la Société coopérative québécoise des producteurs de lait nature désirent que la Régie abolisse en tout ou en partie les plans conjoints actuels. Pratiquement parlant, on sait qu'en cours de route l'enquête publique a dévié pour se concentrer sur le rôle joué par la Fédération des producteurs de lait du Québec dans la mise en place de la nouvelle SCA des producteurs de lait nature. Dans les faits, cette déviation a permis de deviner un peu mieux l'enjeu réel de la querelle qui concerne d'abord et avant tout l'autonomie administrative et l'influence du plan conjoint administré par la FPLQ par rapport au puissant secteur laitier de la Coopérative Fédérée.

### Volumineux dossier

On ne compte plus les documents qui ont été déposés au dossier de la Régie tout au long de l'enquête. À titre d'exemple, au cours de la seule journée du 13 septembre, près de 200 pages de mémoires et autres documents à caractère technique se sont ajoutés aux nombreuses pièces déjà cotées.

Les principales interventions de la dernière séance ont pris la forme de deux mémoires étoffés, l'un par la Fédération des producteurs de lait du Québec, l'autre préparé conjointement par cette même Fédération, la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec et l'UNQ des producteurs agricoles. La FPLQ a déposé en outre un document intitulé "Commentaires et informations additionnelles suite à l'étude du 'rapport provisoire' sur le fonds de publicité, promotion et développement de marchés"; cette analyse préparée par une firme indépendante de comptables agréés réfute ou précise le rapport des enquêteurs de la Régie auquel la TCN a déjà largement fait écho. Quant au Conseil de l'Industrie laitière, cet organisme professionnel qui représente la presque totalité des entreprises laitières non coopératives du Québec, il a tenu à rappeler que le secteur de l'entreprise achète encore plus de deux milliards de livres de lait par année, soit le tiers de la production totale de lait du Québec. Les industriels laitiers sont prêts à participer à une mise en marché unifiée du lait au Québec mais ils veulent en même temps l'assurance que ce nouveau régime évitera toute situation de domination d'un secteur sur l'autre (coopération versus entreprise privée), tout spécialement au plan de l'accessibilité aux bassins laitiers du Québec.

### L'UPA et ses organismes affiliés

Le UPA et ses organismes affiliés — FPLQ — FPLIQ soulignent que ces signataires

représentent, en vertu des plans conjoints et des règlements applicables à chacun, tous les producteurs agricoles, dont 24.000 producteurs de lait. L'on insiste sur l'importance d'assurer la mise en marché selon la formule des plans conjoints, comportant notamment des pouvoirs de contingentement et de péréquation avec contrôle de la mise en marché du produit brut à partir de la ferme du producteur.

Plus particulièrement, l'Union et ses deux Fédérations affiliées s'opposent à la suspension d'un plan conjoint suite à l'enquête publique que vient de compléter la Régie et réclament dans l'intérêt général que le contrôle de la mise en marché du produit brut soit maintenu en totalité, sans aucune exception pour qui que ce soit. Les signataires déclarent enfin que l'Agence de Commercialisation du Lait doit être menée à bien et ce, ajoutent-ils, dans l'intérêt général et de la classe agricole.

Quant à la Fédération des producteurs de lait du Québec, elle conclut pour sa part que cette enquête conclut que les coopératives portent une lourde responsabilité des malaises et des problèmes qu'ont connus les producteurs ces dernières années. La Fédération ajoute qu'à moins que les dirigeants ne recherchent des solutions au niveau des producteurs eux-mêmes, il sera impossible d'appliquer quelque solution que ce soit et de parvenir à la paix souhaitée. De plus, il apparaît impensable dans l'esprit de la FPLQ que les producteurs ne puissent obtenir de réponse aux questions qu'elle posait dans sa requête déposée au cours de l'enquête qui vient de s'achever (voir à ce sujet la TCN du 24 août 1978, page 5). Enfin, déclare l'organisme qui a été le plus pris à partie durant les audiences, il ne suffit pas que la lumière soit faite sur l'administration des plans conjoints pour régler le problème du lait. Tant et aussi longtemps que les entreprises coopératives, qui existent également de par la volonté des producteurs, n'auront pas répondu à leurs attentes, toute solution sera à toute fin pratique inefficace.

Enfin, Me Gilles Prigent, qui a présidé à chacune des séances de la Régie dans cette enquête avec deux de ses collègues, les régisseurs Marcel Filiatreault et Raymond Fortin, n'a fourni aucune indication quant au moment où il compte rendre une décision. À l'ouverture de la séance, le matin, il avait toutefois réitéré le souhait que les parties en cause trouvent elles-mêmes, entre elles, une solution qui soit dans leur intérêt mutuel. La remarque de Me Prigent donne-t-elle à entendre qu'une décision de la Régie n'est pas souhaitable dans les circonstances en espérant que l'enquête publique aura au moins servi à amorcer l'inévitable dialogue entre le syndicalisme et la coopération agricole sur la définition des rôles et responsabilités devant être assumées par ces deux groupes de partenaires? Une telle hypothèse, comme plusieurs autres du reste, peut être retenue à cause de la complexité du sujet et de l'émotivité qu'il suscite.

Pierre COURTEAU

## Vos assurances

Dans le but de toujours mieux renseigner les producteurs agricoles et de répondre ainsi à une demande exprimée dans le passé, LA TERRE DE CHEZ NOUS présentera deux fois par mois une chronique intitulée "VOS ASSURANCES".

Cette nouvelle chronique veut d'abord répondre à vos questions sur l'assurance-vie et l'assurance générale sous ses aspects: vos besoins d'assurance, ce qu'est l'assurance-vie et ses différents plans, l'assurance automobile, l'assurance biens, etc. Nous vous fournissons toutes les informations dont vous avez besoin pour mieux comprendre vos assurances. Une chronique par mois sera consacrée à l'assurance-vie alors que l'autre touchera à l'assurance générale.

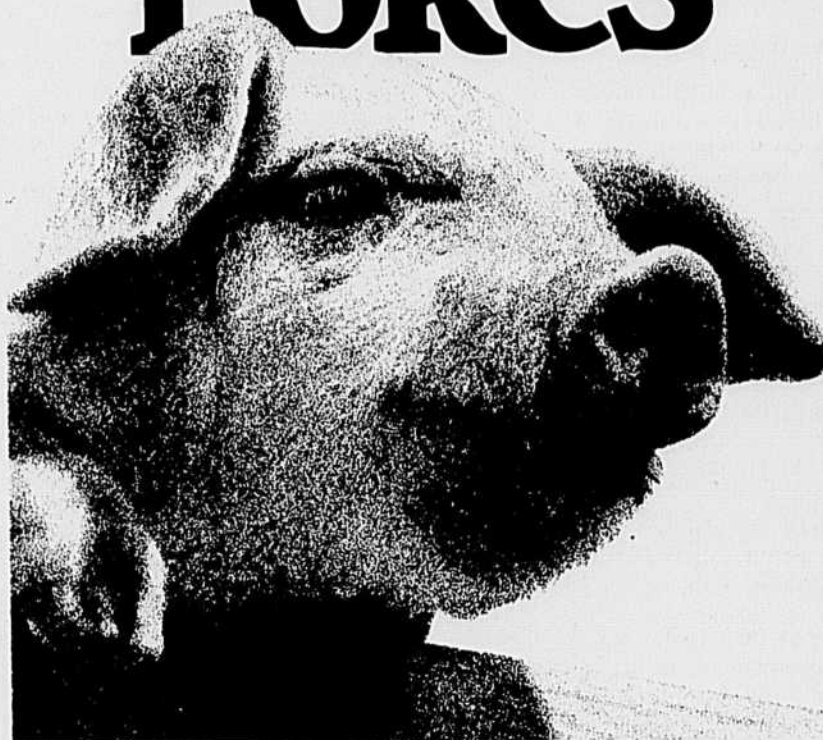
Pour rejoindre vos préoccupations dans le domaine de l'assurance, nous procéderons par questions et réponses. Nous vous invitons à faire parvenir vos questions au journal, aux soins de "Vos assurances", La Terre de Chez Nous, 515 Ave Viger, Montréal H2L 2P2. Cette chronique sera intéressante

pour vous en autant qu'elle constituera un véritable dialogue avec tous les producteurs agricoles.

Pour répondre à vos questions, deux chroniqueurs sont à votre disposition: André Lamarche, CLU, et Pierre Fecteau, FIC, FLMI. Tous deux travaillent pour Les Coopérants et ont une très bonne expérience dans le domaine de l'assurance. M. Lamarche est actuellement Directeur de la Formation au service du Marketing, et il répondra à toutes vos questions concernant l'assurance-vie. Quant à M. Fecteau, il est Directeur du service des Projets Spéciaux et il traitera de toutes questions d'assurance générale.

Nous espérons que cette chronique suscitera beaucoup d'intérêt chez tous nos lecteurs et que les questions à l'intention de nos deux chroniqueurs seront nombreuses. C'est à cette condition que "VOS ASSURANCES" sera un succès et aura sa raison d'être. Nous vous invitons à nous faire part dès maintenant de vos questions.

# PURINA ET VOS PORCS



Laissez-nous vous démontrer comment obtenir plus de bénéfiques par portée.

Suivre de bons programmes d'alimentation est la condition essentielle pour élever des truies robustes, un maximum de porcelets sevrés, et des porcs qui atteindront rapidement le poids du marché. C'est votre assurance pour obtenir un nombre maximum de "porcs-bénéfiques".

Voilà pourquoi une conversation avec votre concessionnaire Purina constitue un bon placement. Il s'y connaît dans l'alimentation des porcs. Il peut vous expliquer les programmes et les produits Purina qui ont été préparés scientifiquement pour votre genre d'élevage.

Voyez-le bientôt. Il peut vous aider à obtenir plus de bénéfiques d'un plus grand nombre de porcs.

Votre concessionnaire Purina est à votre service pour vous aider à mieux réussir.



RALSTON PURINA OF CANADA LTD. L.T.E.

Brevets d'invention  
Marques de Commerce  
**ROBIC, ROBIC**  
ET ASSOCIÉS

2100 DRUMMOND  
MONTREAL, H3G 1X5 TEL.: 288-2152

# Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Marc LESTAGE

On ne saurait négliger l'importance du mandat confié à un groupe de travail par le ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, concernant la révision du programme gouvernemental d'aide à la forêt privée.

Officiellement, le ministère a attribué cet effort de réorganisation au "nouveau programme de consolidation de la fonction économique de la forêt que le ministère a inscrit comme priorité". En réalité, le comité siégeant sous la responsabilité du sous-ministre adjoint Pierre-Paul Légaré doit imaginer une nouvelle approche plus globale concernant l'aménagement de la forêt privée dont on ne parvient toujours pas à extraire plus de 30 p.c. que sa capacité réelle.

Considérée globalement, cette situation constitue une lourde hypothèque pour l'industrie forestière québécoise que l'on tente par tous les moyens de rendre plus concurrentielle, principalement en abaissant le coût d'approvisionnement des usines par un aménagement intensif du couvert forestier et particulièrement les forêts privées qui ont l'avantage d'être faciles d'accès pour les utilisateurs.

C'est d'ailleurs en raison de ces facteurs que les 125.000 propriétaires de boisés de ferme du Québec contribuent chaque année entre 20 et 25 p.c. des approvisionnements totaux des usines même si le territoire total de leurs forêts ne représente que 10 p.c. de l'étendue boisée de la province.

## Le remue-ménage

Les discussions qui ont présentement cours à Québec résultent d'un effort d'adaptation facile à expliquer

## Les événements à venir

**ST-GRÉGOIRE:** Mardi, 26 septembre, à 20 h. au centre culturel, congrès du secteur St-Grégoire, St-Sylvestre.

**LA BAIE:** Mercredi, le 27 septembre, à 20 h. à la salle Belcourt, congrès du secteur de La Baie.

**ST-HYACINTHE:** ITAA, 3230 Sicotte (auditorium), jeudi le 28 septembre 1978 à 1.00 hre, assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de St-Hyacinthe.

**VICTORIANVILLE:** Jeudi, le 28 septembre, à 20 h. à la salle Windsor, congrès de secteur de Princeville St-Valère.

## Le MTF veut rendre les groupements forestiers plus efficaces

suite aux événements majeurs qui ont marqué le développement forestier au Québec, depuis le début de 1970. Il s'agit d'abord de la création des groupes de gestion en commun, ensuite de la décision du gouvernement de reprendre le contrôle des forêts domaniales confiées aux compagnies utilisatrices sous forme de concessions et enfin l'établissement de près de 50 unités d'aménagements à l'intérieur desquelles ont doit maintenant appliquer un plan de gestion des stocks à moyen et long terme.

Les administrateurs du ministère des Terres et Forêts se rendent bien compte qu'ils arrivent présentement à un carrefour où un certain nombre de points devront être précisés.

Ainsi, on se demande de plus en plus qui seront finalement les gestionnaires des 55 unités de gestion situées en terrain privé et des 44 unités situées en territoires publics?

Outre les équipes mobilisées par les compagnies qui administrent encore des concessions ou qui assurent une partie de leurs approvisionnements, deux types de groupements sont susceptibles de tenir ce rôle. Il y a d'une part les Coopératives forestières et d'autre part les Groupements forestiers.

Il ne semble pas y avoir de conflit, si le gouvernement décide, comme suggère l'automne dernier dans un document par M. Gilbert Paillé, (celui-là même à qui le MTF demande aujourd'hui de présider au groupe d'étude sur la gestion des forêts privées) "que les Coopératives forestières fassent l'exploitation dans les forêts publiques et que les Groupements de gestion travaillent dans les forêts privées."

La réalité rend toutefois cette hypothèse difficile. Comme le signalait aussi M. Paillé, "presque toutes les coopératives forestières actives recrutent leurs membres dans le milieu rural. Or, il en résulte que 90 à 100 p.c. des membres des syndicats coopératifs sont également propriétaires de boisés privés et souvent membres à la fois d'une coopérative et d'un groupement forestier."

L'expérience démontre qu'en pareille circonstance, les propriétaires renoncent à contribuer aux travaux de la coopérative pour se concentrer dans le groupement forestier qui leur permet de travailler chez eux, surtout si le groupement dont ils sont membres est

très actif et est en mesure de leur assurer du travail hiver après hiver, comme c'est de plus en plus le cas.

Il en résulte un défaut de main-d'oeuvre pour les coopératives forestières.

## Faiblesses

Cette situation risque de constituer à la longue un problème plus grand pour les coopératives forestières que pour les groupements forestiers. Il ne faut pourtant pas en conclure que les groupements sont sans inquiétudes pour les administrateurs du MTF.

En effet, comme le notait le sous-

ministre Pierre-Paul Légaré récemment dans une entrevue, en dépit des efforts du MTF, les groupements forestiers ne couvrent pas, loin de là, tout le territoire privé du Québec. Il reste donc d'importants bassins qui ne pourront pas être utilisés de façon rationnelle par cet unique moyen.

Par ailleurs, le coût du programme d'aide aux groupements forestiers a connu une hausse fulgurante depuis quelques années passant de \$35 l'acre à plus de \$300 l'acre actuellement, si on y inclut l'aide technique au niveau du MTF, selon M. Légaré.

C'est en tenant compte de cet ensemble de facteurs que le comité doit reformuler le programme d'aide à la forêt privée d'ici le mois de décembre. Toutes les avenues devront être explorées, y compris la mise sur pied éventuellement d'un programme d'aide individuel pour les propriétaires de boisés privés situés en dehors des zones déjà organisées", d'expliquer M. Légaré.

## main-d'oeuvre agricole saisonnière



### ...votre problème? ...notre réponse!

**Producteurs agricoles, vous avez besoin d'une main-d'oeuvre saisonnière pour assurer la récolte de légumes, de petits fruits, de pommes et autres travaux?**

**VOICI LA REPONSE DE NOTRE SERVICE:**

- 1) Trouver rapidement des travailleurs agricoles qualifiés et efficaces
- 2) Satisfaire aux besoins urgents de main-d'oeuvre
- 3) Organiser le transport des groupes de travailleurs agricoles sur tout le territoire.

En '78, prenez avantage de nos services, communiquez maintenant avec

**VOTRE FÉDÉRATION RÉGIONALE DE L'U.P.A.**  
(à l'exception de Joliette)  
OU  
**LE SERVICE DE MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE DU CANADA.**

# 3994

**Plus productif que tous ses concurrents dans les régions à 2400 unités thermiques.**

Le 3994 est un maïs à tiges robustes qui donne un excellent rendement quand on le sème à raison de 20.000 - 24.000 graines à l'acre.

Le rendement de la semence ou de la récolte qu'elle donne peut être défavorablement influencé par des facteurs qui échappent à notre maîtrise, y compris les facteurs de milieu, les insectes et les maladies. La limite de garantie et de compensation que porte tout sac de semence de marque Pioneer fait partie des conditions qui en régissent la vente.

## les champions des récoltes

SEMENCE DE MAÏS  
DE MARQUE

# PIONEER

Pioneer Hi-Bred Limited,  
Chatham, Ontario  
PIONEER HI-BRED LIMITED,  
rang 13, St-David, Comté d'Yamaska,  
Québec J0G 1L0

© Marque déposée de Pioneer Hi-Bred Limited, de Chatham, Ont. Pioneer est une marque; les numéros identifient les variétés.



## Jean-Charles Marcil: laboureur d'élite

Champion provincial et canadien l'an dernier, Jean-Charles Marcil vient à nouveau d'enlever les honneurs dans les deux classes auxquelles il était inscrit au concours provincial édition '78 tenu récemment sur les terrains de la station de recherche de Deschambault. Il y a maintenant plus de dix ans que M. Marcil participe à des compétitions de labour, et cette année sera peut-être pour lui une sorte d'aboutissement puisqu'il représente le Canada au Concours Mondial de Labour qui se tient cette année en Allemagne. À son avis, les chances de remporter sont plutôt minces puisqu'on sera obligé de travailler là-bas avec du matériel emprunté... sur un terrain dont on ne connaît pas du tout les caractéristiques. Mais tout de même, quelle expérience emballante!

Par ailleurs, en discutant avec M. Marcil, nous avons appris que la compétition a toujours gardé dans sa vie la place d'un "hobby", alors que le travail de la ferme demeure prioritaire.

C'est pourquoi M. Marcil insiste sur l'importance des cliniques de labour, car c'est le lieu des apprentissages les plus directement utiles au travail fermier. Par exemple, en ce qui a trait au labour proprement dit, le champion québécois prétend qu'il n'y a aucune différence fondamentale entre un labour de compétition et le labour qu'on fait chez soi, sur sa ferme; dans les deux cas, les mêmes principes de base s'appliquent, soit l'uniformité et l'enfouissage de l'herbe le plus complet possible.

### Achetez-vous une charrue de seconde main?

Répondant à une question relative aux principaux points à vérifier dans l'ajustement d'une charrue, M. Marcil en a retenu quelques-uns en soulignant qu'au moment d'acheter une charrue, surtout une charrue usagée, il importe de vérifier le fonctionnement de tous les mécanismes d'ajustement, car il est impossible de bien labourer avec une charrue mal ajustée ou difficile à ajuster. "Qu'on ait une charrue à deux ou trois versoirs, il faut s'assurer que la distance entre les "pointes" de la charrue soit équivalente pour chaque versoir et aussi d'un versoir à l'autre, de façon telle que les versoirs soient absolument parallèles l'un à l'autre; d'autre part, si on labouré à 14 pouces de largeur, il faut bien avoir cette largeur pour chacun des versoirs et la même remarque s'applique à l'espacement soc-versoir de même qu'à la profondeur du labour."

Enfin, il est un dernier point sur lequel M. Marcil a tenu à insister, et c'est le choix du "type" de charrue qui convient le mieux au sol qu'on veut travailler; il ne suffit pas de savoir combien on veut payer pour du neuf ou de l'usagé, encore faut-il avoir une bonne idée de la composition et de la structure "moyenne" ou générale des sols sur son entreprise, puisqu'il existe sur le marché toute une variété de dessins de charrue qui ont été pensés en fonction de tel ou tel type de sol. En fait, normalement, les concessionnaires disposent de plusieurs modèles de versoirs qu'on peut adapter au même modèle de carcasse; il suffit de bien connaître ses besoins et de s'informer adéquatement. "Au total, ça ne prend qu'un peu plus de temps, mais les résultats sont bien meilleurs", de dire M. Marcil. En résumé, labourez "en parallèle", y compris la distance entre le bord intérieur des roues avant et arrière (ex.: pour un labour de 14" il faut 46"), avec une charrue bien adaptée à vos sols; voilà des conseils que d'aucuns trouveront "élémentaires", mais ne prennent-ils pas toute leur importance lorsqu'ils nous viennent d'un laboureur-élite?

D.R.



## Le "décalogue" du producteur de semence

1. Ton terrain avec soin tu prépareras, bon égouttement, bonne fertilisation évidemment.
2. La propreté jamais tu ne négligeras, c'est la qualité de tout bon producteur constamment.
3. Ton équipement avec précaution tu maintiendras, semoir, batteuse et entrepôt propres en tout temps.
4. Aussitôt que possible tu ensemenceras si tu projettes un rendement excellent.
5. La formule de demande d'inspection à temps tu rempliras afin que l'inspecteur visite tes champs assurément.
6. L'arrosage toujours tu effectueras pour faire la lutte aux mauvaises herbes efficacement.
7. Tes champs scrupuleusement tu parcourras pour extirper les plantes indésirables s'y trouvant.
8. Bien mûre ta récolte tu moissonneras; bien sec, ton grain tu entreposeras également.
9. Si nécessaire, tu la ventileras afin d'éviter tout réchauffement.
10. L'observance de tous ces commandements te conduira au succès évidemment.

### RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC 201 est, boulevard Crémazie Montréal, Québec H2M 1L5

642-0 Mario Produits Alimentaires Ltée  
9730, rue Jeanne-Mance  
Montréal, Québec  
H3L 3B4

**SUJET:** Demande de permis d'exploitation d'une usine laitière pour râper et emballer du fromage.

751-2-75 Gisèle et Oliva Labrie  
Route rurale 1  
Valcourt, cté Shefford

**SUJET:** Demande de permis d'exploitation d'une usine laitière pour y pasteuriser du lait de chèvre et y fabriquer du fromage de lait de chèvre.

751-2-77 Francine Charbonneau et  
Claude Mercier  
2961, grand rang Ste-Catherine  
St-Cuthbert, cté Berthier  
J0K 2C0

**SUJET:** Demande de permis d'exploitation d'une usine laitière pour y fabriquer du fromage de lait de chèvre.

751-2-76 Micheline Reid et Yvon Cadieux  
2250, rue Lafayette  
App. 203  
Longueuil  
J4K 5A6

**SUJET:** Demande de permis d'exploitation d'une usine laitière pour y fabriquer du fromage et du yogourt de lait de chèvre.

### AVIS D'AUDIENCE

Veillez prendre note que la Régie tiendra une audience publique le 26 septembre 1978 à 10 heures au 201 est, boulevard Crémazie au 5e étage à Montréal sur les requêtes ci-haut mentionnées.

Nous prions les personnes intéressées à s'y faire entendre d'en aviser la Régie quelques jours à l'avance.

### RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

Me Claude Régnier, secrétaire adjoint

## SONGEZ À VOTRE RÉCOLTE DE MAÏS '79

Procurez-vous maintenant vos maïs hybrides CO-OP.

HATIFS ET A FORTS RENDEMENTS, ces variétés ont donné des champions au Québec!

### S-259

76-77 jours (approx.)  
Très hâtif  
Très vigoureux  
Rendement supérieur  
Maïs grain

### S-260

78-80 jours (approx.)  
Hâtif  
Croissance rapide  
Rendement très élevé  
Maïs grain

### 262

78-80 jours (approx.)  
Hâtif  
Tige forte  
Gros épis  
Maïs fourrager et maïs grain

Les hybrides de maïs CO-OP sont disponibles à votre COOP locale.



**COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC**

DIVISION DES MOULÉES ET FERTILISANTS  
1055 ouest, rue du Marché Central, Montréal, P.Q.

**"La satisfaction du travail accompli"****George Pirie — gagnant de la Médaille de Bronze**

La région de l'Outaouais s'enorgueillit cette année de compter dans ses rangs le gagnant de la médaille de bronze du concours de l'Ordre du mérite agricole 1978.

M. George Pirie, de Bristol, comté de Pontiac, agriculteur dynamique, vient en effet de remporter ce titre convoité. Déjà en 1958, lui et son père Edwin, s'étaient classés au septième rang pour la médaille d'argent à ce prestigieux concours. On disait alors de George Pirie: "Ce jeune homme, animé d'une saine ambition, ne veut pas être un cultivateur médiocre". Déjà, à cette époque, les qualités de bon exploitant agricole de M. Pirie étaient reconnues, qualités qui se confirment encore davantage aujourd'hui...

**Un bon départ**

Fils d'agriculteur, George Pirie nous avoue bien franchement et avec fierté qu'il n'a jamais songé à entreprendre une autre carrière. "Dès l'âge de quatre ans, nous raconte-t-il, j'ai appris à traire les vaches et je m'en souviens très bien, car un de mes oncles de Timmins, Ontario, m'avait dit: — Si tu réussis à traire cette vache, je t'offre un poney. — Contre toute attente, j'ai réussi... je n'ai pas eu le poney tant convoité... et je m'occupe toujours des vaches".

Par la suite, après avoir secondé son père dans les travaux de la ferme, George Pirie passe deux ans au Collège Macdonald où il poursuit des études en agriculture. En 1955, dès son retour de Sainte-Anne-de-Bellevue, il s'associe à son père et voit de près à l'amélioration du troupeau Holstein ainsi qu'à accroître les rendements de ses terres.

**Le terroir**

Le courage et la détermination de ce jeune diplômé en agriculture ont grandement contribué à modifier la ferme familiale. En 1955, la ferme comptait 135 acres, dont seulement cinq étaient consacrées à la culture du maïs. À cette époque le pH du sol ne s'élevait qu'à 4,8; aucunement question alors de songer à un bon rendement en luzerne... Grâce à des efforts continus, le pH du sol atteint maintenant 6,8. Depuis 1965, on remarque aussi que le drainage souterrain de toutes les terres a été effectué. D'abord en société avec son père, George Pirie s'est graduellement porté acquéreur de la ferme et, en 1970, "Elmside View Farm" est enfin devenue sienne.

M. Pirie gère maintenant une belle terre de 200 acres et il exploite également

200 acres en location. Sur cette vaste étendue, il cultive plus de 100 acres en luzerne, 48 en maïs et 48 autres en avoine et orge; 60 acres sont enfin réservées au foin et le reste au pâturage des bestiaux.

**Un troupeau Holstein "hors pair"**

Les trophées, les médailles et les rubans rouges ne se comptent plus chez les Pirie. Les Holstein Pur-sang sont à l'honneur depuis toujours à la ferme qui est inscrite au contrôle laitier ROP depuis 1949. Au moment de son association avec son père, le troupeau laitier comprenait 16 vaches, dont la production moyenne annuelle s'élevait à 12,000 livres de lait, et 135 acres de terre étaient en exploitation.

Aujourd'hui le troupeau Holstein comprend 40 laitières de haut rang dont la production moyenne l'an dernier atteignait 15,890 livres de lait (7,223 kg). Certaines dépassaient le cap du 16,000 livres de lait, avec une MCR de 152 pour le lait et 169 pour le gras.

Monter un tel troupeau requiert temps et patience. Voilà pourquoi, dès 1963, les Pirie abandonnèrent l'élevage des porcs pour se consacrer uniquement au troupeau Holstein. De plus, lors de toutes ses transactions, M. Pirie s'est toujours montré très circonspect avant d'acheter une bête ou même d'en céder une à bon prix, "il faut voir, si ça vaut le coup..." Très fier de ses vaches et taureaux au pedigree impressionnant, M. Pirie nous a mentionné qu'un de ses taureaux fut classé Grand champion à la Foire royale de Londres de 1966. Il a aussi fourni vingt taureaux à divers centres d'insémination au Canada, dont sept à celui de Saint-Hyacinthe. Autre point intéressant: une des vaches de George Pirie, "Patty Jones", une championne émérite, a donné quatre taureaux pour l'insémination.

M. Pirie est en effet convaincu de l'influence majeure de l'insémination artificielle sur la qualité du troupeau. "J'ai vendu mes taureaux au Centre d'insémination de Saint-Hyacinthe et j'ai utilisé la semence de ces mêmes bêtes pour mes vaches... J'ai même été un ardent propagandiste de l'insémination artificielle dans ma région et je crois avoir gagné mon point. En effet, depuis cinq ans, les agriculteurs d'ici recourent à cette pratique et font appel à Saint-Hyacinthe plutôt qu'à l'Ontario".

M. Pirie ne tarit pas d'éloges sur son troupeau (dont il prend le plus grand

soin) et nous glisse en sourdine qu'il a même vendu veaux et génisses dans les autres provinces, en Écosse et à Cuba. Nous avons aussi découvert qu'en 1975, une de ses vaches de quatre ans, 'X Belle', avait remporté le trophée Hermas Lajoie pour la meilleure production de lait au Québec.

**La famille et les autres...**

En 1960, George Pirie épousait Winifred, une jeune femme au

elle fait aussi partie d'un "Group Church" et d'un comité local d'entraide.

Quant à George Pirie, son activité infatigable l'a amené à occuper pendant longtemps le poste de président des 4-H, et plus tard, celui de président du Club local Holstein. Il fut également président de la Société agricole de Pontiac, et pendant huit ans, directeur de l'Association des producteurs de lait nature de l'Ouest du Québec. Depuis 1972, il assume la fonction de commis-



**M. Pirie, tout fier du titre qu'il vient de remporter, et son fils Charles qui, sans doute, perpétuera cette vaillante lignée d'agriculteurs.**

chaleureux sourire, issue elle aussi du milieu agricole. Depuis, ils ont quatre enfants, tous membres des 4-H. Charles, 16 ans, finissant du secondaire, consacra la prochaine année à des études intensives de français. Il seconde déjà bien son père et désire aussi poursuivre plus tard sa formation en agriculture. Trois filles, Debbie 14 ans, Marylin 11 ans et la petite Nancy 5 ans, complètent cette charmante famille. Tous s'intéressent à l'exploitation familiale et se débrouillent fort bien lorsqu'il faut prendre la relève en l'absence de papa et maman.

Collaboratrice de son mari, Winifred Pirie adore aussi décorer et bricoler. Au plus grand bonheur de tous les siens, elle cuisine pains et brioches... Elle tient aussi de sa mère l'habileté et la dextérité pour confectionner de ravissantes courtpointes. Dans sa communauté,

saire à la Commission scolaire de Pontiac et est aussi juge officiel de l'Association Holstein Friesian du Québec.

Les occupations et les projets ne manquent pas chez les Pirie. En effet, à "Elmside View Farm" on songe à ajouter très prochainement une nouvelle aile à la grange construite en 1970. Plus encore, George Pirie désire accroître davantage la production de son troupeau laitier et améliorer le rendement de ses récoltes.

On est très "recevant" à "Elmside View Farm" qui est située à Bristol, petite localité de la vallée de l'Outaouais. Le plus grand plaisir de toute la famille, c'est d'accueillir des groupes de visiteurs venant de partout au Québec et même d'ailleurs. Lorsque nous nous y sommes arrêtés, des amis du pays de Galles étaient sur place et se renseignaient, entre autres choses, sur l'élevage de la Holstein.

**Le 28 septembre prochain****3ième SYMPOSIUM SUR LES BOVINS LAITIERS**

Le comité des bovins laitiers du Conseil des productions animales du Québec (CPAQ) tiendra; le 28 septembre prochain, un symposium sur les bovins laitiers.

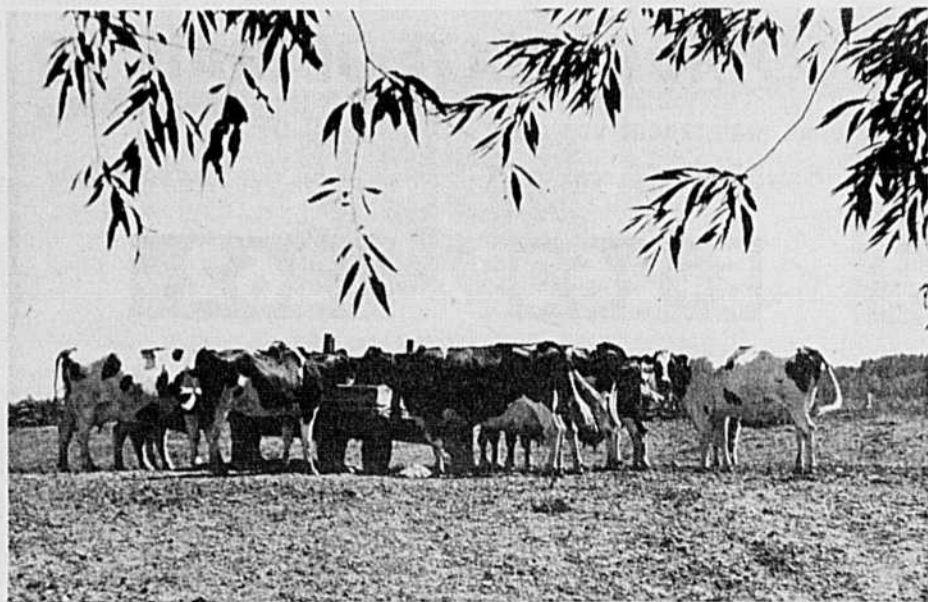
Sous le thème "C'est une question de régie", ce symposium s'adresse à toutes les personnes intéressées à la production laitière. On se souviendra que le dernier symposium portait sur l'efficacité. Cette année, les six conférenciers invités traiteront des sujets suivants: l'importance de la protéine du lait, le problème de la non-délivrance, l'utilisation judicieuse des ensilages, les divers aspects techniques et économiques des pâturages et la génisse laitière productrice de demain.

De plus, toujours dans le cadre du

symposium sur les bovins laitiers, M. Lionel Laroche, producteur bien connu de Victoriaville, livrera un bref aperçu de son expérience personnelle.

Le prochain symposium sur les bovins laitiers, c'est un rendez-vous à ne pas manquer le 28 septembre prochain, au Centre municipal des Congrès de Québec. Inscrivez-vous donc dès maintenant pour la modique somme de \$25 à l'adresse suivante:

Conseil des productions animales (CPAQ)  
Ministère de l'Agriculture du Québec  
200-A, chemin Sainte-Foy,  
11e étage  
Québec, G1P 4X6



**Une partie du troupeau Holstein de M. Pirie, attendant paisiblement l'heure de la traite.**

## Préparation du répertoire des érablières ouvertes au public en 1979

Pour aider le public à mieux connaître les produits de l'érablière et permettre aux exploitants d'érablière d'accroître leurs revenus et leurs ventes au détail, le ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ) prépare déjà la 5e édition du répertoire des érablières qui seront ouvertes au public du Québec au printemps 1979.

À cet effet, les responsables du projet mènent présentement une campagne de recrutement auprès des personnes qui pourraient être intéressées à faire annoncer dans cette publication les services qu'ils offriront au printemps prochain.

Ils invitent aussi tous les exploitants d'érablière ou de cabane à sucre qui peuvent organiser une partie de sucre à l'extérieur pour au moins 15 personnes, à s'inscrire au répertoire en remplissant la formule appropriée. Cette formule, s'ils ne l'ont pas déjà reçue par la poste, est actuellement disponible dans les 12 bureaux régionaux du ministère de

l'Agriculture du Québec et elle est également reproduite dans cette page.

Il suffit simplement de fournir les renseignements demandés et de retourner le tout, **avant le 5 octobre**, à l'adresse suivante: Division de l'Apiculture et de l'Acériculture, ministère de l'Agriculture du Québec, 2700 rue Einstein, D 1-14, Sainte-Foy, Québec, G1P 3W8.

Les renseignements fournis sur la formule engagent les producteurs pour l'année 1979 et 1980. Le nom du producteur de sirop paraîtra donc automatiquement dans la sixième édition du répertoire à moins qu'il fasse parvenir, avant le 15 septembre 1979, une lettre indiquant sa volonté de voir son établissement retiré de l'édition 1980.

Les responsables du projet tiennent par ailleurs à souligner que ce document publicitaire sera envoyé, dès le mois de janvier 1979, à la majorité des

organismes, associations, clubs sociaux et commissions scolaires du Québec afin de les aider à organiser leur partie de sucre annuelle. Tiré à 15.000 exemplaires, il sera également distribué gratuitement à toute personne qui en fera la demande au ministère de l'Agriculture.

Précisons finalement que 250 exploi-

tants d'érablière ou de cabane à sucre ont participé au projet en 1978, en faisant paraître leur nom dans le répertoire qui s'intitulait alors "Où aller à la cabane à sucre". On espère évidemment que les exploitants répondront cette année en plus grand nombre encore et qu'il sera ainsi possible de couvrir l'ensemble des régions du Québec.

## L'auto-cueillette des pommes

Comme chacun sait, c'est à l'automne que se récoltent les pommes. À cette occasion, le ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ) offre, aux consommateurs qui en font la demande, la possibilité d'aller cueillir leurs propres pommes dans la région de Montréal.

Trois kiosques d'information seront mis à la disposition du public à Saint-Hyacinthe, Granby et Saint-Joseph-du-Lac. On y trouvera les noms et adresses de tous les pomiculteurs qui participent à ce programme. Un représentant du Service de la main-d'oeuvre agricole d'Agriculture-Québec sera également sur les lieux afin de renseigner les visiteurs. Éventuellement ce dernier pourra servir d'intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs.

Cueillir ses propres pommes constitue une activité à la portée de toute la famille. Pourtant, là comme ailleurs, le consommateur averti devrait prendre quelques précautions d'usage telles que:

- s'informer des prix sur le marché;
- s'assurer de la sorte et de la qualité des pommes qu'il pourra cueillir chez le producteur. Rappelons que les POMMES TOMBÉES feront d'excel-

lentes compotes et tartes tandis que les POMMES DANS LES ARBRES (Lobo, Délicieuse, Cortland et McIntosh) se conserveront plus longtemps;

— enfin, éviter de se procurer des produits avariés, tels la pomme grêlée par exemple.

### Situation des kiosques d'information

Déjà plus de cinquante producteurs sont prêts à vous recevoir. Ce sont d'ailleurs eux-mêmes qui détermineront le prix et les conditions de la cueillette compte tenu de la variété et de la qualité de leurs pommes. Si ce programme vous intéresse, rendez-vous entre 8h00 et 18h00, du 14 septembre au 14 octobre prochain à l'un des kiosques suivants:

**Saint-Hyacinthe:**  
aux Galeries de Saint-Hyacinthe;

**Granby:**  
1300 rue Principale;

**Saint-Joseph-du-Lac:**  
dans la cour de l'église  
ou bien encore, téléphonez à (514) 873-2648



### RÉPERTOIRE DES ÉRABLIÈRES OUVERTES AU PUBLIC PRINTEMPS 1979

Formule d'inscription  
(remplir en lettres moulées s.v.p.)

1- NOM COMMERCIAL DE L'ÉRABLIÈRE (s'il y a lieu): \_\_\_\_\_

2- PROPRIÉTAIRE OU GÉRANT: \_\_\_\_\_ (nom de famille) \_\_\_\_\_ (prénom) \_\_\_\_\_ (N° producteur agricole)

3- ADRESSE POSTALE: \_\_\_\_\_  
Comté municipal: \_\_\_\_\_

4- TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_ (ind. rég.)

5- SITUATION DE L'ÉRABLIÈRE

a) Nom de la ville ou du village le plus rapproché de l'érablière: \_\_\_\_\_

b) Distance entre cette ville ou ce village et l'érablière \_\_\_\_\_ milles

c) Nom du chemin public sur lequel se trouve l'entrée de l'érablière (nom complet incluant le mot route, boulevard, rang, chemin, côte, montée ou concession): \_\_\_\_\_

6- JOURS D'ACCUEIL

a) Date approximative de l'ouverture de l'érablière: \_\_\_\_\_

b) Date approximative de la fermeture de l'érablière: \_\_\_\_\_

c) Encercler les jours de la semaine où le public peut être reçu à l'érablière:

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
-------	-------	----------	-------	----------	--------	----------

7- NOMBRE DE VISITEURS

Nombre raisonnable de personnes qui peuvent:

a) être reçues en même temps pour une partie de sucre (dégustation de tire à l'extérieur): \_\_\_\_\_ personnes

b) être attablées en même temps à l'intérieur de la "cabane à sucre" ou d'un bâtiment voisin pour prendre un repas qui leur est servi ou qu'elles apportent: \_\_\_\_\_ personnes

c) être hébergées (logement et pension) en même temps à la ferme ou chez le propriétaire: \_\_\_\_\_ personnes

8- ACCESSIBILITÉ

Nombre approximatif de minutes entre l'endroit où l'on peut stationner les automobiles le printemps et la "cabane à sucre" \_\_\_\_\_ minutes

9- SERVICES DIVERS

Inscrivez un X à la droite des services que vous pouvez offrir à la "cabane à sucre" ou à proximité

a) Nous servons des repas préparés à la cabane  RC  
" " " " à l'extérieur  RE Où sont-ils préparés? \_\_\_\_\_

b) Nous avons un permis de servir des boissons alcooliques  B

c) Danse avec orchestre, phono ou radio  D

d) Installations sanitaires: toilettes sèches  TS Nombre \_\_\_\_\_  
toilettes avec eau courante  TE Nombre \_\_\_\_\_  
eau courante froide  EF  
" " chaude  EC

10- PRODUITS DE L'ÉRABLE

Indiquez par un X:

a) les produits que le public peut déguster sur place ou acheter pour apporter:

Sirop d'érable	<input type="checkbox"/> SI
Tire d'érable sur la neige	<input type="checkbox"/> TN
Tire d'érable en contenants	<input type="checkbox"/> TC
Beurre d'érable	<input type="checkbox"/> BE
Sucre d'érable mou	<input type="checkbox"/> SM
Sucre d'érable dur	<input type="checkbox"/> SD
Sucre d'érable granulé	<input type="checkbox"/> SG

b) si vous vous occupez d'expédier sur demande des produits de l'érable au pays ou à l'étranger par les services postaux ou de transports  EX

11- Nombre d'entailles en exploitation \_\_\_\_\_

12- La publication de ce bottin a-t-elle augmenté votre clientèle: \_\_\_\_\_ oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_ Je ne sais pas



## Acheteurs de moissonneuses-batteuses de la région no 2

### UNE SUBVENTION VOUS EST OFFERTE

À l'instar de leurs collègues des régions agricoles du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie (1), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (12) et du Nord-Ouest québécois (9), les agriculteurs de la région de Québec (2) peuvent profiter dès cette année d'un nouveau programme fédéral-provincial de subvention à l'achat d'équipement spécialisé pour la récolte des céréales.

Cette région, couvrant les comtés de Lotbinière, Lévis, Bellechasse, Montmagny, l'Islet, Portneuf, Québec, Montmorency et Charlevoix a été retenue après consultation avec les Fédérations de Québec-Est-Nord-Ouest de l'Union des productions agricoles (UPA).

Ce programme est un volet dans l'engagement par le gouvernement

fédéral d'investir \$33.5 millions pendant les prochaines années pour augmenter la production des aliments du bétail au Québec. Tous les frais d'administration sont assumés par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Ainsi, les producteurs éligibles peuvent bénéficier d'une subvention à l'achat de moissonneuses-batteuses neuves totalisant 30% du coût d'achat jusqu'à une subvention de \$12.000.

Cette subvention sera consentie à un groupe d'au moins trois producteurs agricoles de la région réunis en une association ou un syndicat légalement constitué ou encore en une société exerçant ses activités sous une raison sociale en vertu d'un contrat de société déterminant la part sociale et les droits d'utilisation de chacun des sociétaires.

(date)

(signature du propriétaire ou du gérant)

LE QUESTIONNAIRE DOIT ÊTRE SÉJOURNÉ AVANT LE 5 OCTOBRE PROCHAIN

# L'aménagement agricole en France (2)

Nous avons vu dans un précédent article comment 16 stagiaires québécois avaient réagi de prime abord aux expériences françaises en aménagement dans la région du Rhône-Alpes, dans le sud-est de la France. Une autre facette du problème qui a touché les Québécois c'est que les propriétaires fonciers, qu'ils soient exploitants agricoles ou non, tirent un profit énorme de la vente de leurs terres, vu la valeur anormalement élevée qu'on accorde au terrain.

C'est donc dire que les syndicats agricoles, quand ils cherchent à améliorer la situation des agriculteurs ne trouvent en fait que très peu d'appui chez ces personnes pour qui l'urbanisation est un moyen facile de faire un coup d'argent et de s'assurer une retraite confortable, ce que le type d'agriculture qu'ils pratiquent pour la majorité ne peut leur permettre.

En fait, les seules personnes vraiment soucieuses de l'avenir de l'agriculture dans la région sont d'une part les fermiers n'ayant que cette source de revenus et un seuil de rentabilité assez élevé et d'autre part, la relève agricole qui vient de s'installer ou qui y songe sérieusement et doit affronter sensiblement les mêmes problèmes.

## Peu de revendications chez les agriculteurs

D'une façon générale, les stagiaires n'ont retrouvé qu'assez peu de ces agriculteurs revendicatifs comme conseillers dans les communes. Cela a des conséquences pour l'agriculture. Les

## Leçons à tirer de l'expérience Rhône-Alpes

plans d'aménagement travaillent beaucoup plus à diriger le développement urbain et industriel qu'à développer l'agriculture. En fait, on ne se préoccupe vraiment de l'agriculture que quand on s'aperçoit que des erreurs ont été commises et que le développement préconisé amène des charges que les communes ne pourront supporter. On prend l'agriculture en considération, mais encore fait-elle figure de bouche-trou et on s'en sert plus comme garantie du mieux-être de la collectivité que pour aider l'agriculture en train de périliter.

Les élus adoptent alors souvent une position qui sauve la chèvre et le chou... et leur siège. Ils ne contrecarrent pas certains grands projets qui apportent de l'eau au moulin, sous forme de taxes. Toutefois, si des pressions se font, surtout si ces pressions viennent des nombreux citadins installés en milieu rural et possédant désormais la majorité absolue, on aura souci de préserver une zone agricole à l'intérieur des limites de la commune, histoire de ne pas trop nuire à la qualité de l'environnement et de se donner bonne conscience.

En certains endroits cependant, les actions entreprises pour sauver l'agriculture furent plus concrètes et efficaces. Dans la presque totalité de ces cas, c'est sans le support technique et financier de l'État qu'on a dû agir pour conserver une agriculture forte. Du fait de l'implication de la Chambre d'agriculture et de la direction départementale de l'agriculture les choses furent relativement plus faciles. Les Chambres d'agriculture étant financées par l'État, elles doivent respecter certaines règles de conduite dans l'utilisation des deniers. Tous ces organismes français ne travaillent vraiment de pair avec les autorités locales et les syndicats agricoles que là où il serait scandaleux de ne pas le faire. Ainsi en Beaujolais tout le monde s'est donné

## Inauguration du procédé "Fusch"

Le 9 septembre dernier, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, inaugurerait officiellement à Ville des Laurentides, une station visant l'expérimentation du procédé "Fusch". D'ici deux ans, les résultats obtenus devraient permettre de juger des possibilités d'application de ce procédé dans notre milieu.

On sait que pour un fonctionnement efficace, la température doit être suffisamment élevée pour assurer le développement d'un certain type de bactéries. Pour ce faire, on a isolé la cuve. La digestion s'effectue en trois jours, par la suite, les bactéries meurent par manque de nourriture et le fumier est transféré dans un autre réservoir.

Le procédé a l'avantage de faire disparaître les odeurs, de diminuer la demande en oxygène si le fumier se trouve en contact avec l'eau et finalement d'éliminer les germes et les bactéries dangereuses. Ce fumier peut alors être épandu ou, s'il se développe un marché, être mélangé à de la tourbe et commercialisé comme fertilisant.

Il faudra donc attendre les résultats avant d'aller plus loin dans le développement de ce procédé.

la main pour empêcher l'urbanisation de se faire sur les côtes viticoles, étant donné que ce vin se vend bien, sur les marchés intérieurs et extérieurs.

## L'agriculture s'adapte à tout le reste

En conclusion, les stagiaires québécois constatent que l'herbe n'est pas plus verte, ni plus tendre dans le pré du voisin que dans le nôtre... La France est un pays qui tient à demeurer concurrentiel avec ses voisins, principalement l'Allemagne. De ce fait, elle continue d'intensifier ses efforts pour une plus grande industrialisation. La région visitée est très propice à l'implantation d'industries de toute sorte. C'est donc principalement sur ces points que porte l'intérêt de l'État.

On peut se demander si le pouvoir central ne laisse pas volontairement un secteur traditionnel et plutôt pauvre de l'agriculture se détériorer au point qu'il sera ensuite facile de restructurer le tout en une agriculture industrielle et compétitive sur les marchés extérieurs, comme cela s'est produit dans d'autres régions.

Les stagiaires québécois se demandent si de tels agissements qui peuvent trouver des raisons d'ordre économique peuvent justifier l'abandon de tout un aspect social. Ce serait tout un mode de vie et une mentalité paysanne qu'on voudrait faire disparaître pour des questions purement économiques.

## Est du Québec

# Une forêt à rendre productive

De loin la principale ressource économique, la forêt rurale de l'Est du Québec a trouvé des jardiniers et une nouvelle vocation de productivité. À l'instar de l'agriculture, mais économiquement plus significative, elle renaît.

Les unités d'aménagement recouvrent entièrement le territoire, au total 13 unités de gestion en commun regroupées en deux syndicats régionaux. On s'y initie à cette nouvelle philosophie québécoise d'aménagement et de culture de la forêt, suivant ainsi l'exemple de la Suède.

Venu du constat de la limite de cette ressource naturelle, la volonté politique s'est enfin manifestée après une longue gestation. Toute la forêt rurale de la province sera bientôt couverte.

Mais elle est incomparablement plus essentielle là-bas du fait de l'absence presque totale d'autre ressource d'importance majeure. On le sait d'ailleurs tant du côté de la population que du ministère des Terres et Forêts puisque cette région utilise un peu plus de 50% des budgets d'aide à la forêt privée du MTF.

En termes de superficie recrutée, le Bas-St-Laurent et la Gaspésie totalisaient quelque 267,000 acres ou environ 40% du total provincial de 1977 (640,000 acres). Au niveau du traitement sylvicole proprement dit, 44,000 ont été traitées sur un total de 64,000 dans toute la province. Ainsi s'affirme cette vocation forestière récemment découverte.

Le plus ancien groupement forestier ne date en effet que de 1973 et les plus récents entreprennent leur deuxième année d'existence. Pour cette année, le recrutement devrait ajouter un autre 100,000 acres de superficie alors que les traitements approcheront les 15,000 acres. Le reboisement a aussi une grande importance avec ses 2,000 acres, soit approximativement la même superficie que l'an dernier.

Il faut ajouter à cela les différents travaux effectués sur terrain public par des contrats passés entre certains groupements et le MTF. Ces travaux de reboisement et de sylviculture représentent cette année 300 et 1600 acres.

Que cette rapide croissance puisse demander des ajustements ne devrait

D'autre part, les paysans du Rhône-Alpes sont probablement las de voir leurs revenus agricoles stagner et désirent améliorer leur situation financière et sociale. Mais c'est au prix de la perte de leurs meilleurs éléments qui partent s'installer dans des régions agricoles plus propices. Ces paysans veulent l'adoption de mesures simples mais propres à diminuer leurs coûts de production et à augmenter leurs revenus comme le remembrement des parcelles, l'irrigation des terres et la possibilité de négocier des baux à long terme. De telles mesures permettraient à ces gens de se consacrer exclusivement à l'agriculture, de stimuler l'intérêt des jeunes à la relève et de renforcer sensiblement le syndicalisme agricole.

Enfin, et c'est peut-être là la grande leçon que les stagiaires ont retenue c'est de voir la grande difficulté d'application sectorielle d'une planification intersectorielle à cause des nombreux conflits qu'une telle planification peut générer. Au Québec, on parle d'une loi cadre de l'aménagement du territoire qui verra probablement le jour avant celle du zonage agricole. C'est dire que, le cas échéant, le zonage agricole devra se faire en fonction de cette loi et que l'agriculture, de façon générale, devra s'adapter à tout le reste.

Ces stagiaires considèrent que c'est un non-sens. Ils espèrent que les organismes du milieu québécois vont réagir avant que de trop nombreux empiètements ne viennent compromettre l'équilibre d'une agriculture forte et dynamique au Québec.

R.L.

## Commentaire

# Le ministre Léger égal à lui-même

Le ministre délégué à l'environnement, M. Marcel Léger, revient à chacune de ses conférences de presse sur deux affirmations dont il devrait avoir perçu les limites évidentes depuis le temps. En effet, les chiffres que nous cite inlassablement ce ministre affirment que le cheptel québécois représente un potentiel de contamination de près de 35,000,000 de personnes et que ces déchets ont une valeur fertilisante de près de \$100,000,000 qui reviendrait aux agriculteurs et pourrait les enrichir.

Inutile d'aller très loin pour saisir que ces chiffres ne signifient strictement rien et nous n'avons pas besoin de spécialistes pour le comprendre. Un peu de bon sens suffit et pourrait ainsi empêcher le ministre de continuellement tomber dans le ridicule. D'abord le chiffre: s'il peut être intéressant de connaître un potentiel de pollution, pour ceux qui s'intéressent à l'environnement, la pollution effective de notre milieu a toutefois autrement plus d'importance. Comme on recycle la très grande majorité des fumiers animaux par l'épandage, on peut sans risque affirmer que la pollution effective des animaux est de beaucoup inférieure à la pollution humaine d'autre provenance.

D'autre part, on peut considérer tout aussi insignifiante l'estimation de la valeur fertilisante qui ne tient pas compte du recyclage déjà réalisé par l'épandage. De plus, le traitement effectué et son coût réduiraient à rien les avantages du traitement en particulier par le procédé "Fusch". Le traitement élimine une partie de l'azote qui constitue, on le sait, le fertilisant le plus coûteux.

À supposer qu'il y ait un marché pour le fumier, celui-ci rapportera moins de toute façon que l'épandage et l'agriculture n'y trouvera jamais profit. M. Léger devrait tenir compte de ces faits; défendre l'environnement n'excuse pas de pareilles absurdités.

R.B.

# MÉMOIRE présenté à la Commission parlementaire de l'Environnement par l'Union des Producteurs Agricoles

Québec, septembre 1978

M. le Ministre, MM. les Députés,

Comme vous le savez sans doute, l'Union des Producteurs Agricoles regroupe tous les agriculteurs du Québec. Vous savez sans doute aussi que l'économie agricole du Québec est fortement axée sur les productions animales: parmi les 49,000 agriculteurs, on compte ainsi 24,000 producteurs de lait, 6,000 producteurs de porc, 3,000 producteurs de veau et de boeuf de boucherie, 1,100 producteurs de divers types de volaille, 350 producteurs d'oeufs. Toutes ces exploitations, c'est-à-dire un total d'environ 34,500 exploitations, à cause du fumier et des odeurs qu'elles produisent, sont directement concernées par la Loi de la qualité de l'environnement et par tout amendement qu'on pourrait lui faire subir.

D'ailleurs, l'agriculture est certainement un des secteurs où les services de protection de l'environnement sont intervenus le plus fréquemment depuis leur création.

Nous aurons à l'occasion d'une Commission Parlementaire qui se tiendra en octobre sur le projet de règlement des S.P.E. concernant les exploitations animales l'occasion d'exprimer notre opinion sur l'action des S.P.E. en agriculture.

Disons simplement que nous reconnaissons la nécessité de prendre des mesures pour enrayer la pollution de l'eau. Nous croyons cependant que le Gouvernement devrait prévoir une assistance financière pour atteindre ce but. Nous avons aussi plusieurs réserves à exprimer sur certaines modalités techniques d'application du règlement. Par ailleurs, nous croyons que les odeurs provenant des exploitations agricoles, même si elles peuvent ennuyer certaines personnes, sont une conséquence inévitable et aucunement nuisible à la santé d'une activité essentielle à la société, et elles ne sauraient être considérées comme étant de la "pollution". Cela nous amène à exprimer de sérieuses réserves sur les sections du projet de règlement qui sont dictées par des considérations sur les odeurs, entre autres sur les distances de construction et les restrictions à l'épandage de certains fumiers.

De plus, nous soumettrons à cette Commission Parlementaire une proposition visant à constituer un Comité Consultatif de l'Environnement en Agriculture qui pourra servir de mécanisme d'appel sur les décisions concernant les permis et sur les décisions concernant l'entreposage et l'épandage des fumiers.

## Le Projet de Loi 69:

Les opinions que nous présenterons ici ne sont pas le résultat d'une analyse minutieuse par des légistes avertis. Elles sont le résultat d'une étude faite par des non-instruits de toutes les subtilités du droit.

Cependant, notre peu d'expérience nous enseigne que la portée des textes

de Loi doit être recherchée en imaginant les pires situations, les cas les plus extrêmes, car ces situations finissent toujours par se produire et c'est à ce moment qu'on a recours à la Loi et qu'on doit le faire interpréter par un juge.

Dans cette perspective, nous devons avouer que certains articles du projet de Loi 69 nous font peur, même à travers le texte on peut discerner les intentions louables de ceux qui l'ont conçu.

## Les articles 19a à 19f:

Ces articles et notamment les articles 19a, 19b et 19c sont visiblement les articles clés du projet, et ils nous semblent pouvoir avoir des conséquences importantes et néfastes en agriculture. (1)

L'article 19a, en lui-même, n'est pas clair. Il laisse entrevoir la possibilité que chaque citoyen et chaque juge vont devenir les interprètes de la Loi de la qualité de l'environnement. Qu'advient-il si un citoyen convaincu qu'un règlement édicté par les S.P.E. et respecté par un agriculteur est contraire à l'esprit de la Loi? Jusqu'à ce jour, les S.P.E. constituaient en même temps une contrainte mais aussi une protection, en ce sens que si on s'y soumettait, on se mettait définitivement à l'abri de poursuites. Avec les articles 19a et suivants, on semble perdre cette protection.

Et même si les règlements édictés par les S.P.E. constituaient, aux yeux des juges, une protection pour les agriculteurs, il demeure qu'il y a, en agriculture, une possibilité théorique de 34,000 procès différents de citoyens qui se diraient brimés dans leur droit à une nature pure. Or, la plupart des fermes sont des unités de production familiale. Ces procès représentent, pour le simple citoyen qu'est l'agriculteur, une source de stress difficile à comprendre par des gens comme ceux réunis ici. De plus, c'est une source de perte de temps considérable pour un petit entrepreneur qui n'a pas de contentieux pour s'occuper de ce genre de choses.

Du strict point de vue légal, — et c'est ainsi que les juges doivent voir les choses — tous les agriculteurs doivent depuis l'adoption de l'Environnement, obtenir un permis des S.P.E. pour agrandir leurs exploitations.

Or, pour toutes sortes de raisons que nous énumérerons plus bas, un très grand nombre d'agriculteurs se sont agrandis sans obtenir de tels permis. Ils sont donc hors la Loi et pourraient subir une injonction interlocutoire d'un juge de la cour supérieure avec la Loi 69.

## Les raisons:

a) Dans le cas des producteurs laitiers, il est certain que la très grande majorité ont considérablement augmenté leur production depuis 1972.

Ou les S.P.E., peu organisés et préoccupés en premier lieu par la

production de porc, ont eux-mêmes incité les producteurs laitiers sans les consulter à s'agrandir sans permis.

Or un juge ne peut évidemment sanctionner une illégalité, même si elle a été commise à la demande de l'organisme administratif chargé de faire appliquer la Loi.

b) Un très grand nombre de petits et moyens agriculteurs, peu informés de cette nouvelle Loi, ont pu agrandir leur exploitation sans savoir qu'un permis était requis.

Quoique nul n'est sensé ignorer la Loi, on peut imaginer en pratique que ceux qui administrent une Loi aussi révolutionnaire que la Loi de la Qualité de l'Environnement peuvent procéder à une mise en application souple et graduelle de cette Loi, ce que l'on ne peut exiger des juges.

Donc d'une façon générale, la possibilité pour tout citoyen d'intenter une poursuite en Cour Supérieure quand il considère que son droit à la qualité de l'environnement est brimé peut représenter pour les agriculteurs une source d'embêtement sérieux.

De ce, nous avons le sentiment que en ce qui concerne l'agriculteur, cette démarche est prématurée.

Elle survient au moment même où les agriculteurs sont à réaliser les adaptations déjà très importantes requises par les Services de protection de l'environnement.

À notre avis, les Services de protection de l'environnement représentent un outil suffisamment puissant dans les circonstances actuelles. Ils sont en

mesure de concevoir et de mettre en application les mesures destinées aux agriculteurs et mesures pour protéger l'environnement. Ils sont également en mesure de donner suite aux plaintes des citoyens qui se sentent lésés, et en même temps — et c'est l'avantage du système actuel, — et de ne pas donner suite aux plaintes non justifiées et aussi de procéder avec souplesse dans les cas délicats.

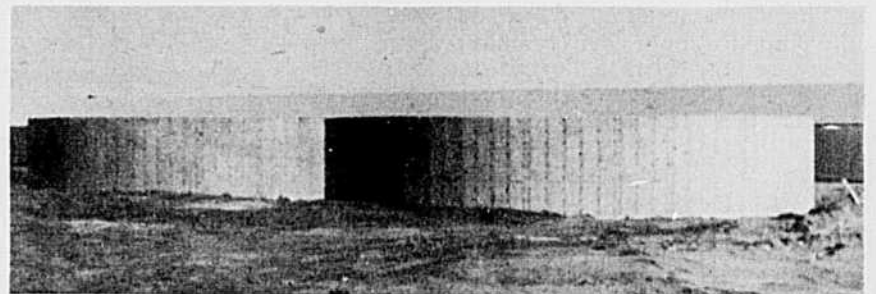
## Conclusion

Voilà les remarques que nous voulions vous communiquer sur le Bill 69. Nous espérons que vous saurez en tenir compte dans la rédaction finale de la Loi.

L'Union des Producteurs Agricoles

(1) "19a. Toute personne a droit à la qualité de l'environnement et à la sauvegarde des espèces vivantes qui y habitent, dans la mesure prévue par la présente loi et les règlements."  
"19b. Un juge de la Cour supérieure peut, sur requête, accorder une injonction pour empêcher tout acte ou toute opération qui porte atteinte ou est susceptible de porter atteinte à l'exercice d'un droit conféré par l'article 19a."  
"19c. La requête visée dans l'article 19b peut être faite par toute personne fréquente domiciliée au Québec qui fréquente un lieu à l'égard duquel une contravention à la présente loi ou aux règlements est alléguée ou le voisinage immédiat de ce lieu."

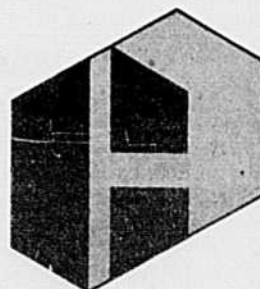
## CITERNES À PURIN



Nous nous spécialisons dans la construction de

## CITERNES À PURIN

- De 50 à 85 pieds de diamètre
- 8, 12 et 16 pieds de hauteur
- Entièrement rondes
- Béton coulé sans aucun joint
- Fabriquées selon les plans d'ingénieurs
- Estimation gratuite
- Garantie de 5 ans



**CONSTRUCTION  
ACTON LTÉE**

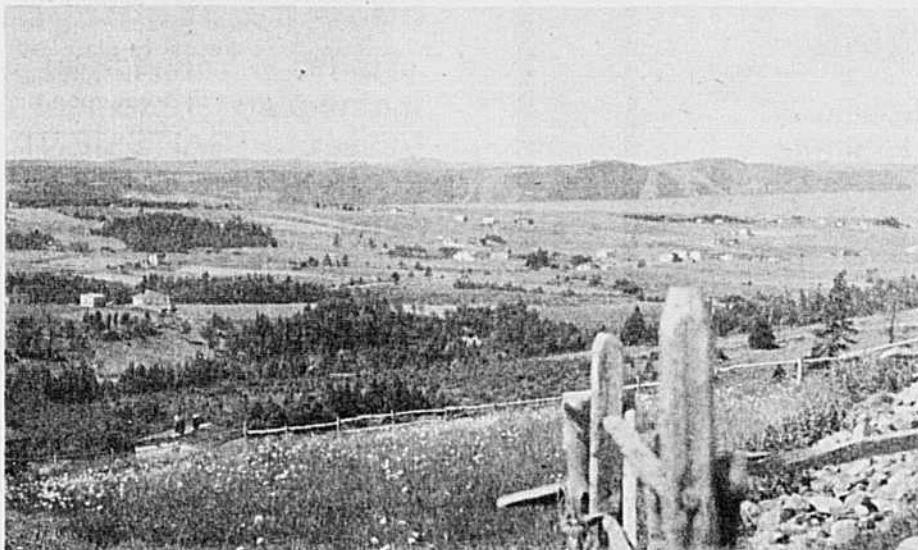
COFFRAGE DE BÉTON

Pour de plus amples informations

BRUNO DUPUIS, président

C.P. 1241,  
Acton Vale, Qué. J0H 1A0

Tél.: 514-546-7573  
Frais virés acceptés



N.D.L.R.: Au cours des derniers jours, le ministre de l'Agriculture M. Jean Garon a siégé dans diverses régions du Québec pour entendre des mémoires venant d'organismes intéressés à la question du zonage agricole. Nous vous donnons ici le compte rendu de ces différentes sessions.

### Saint-Hyacinthe

## Les municipalités sont de mauvais gardiens de l'agriculture...

Les règlements municipaux conçus en fonction du développement domiciliaire et industriel sont susceptibles de protéger le territoire agricole uniquement par le biais de la protection de l'environnement ce qui fait des municipalités de mauvais "chiens de garde" de la protection du territoire agricole, selon les administrateurs de la Fédération de Saint-Hyacinthe de l'UPA.

Premiers à intervenir dans le cadre de la tournée de consultation organisée par le ministre Jean Garon sur la protection du territoire, les porte-paroles de l'UPA de Saint-Hyacinthe ont de plus affirmé que les gouvernements municipaux sont "trop facilement soumis à des intérêts politiques, à des conflits d'intérêts ou de personnalité" pour suffire dans cette mission essentielle pour la collectivité québécoise.

Il appartiendra donc au gouvernement d'agir. En contrepartie, les municipalités pourraient être chargées de l'application concrète de la nouvelle loi dans le contexte d'une réglementation provinciale de protection du territoire agricole, d'enchaîner M. Jean-Yves Rouillard, le président de cet organisme.

Dans l'esprit de l'UPA de Saint-Hyacinthe, les municipalités auraient alors un rôle d'administrateur à jouer. Tout problème résultant d'une difficulté d'application à ce niveau pourrait ensuite être référé à l'organisme régional ou finalement à la région provinciale pour décision.

### La région

Pour les agriculteurs de la région de Saint-Hyacinthe qui ont investi collectivement \$655 millions dans l'équipement de production agricole, l'érosion de 158.000 acres par la spéculation, soit trois fois plus que le territoire effectivement occupé par les villes, souligne amplement la gravité du problème qui assaille cette région. Cela justifie une action rapide et énergique de l'État qui ne doit pas hésiter même à "exproprier les non-résidents pour redonner ces terres à l'agriculture", note le document qui dans l'ensemble paraissait encore plus revendicateur que celui publié par la confédération de l'UPA la veille.

### Saint-Jean-Valleyfield

## L'agriculture risquerait gros au jeu de la planification.

Parce qu'elle a toujours été la plus convoitée et doit subir les outrages du manque de bonne volonté des planificateurs de l'État, particulièrement l'Hydro-Québec, la région de Saint-Jean-Valleyfield n'a plus rien à espérer qu'une loi de protection du territoire pour sauver ce qui reste de la région la mieux nantie de la province.

La fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield a fait part de son désarroi au ministre Garon, à Saint-Hyacinthe, la semaine dernière.

Dans son document de référence, le ministère suggère deux types d'interventions pour enrayer l'hémorragie des terres arables: l'approche fiscale et l'approche planificatrice.

Quant à eux, les administrateurs de cette fédération considèrent que le

### Le zonage agricole

## Le ministre Garon consulte, les organismes parlent

Québec doit "dépasser la simple incitation et intervenir directement par une législation pour restreindre l'utilisation du territoire à des fins non agricoles."

Étant donné que la préoccupation première d'une telle loi est et doit demeurer la protection des bons sols, "ce serait une grave erreur que d'élargir son application afin de régir un ensemble de questions touchant le développement municipal ou industriel". À ce jeu, les administrateurs de la fédération régionale soutiennent que la protection des sols serait vite oubliée au profit d'autres forces économiques.

C'est donc le ministère de l'Agriculture lui-même qui doit assumer ses responsabilités et "placer tout le territoire agricole possible à l'abri des prédateurs", en recourant à des mesures fiscales pour pénaliser

ceux qui par convoitise tenteraient de soustraire du potentiel agricole certains terrains désignés.

### La région

La région de Saint-Jean-Valleyfield constitue une petite enclave bordée par les États-Unis, l'Ontario, le Richelieu, la rivière Outaouais et le Saint-Laurent. Pas moins de 88 p.c. de ce territoire est constitué de sols "A a".

### Québec-Sud (Beauce)

## Moins il y a de place, plus ça sent la ferme.

Parce qu'ils sont arrivés à organiser le plus important bassin de production

sans-sol sur un petit territoire, les agriculteurs de Québec-Sud (Beauce) savent mieux que personne que la loi de zonage constitue une étape essentielle à toute démarche visant à rétablir la coexistence pacifique des urbains et des ruraux en matière d'environnement.

Cette fédération régionale de l'UPA regroupe 3.772 producteurs répartis sur un territoire qui compte à peine 2,2 p.c. de tout le bon sol agricole du Québec et qui n'en produit pas moins 10 p.c. du volume agricole total de la province.

Cette forte productivité est le résultat d'une intensification des cultures sans-sol dans les deux principaux axes de développement de la Beauce, les vallées de l'Échemin et de la Chaudière. Située tout près d'un important bassin de population, cette

région a également été envahie par des milliers d'urbains en mal de nature dans cette région montagneuse du Québec qui évoque tellement pour le folklore québécois.

Devant une pareille évolution, la présidente de la fédération de Québec-Sud, Mme Jeanine Bourque considère que "l'État commettrait une grave erreur en procédant à un zonage partiel de la province puisque des territoires comme la Beauce seraient alors vite anéantis".

Sur un aussi petit territoire, l'environnement est devenu l'une de nos principales préoccupations, d'expliquer M. Marcel Giguère le directeur régional de l'UPA. La concurrence que se livrent citadins et ruraux a fait grimper le prix de certaines érablières à \$1200 l'acre, en plus de favoriser un morcellement tel que les services de

mise en marché sont placés dans une position de non-rentabilité et qu'il devient virtuellement impossible de songer à l'expansion d'une entreprise quelconque à cause des contraintes de l'environnement quant à l'espacement des lieux de résidence des fermes.

### Québec

## Il est dangereux de croire que tout le monde veut le zonage

La consultation présentement en cours sur l'aménagement du territoire agricole risque d'être la cause de bien des déceptions si le ministre Jean

Garon "continue d'affirmer que le zonage est devenu une nécessité évidente que plus personne ne conteste".

C'est du moins la mise en garde servie par les Fédérations régionales de l'UPA de Québec Nord-Est-Ouest la semaine dernière au ministre Garon, à Lévis.

Selon M. Jean-René Bouchard de la fédération Québec-Nord, "ce qui est évident et incontestable, ce sont les difficultés de plus en plus croissantes de pratiquer et développer une agriculture intéressante dans cette région".

Selon le document de l'UPA "toutes ces difficultés sont reliées au manque de planification des municipalités et à l'incohérence des organismes gouvernementaux ou autres qui pillent désabusément le territoire avec de plus en plus d'avidité".

À ce chapitre, les agriculteurs de la région de Québec considèrent que leur cas est très caractéristique: "les 108 municipalités de notre territoire ont vécu depuis les 10 dernières années une croissance phénoménale". La région a ainsi perdu un certain pourcentage de son territoire agricole par année pour la réalisation de travaux tous aussi défendables les uns que les autres: parc industriel, autoroutes, lignes électriques.

### L'Île d'Orléans

Les quelque 260 cultivateurs qui continuent de vivre de l'agriculture dans l'Île d'Orléans ont pour leur part dénoncé le ministère des Affaires Culturelles qui tente de se substituer au ministère de l'Agriculture pour assurer la survie de l'agriculture dans leur île seulement pour protéger le paysage qu'on vend aux touristes comme s'il s'agissait d'un Disneyland de l'agriculture.

Marc Lestage

### Sherbrooke

## Une position vraiment régionale!

De l'avis de plusieurs personnes présentes à la rencontre consultative de Sherbrooke concernant le projet de zonage agricole parrainé par le MAQ, le ministre Garon aurait semblé un peu décontenancé par le genre d'assentiment général qui se dégageait dans la région des Cantons de l'Est, surtout en ce qui concerne l'application de l'éventuelle loi de zonage.

Mais d'abord, après avoir souligné dans son discours d'ouverture le grand retard de Québec en ce qui regarde la protection de ses sols arables, le ministre de l'Agriculture a brandi le spectre d'une crise prochaine de "l'agro-dollar" pour signifier à l'ensemble des Québécois l'urgence d'augmenter au plus tôt notre autosuffisance alimentaire et le caractère capital de la présente consultation en ce sens, dans la mesure où l'idée de protéger les sols coûte celle d'asseoir solidement le "bargaining power" du Québec dans l'agro-alimentaire.

Laisant ensuite la parole au public, le ministre a entendu une douzaine de mémoires venant de la relève agricole, des technologues agricoles, des vétérinaires, des agronomes, des Cercles de Fermières, de l'UPA de Sherbrooke, de l'Ass. des agents d'immobiliers de la région, du CRD de l'Estrie, de la ville de Sherbrooke, d'un groupe universitaire relié à l'aménagement, et enfin d'un comité de citoyens (Katevale).

Globalement, trois points ont semblé rencontrer les objectifs de tous les intervenants, à savoir premièrement la nécessité de protéger les sols agricoles, deuxièmement l'importance que les producteurs agricoles soient partie prenante dans la détermination puis l'application de la politique de protection, et troisièmement l'exigence de créer des mécanismes régionaux d'application, afin que chaque région puisse agir en fonction de ses caractéristiques propres et de ses particularités. Fait étrange, si on excepte les divergences usuelles sur les modalités, c'est le ministre lui-même qui a le plus questionné les intervenants pour qu'ils précisent qui devait assumer la responsabilité du zonage. Or, à Sherbrooke, on réclame un organisme provincial doublé de comités consultatifs régionaux (avec plus ou moins de pouvoirs) ou siègeraient les producteurs agricoles et les municipalités. Cette position a semblé surprendre M. Garon, et on s'est demandé s'il n'avait pas déjà abdiqué face aux exigences de contrôle venant des municipalités ailleurs au Québec. Le MAQ aurait-il abandonné l'idée d'être le "contrôleur principal" de l'application du zonage?

Daniel Rivet

# TROIS ÉTAPES ESSENTIELLES DE TOUT PROGRAMME ANTI-MAMMITE EFFICACE

## 1ère étape



### Épargnez de l'argent

Utilisez le bain de trayons Hibitane

Réduisez la perte de lait en diminuant de 50% la fréquence de nouvelles infections. HIBITANE est la solution bleue qui possède l'activité antibactérienne de la chlorhexidine.

## 2ème étape

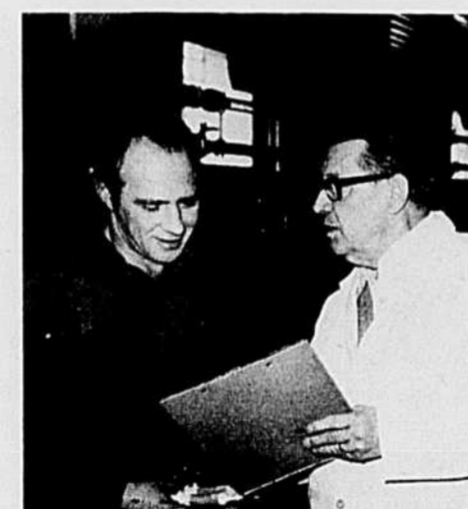


### Épargnez encore davantage

Traitez le troupeau au moment du tarissement. Utilisez le TRAITEMENT POUR VACHE TARIE en vente chez le vétérinaire.

On admet généralement que l'infection peut être éliminée plus facilement par le traitement de la vache tarie que de la vache en lactation.

## 3ème étape



### Assurez-vous du succès

Consultez le vétérinaire

Il doit être la pierre angulaire d'un bon traitement anti-mammite. La santé et la productivité du troupeau sont ses préoccupations principales.

## HIBITANE\* bain de trayons

(acétate de chlorhexidine)

la solution bleue qui possède l'action antibactérienne soutenue de la chlorhexidine.



## S.v.p. me faire parvenir de la documentation sur:

Les économies annuelles par vache réalisées grâce à un programme anti-mammite efficace.

Les principes à observer afin de maximiser le traitement anti-mammite.

Le traitement de la vache tarie.

À:

LABORATOIRES AYERST

Division vétérinaire

1025, boul. Laurentien, Montréal, Québec H4R 1J6

(lettres moulées, s.v.p.)

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

R.R. \_\_\_\_\_

Case postale \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

PROVINCE \_\_\_\_\_

LABORATOIRES AYERST  
Division de Ayerst, McKenna & Harrison,  
Limitée, Montréal, Canada

**Ayerst**

\*déposé Fabrication canadienne selon accord avec IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES LIMITED



**Un dernier voilier passait  
comme un coup de vent.  
Les canards sauvages  
voyageaient sans un cri.  
Une fois de plus, l'ordre de  
l'hiver allait succéder à  
l'ordre de l'automne...**  
(Le Survenant)

Les hommes façonnent la terre, mais la terre elle aussi façonne les hommes. Il y a des régions spéciales où la conjugaison de l'eau, du sol, de l'air contribuent à former des générations de gens différents bien enracinés dans leurs valeurs et presque étrangers aux grands courants qui agitent les voisins, pourtant pas loin. Les Iles de Sorel sont de celles-là. Pendant longtemps, les gens du Chenal-du-Moine et ceux de Ste-Anne de Sorel ont vécu dans leur milieu fermé, ouvert seulement sur les Iles, ses chenaux, ses canards, ses jones et ses liards.

Il y a aussi des pays, des coins de sol qui suscitent de l'inspiration chez des êtres doués de la sensibilité pour la sentir. C'est ainsi que les Iles de Sorel et Germaine Guèvremont ne font plus qu'un dans l'esprit de beaucoup de gens. Les Iles étaient là, attendant que Mme Guèvremont les magnifie et les porte à la connaissance de millions de gens par son monde poétique du Survenant. En cette splendeur douce du début septembre, je m'en fus tout bonnement faire la croisière des Iles, sur le Survenant III, avant que ce service ne disparaisse pour de bon avec la chute des feuilles.

#### Un paradis près de la civilisation

Du pont supérieur du Survenant III nous avons une vue magnifique des Iles qui portent des noms de rêve "L'Ile-aux-Fantômes, l'Ile d'Embarras, l'Ile-aux-raïns" et la belle

## Au Chenal-du-Moine

### Le Survenant revient toujours par Rosaline Ledoux

"Ile de Grâce" où vivait la Marie-Amanda si chère au cœur du Père Didace. Car, silloner les Iles-de-Sorel, c'est remonter le cours du temps et le cours du roman de Germaine Guèvremont. À tel point, qu'on ne peut faire la démarcation entre la réalité et la création littéraire. Les passagers du Survenant III saluent au passage la maison où vivent encore des Provençal, des Salvail. Quand vibrent dans le haut-parleur du bateau les sons doux de "Green Sleeve" le thème du Survenant, nous savons que nous entrons dans le Chenal-du-Moine, saluant au passage le chalet où vécut longtemps Mme Guèvremont et qui est encore habité par ses descendants. Les Iles sont rongées par les glaces et les courants tous les chalets sont sur pilotis car, à la débacle, ponceaux et passerelles ont misère à tenir. "Chez nous, le pont est tombé trois fois, de dire la fille de Mme Guèvremont, comme le Pont de Québec..."

Entre la pointe de Sorel et l'ouverture du Lac Saint-Pierre, ces dizaines d'îles de toute forme et de toute grosseur servent de refuge naturel pour quantité d'oiseaux. Au début d'avril, les gens du pays affirment qu'on se croirait sur les batures de la baie James, tellement la concentration d'outardes est considérable. C'est à perte de vue que l'on voit des bandes se diriger à la brunante, vers la baie de La Vallière et les terres avoisinantes.

En mai, les pêcheurs labourent la pointe de l'île de Grâce en quête de brochets qui atteignent facilement les dix livres. En juin, vient le tour des perchaudes et barbottes qui font les délices des gourmets, soit en filets pour la perchaude ou en gibelottes pour la barbotte.

Les îles de Sorel et de Berthier sont un endroit de vacances loin du monde habituel. Des chalets haut construits, sans aucune des commodités de la vie courante offrent un retour à la nature, exceptionnel pour le centre du Québec. Germaine Guèvremont qui nous a quittés il y a déjà dix ans a passé la majeure partie de sa vie entre terre et eaux. Elle a été à l'écoute des gens et de la nature. Sa fille Louise Gentiletti affirme: "Non seulement maman savait-elle bien écouter les habitants du Chenal, mais elle voulut se documenter à fond sur l'ensemble

de l'environnement avant de commencer à écrire. Pendant un an, elle observa scrupuleusement, en notant tout, les mouvements des eaux, les heures de levée et de coucher du soleil, les envols des oiseaux. Aucun des détails utilisés dans son oeuvre n'a été laissé au hasard. Elle savait exactement à quel moment la glace devait partir... Elle communiqua étroitement aussi avec le Frère Marie-Victorin et aucune précision concernant la flore et la faune n'est inexacte."

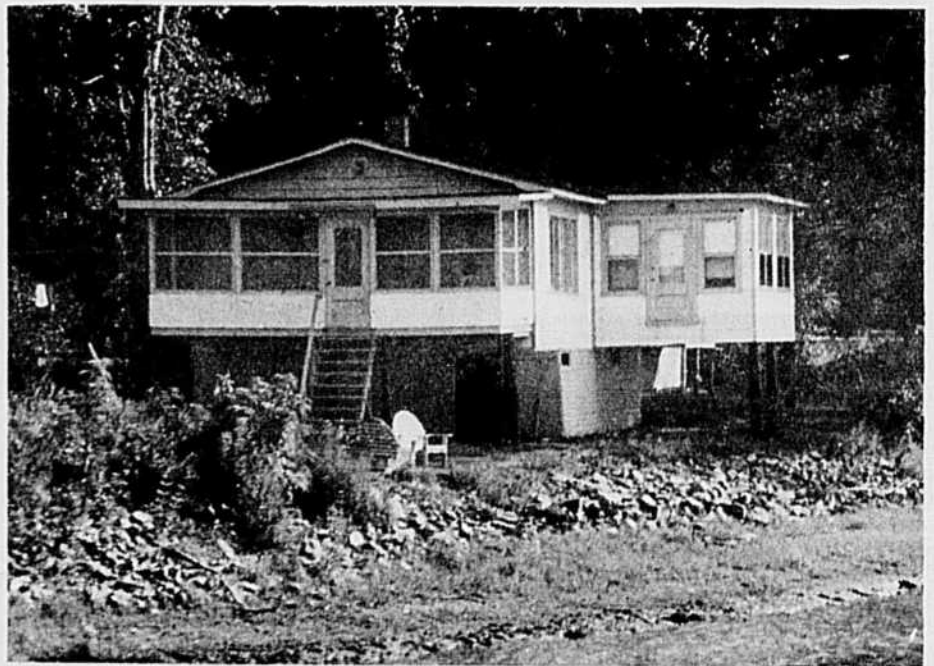
J'ai pu noter à bord du Survenant III que le nordet du début de septembre commence tôt à dépouiller les liards des îles, sortes de grands pétouliers noirs. Elles deviennent alors des endroits de chasse. Les jeunes canards sont forcés de sortir des jones et de s'habituer à un envol rapide, car les chasseurs sont déjà dans les mares en train de construire leurs affûts.

Au petit jour, en ces matinées de l'ouverture de la chasse, dans les baies de La Vallière, de Grâce, Girodeau, Saint-François, Maskinongé et DuFèvre, 3.000 ferments sont en mesure de constater la richesse giboyeuse des Iles. Pendant que sur les communes, lieu de pacage des animaux des agriculteurs des rives, les bécassins continuent de trouver leur nourriture.

Au fur et à mesure que la température deviendra plus froide, les baies se recouvriront de glace. Nous serons alors à la veille de l'arrivée des canards plongeurs qui se rassembleront en larges bandes sur le lac Saint-Pierre et se sera la chasse "aux grosses falles blanches."

Les Iles sont, de l'avis des Sorelois, de plus en plus populaires en hiver, surtout avec le nombre grandissant d'amateurs de pêche sur la glace. Ces endroits privilégiés de la nature sont toutes des propriétés privées appartenant aux agriculteurs en grande majorité et tant que les usagers sauront protéger la beauté naturelle de la région, la chasse, la pêche et les activités de plein air y auront une place prédominante.

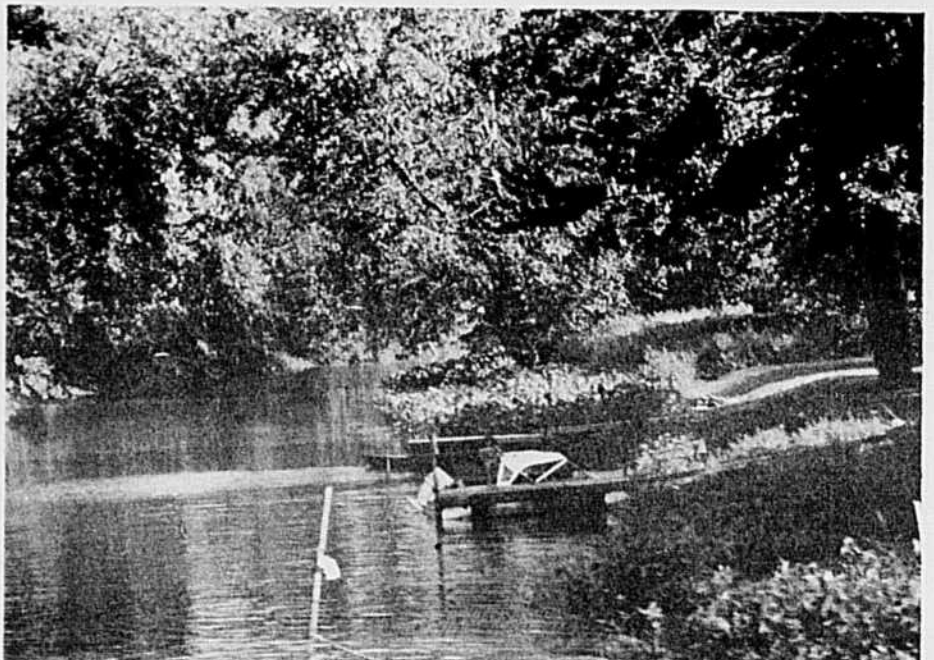
Malgré moi, dans la douceur de cette fin de soirée de septembre, il me semble que je chemine auprès du Père Didace qui dit avoir vu au lac une mer de canards: "Le firmament en est noir à faire peur. Ils arrivent par grosses bandes sur l'eau, c'est ben simple, ils nous mangent..." Je suis comme tout le monde qui au Chenal ne sait plus bien si le Survenant a déjà existé, je suis de ces gens qui disaient à Mme Guèvremont: "Vous savez, le Survenant, il va revenir..." Il faut croire que tous les Survenants du monde reviennent un jour. C'est ça l'espoir.



Le chalet des Guèvremont, où vécut l'auteur du Survenant, aujourd'hui occupé par ses enfants.



Une vieille maison de ferme encore habitée par les descendants des Provençal, sur la commune de l'Ile du Moine.



Les chenaux, canaux, liards et ponceaux forment entre Berthier et Sorel un ensemble d'une poésie douce en dehors du temps. Photos André Courchesne



**Ce qu'il  
faut manger  
pour être  
en bonne santé**

Vitamines, protéines, minéraux, graisses, hydrates de carbone, qu'en est-il vraiment de ces éléments qui, pour nous garder en bonne santé, nous procurer une plus grande vigueur, nous assurer une meilleure résistance à la maladie, doivent être absorbés par notre organisme de façon équilibrée? Entre la bouteille de comprimés et des aliments sains et frais, n'est-il pas plus agréable, plus économique et plus sûr de se renseigner adéquatement et d'aller chercher dans les aliments ce qui nous est nécessaire pour vivre en bon équilibre!

On peut vivre, bien sûr, en se nourrissant à la diable, mais à la longue, les effets néfastes d'un déséquilibre alimentaire se feront sentir.

À partir du Guide alimentaire canadien, l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie (ACCA) en collaboration avec l'Association médicale canadienne, a préparé une brochure intitulée "Ce qu'il faut manger pour être en bonne santé", dont le succès ne se dément point. À preuve, plus d'un million d'exemplaires ont déjà été distribués gratuitement à travers le pays par les soins de l'ACCA.

Aussi attrayant que détaillé, simple et clair, cet ouvrage nous apprend au départ que, pour se maintenir en bonne santé, il faut consommer au moins 40 substances différentes, mais que si les menus de nos repas quotidiens fournissent suffisamment de chacune des 9 substances de base, les 31 autres y seront également présentes. Ces 9 substances sont: les protéines, les vitamines A, B<sub>1</sub> (thiamine), B<sub>2</sub> (riboflavine), C (acide ascorbique), vitamine D, le calcium, le fer et l'iode.

Le rôle de chacune de ces substances dans l'organisme, les aliments qui en contiennent le plus, les quantités requises pour les enfants, les adolescents, les adultes, les femmes enceintes, tout y est indiqué.

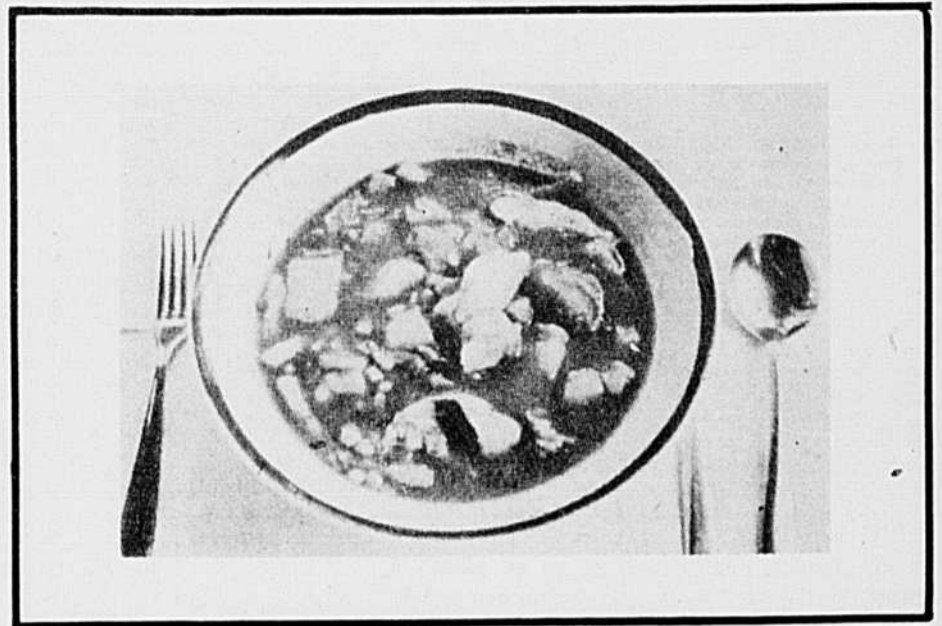
Des chapitres spéciaux sont consacrés aux adolescents, à l'art de bien cuire les légumes pour leur conserver leur valeur nutritive, la surveillance du poids et la carie dentaire complètent le tout. Des illustrations couleur des plus agréables ajoutent une note gaie et explicative.

L'ACCA tient gratuitement à la disposition du public en général, des enseignants et des étudiants, d'autres publications intéressantes sur l'économie, les mathématiques et les statistiques de l'assurance-vie, son historique et ses principes généraux, etc., et des instruments didactiques: manuels, bandes filmées, films couleur.

On peut se procurer la liste de ces publications ainsi qu'à l'unité, la brochure "Ce qu'il faut manger pour être en bonne santé" en en faisant la demande

au: Service de l'éducation  
L'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie  
666 ouest, rue Sherbrooke,  
Bureau 1407  
Montréal (Québec) H3A 1E7

*L'authentique  
gibelotte  
des  
Iles de Sorel*



Un élément touristique exceptionnel, une réputation déjà acquise, la gibelotte de Sorel rivalise avec tous les autres mets régionaux. Quiconque se rendra dans les Iles ne manquera pas de goûter ce plat bien de chez nous. Vous pouvez cependant le réussir dans votre cuisine, en tenant compte des petits secrets des cuisinières du Cheval-du-Moine. Pour une gibelotte, il faut compter quatre heures de cuisson sur un feu doux. C'est là le secret. Vous la préparez d'avance et la faites réchauffer avant de servir en y rajoutant le poisson.

**Ingrédients**

- quelques bardes de lard salé (on peut utiliser du bacon également)
- 3 oignons
- concentré de boeuf (genre Bovril)
- 6 carottes (ou une boîte en dés)
- 2 boîtes de tomates
- 1 boîte de tomates en purée

- 2 boîtes de jus de tomate
- des fèves jaunes (ou 2 boîtes)
- 1 boîte de pois
- 1 boîte de blé d'Inde en grains
- 1 dizaine de patates coupées en tranches
- sel, poivre, une feuille de laurier, thym, persil, oregano, ciboulette, piments broyés, sucre.
- eau
- barbottes entières ou en filet (des petites si possible)

Dans un gros chaudron, faites revenir le lard coupé en dés, puis ajoutez les oignons coupés en tranches et une cuillerée à soupe de concentré de boeuf. Lorsque les oignons seront dorés, placez-y les grosses tomates, le jus de tomate, deux tasses d'eau, le sel (pas trop, car le lard est salé), le poivre, les épices, une cuillerée à soupe de sucre (ou une pincée de soda pour éliminer l'acidité) et la purée de tomate. Ajoutez les légumes non cuits (patates, fèves, ca-

rottes) et laissez mijoter environ une heure.

Lorsque ces légumes seront presque cuits, complétez avec les autres légumes avec leur jus (pois, blé d'Inde) et continuez de faire mijoter. Une demi-heure avant de servir, étendez sur le dessus le poisson (une demi-livre par personne environ) et servir une fois cuit.

Remisez la gibelotte non utilisée au froid. Vous pourrez faire réchauffer le bouillon le lendemain et y rajouter du poisson. La gibelotte aura épaissi par la cuisson et sera encore meilleure.

Vous pouvez servir comme accompagnement des oignons espagnols en tranches auxquels on aura ajouté du vinaigre, et des filets de perchaude cuits au beurre. Un bon vin blanc complétera ce délice.

*Bon appétit!*

**PARLONS... fantaisie...**

avec Hélène Goudreau

**Coussin saugrenu  
pour chambre d'enfant**

Voici un coussin décoratif pour les chambres d'enfants. Il est simple et égaiera tout aussi bien un boudoir. Il est fait de velours; des retailles de coton forment le corps de l'oiseau et de la feutrine de couleur contrastante complète la forme des yeux et de la fleur.

C'est idéal pour transformer un coussin défraîchi ou de couleur terne. Faites-en plusieurs de formes et de grandeurs différentes. Les animaux peuvent vous inspirer pour une série de coussins sur ce thème tant aimé des enfants. Les couleurs vives sont bien

sûr préférables pour plus de contrastes. Un brin d'humour, un animal saugrenu, tout est permis quand il s'agit d'amuser les touts-petits.

**Matériaux:**

Velours, corduroy, denim... ou tout autre tissu assez résistant. La quantité dépend de la grandeur du coussin choisi.

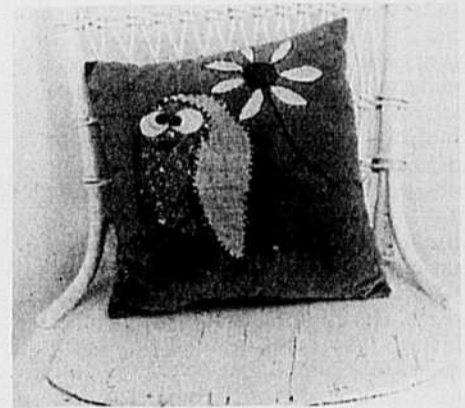
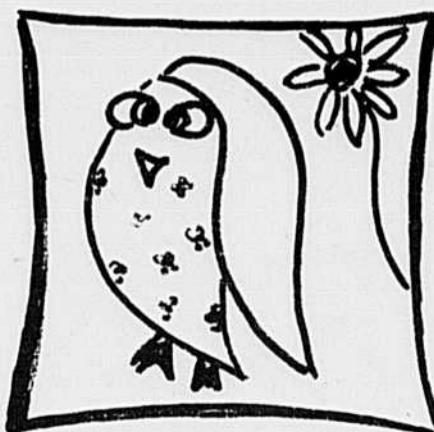
Retailles de coton uni et fleuri pour les 2 parties du corps de l'oiseau. Feutrine de couleurs différentes pour les yeux, les pattes et le bec de l'oiseau et pour la fleur.

Fil à broder noir ou laine fine noire, pour la tige de la fleur et pour fixer les pièces de tissu sur le coussin.

Aiguilles, ciseaux, papier, colle pour le dessin des diverses parties de l'oiseau et de la fleur.

**Fabrication:**

Bâtir le coussin en velours, en cousant 3 des côtés et en laissant ouvert le 4e côté. Vous pouvez soit le remplir avec de la mousse de kapok, soit en faire une housse pour recouvrir un autre coussin. Avant de le remplir ou de recouvrir un coussin existant déjà, nous allons le décorer. Relever et agrandir



le patron sur feuille quadrillée ou dessiner un patron à son goût. Pour l'oiseau sur feuille quadrillée, 2 morceaux complètent son corps; le devant de l'animal est en tissu fleuri, et le dos en tissu uni, ceci pour établir un certain contraste.

Tout le reste du dessin est fait de feutrine, ce qui est avantageux puisque la feutrine contrairement au coton ne s'effiloche pas. Tailler les 6 rondelles qui forment les yeux, les 2 pattes, les 7 pétales de la fleur, et le cercle pour le coeur de la fleur. Coller la feutrine sur le coussin, après avoir assemblé les morceaux formant le corps avec du fil à broder noir. On assemble le corps de l'oiseau au point de croix. Il doit être fait très rapproché pour plus de solidité. Après cette opération on colle la feutrine avec une petite quantité de colle blanche à bois. On refait un autre point de croix autour des pétales de la fleur, puis on termine en bâtissant la tige au point arrière.

Quand la décoration du coussin est complétée, on le remplit avec de la mousse et on referme le côté laissé ouvert, ou on recouvre un coussin qu'on a déjà. Le tout se fait en un tour de main et c'est un très joli cadeau!



# Le Courrier de Marie-Josée

**CONDITIONS DU COURRIER:** Se présenter — Âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

## Où est l'hérédité, où est l'évolution?

**Q/** Je suis une épouse de 32 ans, mère de 3 enfants. Le temps me manque pour vous exprimer par écrit tout ce que je ressens après avoir lu la lettre de J. Rosaire Paquin, prêtre qui disait "tels parents, tels enfants". Mais je suis si déconcertée par votre réponse que je tiens à vous faire part de ce qui me vient en tête.

Puis-je me permettre d'avoir constaté que l'ignorance, menée par le bout du nez par l'inconscience et, si les fées se sont senti généreuses, elles auront ajouté l'entêtement, de tels rejets dont les parents étaient probablement semblables ne sont pas sortis du trou. Ils doivent quand même certainement avoir une chance. Il le faut. L'Écriture Sainte dit amour et charité.

Serait-ce dire aussi que tous ceux dont les parents sont vieux et ont des caractères de chiens (les mauvais) se résignent quand même à épouser l'élu? Ça ne doit pas être ça, car pauvre pays, il serait misérable sans enfants. Et pauvre bon Dieu, où c'est qu'il les prendrait ses anges? Et vos bons conseils qu'en ferions-nous?

Respectueusement,  
Monique Aubin.

**R/** Les propos de M. Paquin pour ceux qui ne s'en souviendraient pas consistaient à dire de façon simplifiée: "Jeunes gens qui vous cherchez une épouse, attention. Regardez les beaux-parents, il y a de fortes chances qu'en vieillissant, cette bien-aimée toute dorée ressemble en plus ou moins à sa ventripotente et ennuyeuse maman..." En cela, il y a la sagesse de l'expérience d'un vécu de 80 ans et qui n'est pas fausse.

Ce qui ne veut pas dire que l'on balaie d'un trait tout ce qui n'est pas hérédité et que l'on ne fait pas la part de l'influence du milieu, de l'éducation, des contacts que la vie normale apporte, de l'éducation prise à l'extérieur et de l'instruction qui vient des écoles et de la vie. En disant "tels parents, tels enfants", je n'entrerais pour ma part pas tellement la question des "vices", ou de ce que l'on qualifie de tels. Souvent, des enfants qui auront souffert de la paresse et de l'ivrognerie paternelle se précipiteront au travail et auront horreur de la bouteille. En forme de compensation, ils voudront éviter à leurs enfants ce qu'eux-mêmes auront subi. Mais dans la question si délicate de la vie de couple, c'est peut-être là que les travers des parents d'habitude de se reproduire. En plus ou moins encore, il n'y a pas de statistiques là-dessus. C'est imprécis comme toutes ces vérités qu'on dit venir "de la sagesse des nations."

Si l'on prenait au pied de la lettre ces affirmations "tels parents, tels enfants", on n'aurait jamais de progrès, jamais d'évolution, jamais de renouveau. Alors que la vie des familles est mouvante et sinueuse. Il y a des familles qui montent et d'autres qui descendent. Les familles s'enrichissent de l'apport du sang généreux d'autres familles qui viennent ajouter des éléments de progrès, de santé, d'intelligence dans des rameaux familiaux qui ont tendance à dégénérer. Mais c'est indiscutable quand même que les enfants ont une sorte de mimétisme pour "singer" leurs parents dans des attitudes si simples et si anodines qu'il n'y a qu'un bon étranger pour les voir. Un bon curé de paroisse est de ceux-là.

Marie-Josée

### JE ME SUIS RÉVEILLÉE À TEMPS

**Q/** Je suis une fille de 16 ans, en 11e année. Je veux répondre à celle qui signait "Trop seule" et qui disait que trop de garçons sont des salauds. Quand j'avais 15 ans, je vivais un peu comme toi, je trouvais ça ennuyant. Puis, je suis entrée dans un groupe de ballon-balai. J'ai connu énormément de gars. Beaucoup ne pensaient qu'aux corps des filles. Je suis allée un peu loin avec eux, puis je me suis réveillée à temps. Mes parents me grondaient parce qu'ils connaissaient ce type de gars. J'ai cessé de sortir avec

cette "gang", qui m'apprécie beaucoup plus quand je les rencontre.

Il y a un mois j'ai rencontré un jeune homme distingué qui je crois m'aime pour moi-même. Nous sortons souvent, il ne cherche pas uniquement à m'entraîner dans des endroits pour abuser de moi. Tu vois donc qu'il en existe encore de ces sortes de gars. Je suis certaine qu'un jour toi aussi tu vas rencontrer quelqu'un de bien. Je tiens à être souriante, à faire des farces avec tout le monde et ça va bien. Je suis un peu grassette, mais j'accepte ma situation. C'est ça qui compte.

Patricia.

**R/** Merci de tes lignes qui apportent du réconfort à toutes celles qui se demandent où elles s'en vont. L'important pour tout le monde, filles ou gars, c'est de vivre vraiment chaque jour. Pas uniquement en attendant "le grand amour". Mais de savoir voir les petites choses agréables qui finissent par être grandes. Quand l'amour passe, tant mieux.

**NOTRE AMI JOSEPH-PIERRE:** Un correspondant fidèle du Courrier de Marie-Josée vient de publier à son compte un volume de quelque 250 pages où il relate au fil des jours ce qui a fait sa vie. Jean-Pierre Michaud nous dit: "À ma retraite, j'ai décidé d'écrire un livre. Ce livre a été écrit par un père et une mère de 14 enfants vivants. Le titre: "Mon histoire est une épopée." Ce livre écrit par un vieux cultivateur qui s'est battu pour l'Union professionnelle et la coopération est en vente chez J. Pierre Michaud, c.p. 34, Les Hauteurs, cté Rimouski, P.Q. Il coûte \$8.

**RÉUNISSONS NOS EFFORTS:** Une lectrice de St-Louis du Ha Ha nous envoie ces commentaires en marge d'une lettre parue dans le numéro du 31 août où un jeune homme de 18 exprimait son opinion.

"J'ai moi-même 18 ans et je suis fille de cultivateurs. Je suis surprise de constater qu'il y a encore des garçons qui ont des idées sérieuses et qui ne pensent pas qu'à satisfaire leur plaisir par le sexe avant de trouver chaussure à leur pied... Et qui veulent garder et protéger celle qui a le courage de se préserver pour un seul homme. Notre corps n'est pas un jouet et nous devons toujours lutter contre les garçons qui ne veulent pas le respecter. Pourquoi? Parce qu'ils fuient les responsabilités, leur égoïsme les empêche d'apprécier les valeurs et les richesses que chacun possède en soi. Nous ne sommes pas des animaux, nous avons une intelligence et nous savons nous en servir. Pourquoi y a-t-il si peu de jeunes qui rêvent au grand amour. Notre devoir est de ne pas laisser éteindre notre lignée, mais de la faire grandir."

### Solidarité au Tiers-Monde

Donnons-leur un coup de main  
**OXFAM**

#### SOLUTION DU 14 SEPTEMBRE

NOISETTE COQ  
ALSACIENNE  
VESCE T OPTÉ  
EAU ROUVIÉUX  
TOUVE ISEE  
EMPEIGNE RO  
FEUILLE REIS  
ISRAEL JACEE  
E II EPAIR R  
NIES TOREERA  
TORON RR MAI  
EN NIECE ETE



### Doigts agiles, coeurs légers

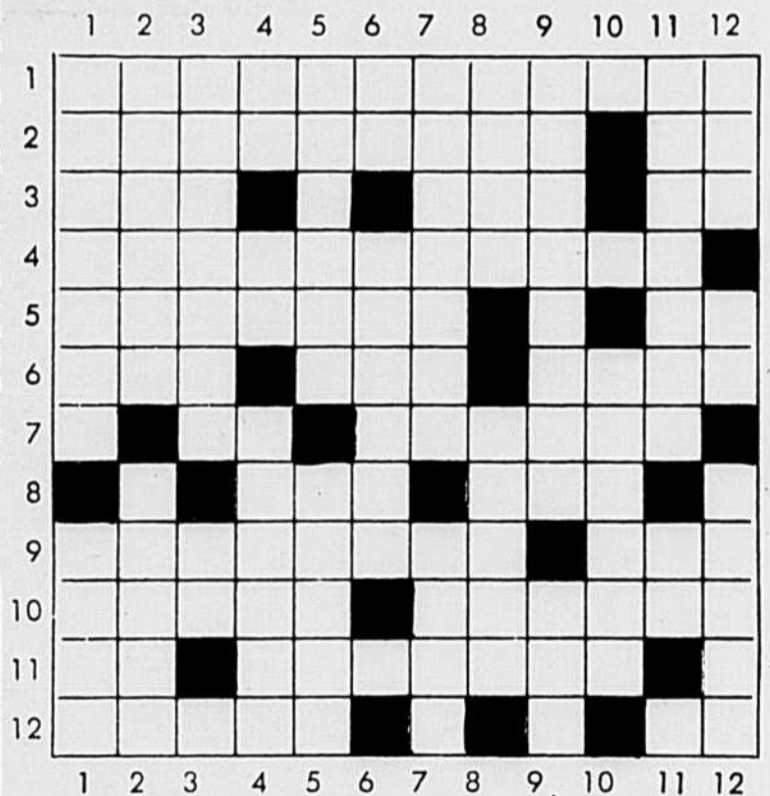
**7065-** Trois morceaux favoris des jours froids. Tailles 8-10-12-14 incl. Prix: \$1.50

**4546-** Bel ensemble dernière mode pour les jours d'automne. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18. Prix: \$1.50

**4820-** Poncho amusant pour les petits. Tailles d'enfant: 2, 4, 6, 8, 10. Prix: \$1.50

Adressez vos commandes à la Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 60 ave Progress, Scarborough Ont. M1P 4P7. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les TAILLES mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. **IMPOR-TANT:** Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

## MOTS CROISÉS la Terre



#### HORIZONTALEMENT

- Appareil agricole léger, faisant des labours superficiels (plur.).
- Propriété dont jouissent certains corps de disperser la lumière en rayons colorés. Marque l'alternative.
- La plus vile populace. - Sans vêtement (plur.). - Gadolinium.
- État d'abandon et de solitude morale complète.
- Qui n'est point cultivé. - Pronom indéfini.
- Enlève. - Pluie. - Pare.
- Coups de baguette. - Grande plaine herbeuse de l'Amérique du Sud.
- Couleur du cheval. - Préfixe égalitaire.
- Race de taureau. - Pareil.
- Principe actif des graines du persil. - Langue parlée dans la région du Caucase.
- D'un verbe gui. - Commerçant détaillant en produits laitiers.
- Terrain en pente. - Métal précieux.

#### VERTICALEMENT

- Maladie produite par un champignon parasite sur les feuilles de vigne. - Lien d'osier qui sert à lier les fagots.
- Est. - Reproduit un écrit.
- Donner aux terres un troisième labour. - Mesure chinoise.
- Charpente du corps humain. - Obtenu. - Indépendant, souverain.
- Oiseau voisin de la perdrix. - Première vertèbre du cou.
- Note de la gamme. - A la forme d'une botte.
- Toile dans laquelle on ensevelit les morts. - Neuvième lettre grecque.
- La totalité. - De cette façon.
- Mettons dans un silo. - Pièce de la charrette.
- Sert à défricher un terrain très dur avant terrassement.
- Reins de certains animaux. - Sert à lier.
- Point cardinal. - Venu au monde. - Organe reproducteur des végétaux de l'embranchement des phanérogames.

## C'est le temps de croquer la pomme

Comme collation à la récréation...  
Au nord de Montréal, dans le Comté des Deux-Montagnes, se situe une localité splendide à vocation agricole: **Saint-Joseph du Lac**, mieux connu sous le nom du "Royaume de la pomme" au Québec.

Deux cents pomiculteurs s'appliquent depuis plusieurs générations à offrir aux consommateurs un fruit délectable et juteux à point, de quoi faire frémir vos papilles gustatives.

Nous vous invitons, tout en faisant une ballade à venir contempler le décor enchanteur que procure un million de pommiers bercés par un vent serein d'automne.

Vous pourrez vous approvisionner de votre fruit préféré, soit en l'achetant directement chez un pomiculteur

ou bien, en le cueillant vous-mêmes dans son verger, s'il y consent. D'ailleurs le ministère de l'Agriculture du Québec offre un service de renseignements à ce sujet, à partir du 15 septembre, du mercredi au dimanche entre 9:00 A.M. et 5:00 P.M. au téléphone suivant: 472-1030 ou en vous rendant au kiosque d'information de Saint-Joseph du Lac au 1028 rue Principale tout en suivant les panneaux publicitaires.

Encourageons l'économie québécoise, en exigeant un produit bien de chez nous!

Source: Service d'animation et de mise en marché de l'U.P.A. des Laurentides. (514) 472-0440. Pour de plus amples renseignements: 472-0440.



# CRÉE POUR LES GRANDS ESPACES

...C'EST

# WHITE®

Depuis toujours, le fermier s'identifie à la qualité de son attelage. Autrefois, chez un producteur agricole, la qualité de ses chevaux était synonyme de prospérité. Aujourd'hui, le succès chez le producteur moderne se mesure encore à son attelage. C'est pourquoi **WHITE** construit pour le producteur progressif, de puissants tracteurs et qu'il appose le symbole d'excellence **WHITE** sur tous ses modèles de tracteurs: 2-50, 2-60, 700, 2-70, 2-85, 2-105, 2-135, 2-155 et 2-180, tous disponibles à deux ou quatre roues motrices; ainsi que les tracteurs articulés à quatre roues motrices, les 4-150 et 4-210. Chaque tracteur est construit pour satisfaire même les exigences les plus sévères des usagers. En '78 par exemple, le style et les dispositifs de sécurité sont dans plusieurs cas entièrement nouveaux. Souvenez-vous que plus on recherche une valeur durable, plus on apprécie le Symbole d'excellence **WHITE**. Pour plus d'information sur nos programmes spéciaux de ventes d'automne et de financement, et pour vous assurer d'un service après-vente des plus compétent, voyez votre concessionnaire **WHITE** dès maintenant.



*Pierre Bouchard*  
Pierre Bouchard



## COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SERVICE DES MACHINES AGRICOLES/1055 OUEST, RUE DU MARCHÉ CENTRAL, MTL, QUÉ.

**LES COOPÉRANTS  
COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE**

(Ci-après appelée la Compagnie)  
Siège social: Montréal

**AVIS D'ASSEMBLÉE(S) RÉGIONALE(S) ANNUELLE(S)**

Avis est par les présentes donné que l'(les) ASSEMBLÉE(S) RÉGIONALE(S) ANNUELLE(S) 1978 des membres de la Compagnie qui ont leur domicile dans la (les) région(s) mentionnée(s) plus bas sera(ont) tenue(s) au(x) lieu(x), date(s) et heure(s) indiqué(s) ci-après:

RÉGION	DATE	LIEU	HEURE
Abitibi-Témiscamingue	31 oct. 1978	Sous-sol église St-Michel Angle Cardinal Bégin et Portage, Rouyn	9h30
Bas St-Laurent	18 oct. 1978	Hôtel Horizon Bleu de Sacré-Coeur Rue Du Rocher, Rimouski	13h30
Côte-du-Sud	19 oct. 1978	Institut de Technologie Agricole La Pocatière	20h00
Joliette	17 oct. 1978	Club de Golf Rang Visitation Joliette	21h15
Laurentides	17 oct. 1978	Sucrerie Bélanger Mont-Laurier	11h00
Nicolet	24 oct. 1978	Salle La Flèche d'Or St-Cyrille de Wendover	9h30
Québec-Est	18 oct. 1978	Place Charles Baillargeon 2030, boul. Père Lelièvre Duberger, Québec	20h00
Québec-Ouest	18 oct. 1978	Place Charles Baillargeon 2030, boul. Père Lelièvre Duberger, Québec	20h00
Québec-Nord	18 oct. 1978	Place Charles Baillargeon 2030, boul. Père Lelièvre Duberger, Québec	20h00
Québec-Sud	12 oct. 1978	Polyvalente Benoit Vachon Ste-Marie de Beauce	20h30
St-Jean-Valleyfield	13 oct. 1978	École Polyvalente de Beauharnois, Beauharnois	21h00
Saguenay-Lac St-Jean	19 oct. 1978	Sous-sol Église St-Jérôme St-Jérôme	20h00
Sherbrooke	31 oct. 1978	Salle O Grand R Ascot Corner	9h30

**DESCRIPTION DE LA(DES) RÉGION(S)**

Abitibi-Témiscamingue: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue  
Bas St-Laurent: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'UPA de Bas St-Laurent  
Côte-du-Sud: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud  
Joliette: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'UPA de Joliette  
Laurentides: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'UPA des Laurentides. Sont rattachés à ce territoire les assurés domiciliés dans les limites de la communauté urbaine de Montréal et tous les assurés domiciliés en dehors de la Province de Québec.  
Nicolet: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'UPA de Nicolet  
Québec-Est: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'UPA de Québec-Est  
Québec-Ouest: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'UPA de Québec-Ouest  
Québec-Nord: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'UPA de Québec-Nord  
Québec-Sud: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'UPA de Québec-Sud  
St-Jean-Valleyfield: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'UPA de St-Jean-Valleyfield  
Saguenay-Lac St-Jean: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac St-Jean ainsi que tout territoire de la province de Québec qui ne fait partie d'aucune Fédération de l'UPA  
Sherbrooke: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'UPA de Sherbrooke

**REMARQUE**

Conformément aux statuts et règlements de la Compagnie, les membres seront appelés, lors de cette(ces) assemblée(s) régionale(s) annuelle(s), à élire des délégués et des substitués pour l'assemblée générale annuelle ou pour toute assemblée générale spéciale de la Compagnie.

Le Secrétaire,  
P.-ANDRÉ VEILLEUX

Donné à Montréal,  
le 15 septembre 1978

**SERVICE DE  
CONSULTATION AGRICOLE**

- DRAINAGE SOUTERRAIN
- PORCHERIE, POULAILLER, ÉTABLE
- POSTE DE SÉCHAGE ET D'ENTREPOSAGE DES GRAINS
- RECHERCHE EN MACHINISME AGRICOLE

**SPÉCIALISTES EN GÉNIE RURAL**

Hamel, Ruel & Associés,  
150 rue Marchand, Suite 600,  
Drummondville, P.Q. J2C 4N1  
(819) 478-8191

André Boudreau, Ingénieur et Agronome  
Luc Audet, Ingénieur et Agronome  
Jean Monfet, agronome et ingénieur jr

**L'aide alimentaire...**

suite de la page 4

développement et que le problème est pire encore dans les campagnes". Dans un tel contexte, sera-t-il jamais possible d'atteindre ce "nouvel ordre économique" si justement réclamé par le bloc des pays pauvres? M. Pépin répond que oui, dans la mesure où nous

orienterons nos efforts vers l'augmentation de l'auto-suffisance alimentaire dans les pays auprès desquels nous intervenons. Nous verrons dans un prochain article comment cela pourrait se faire et, un peu plus tard, comment cela ne se fait pas...!



**WINCO**  
notre assurance  
fiabilité

Le jour viendra où il vous faudra acheter un alternateur, parce que vous n'avez pas les moyens de manquer d'électricité. Winco vous offre des alternateurs fiables et durables. "J'ai choisi le modèle Winco qui convient à mon exploitation. Quand je suis au loin, j'ai l'esprit tranquille grâce à la double assurance de technique et de fiabilité: Winco et la COOP! C'est champion!"

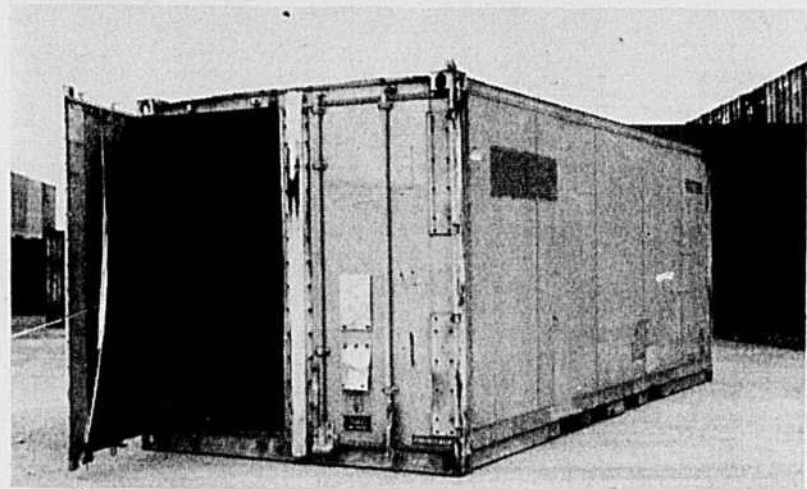
Pierre Bouchard  
Modèle: 30PTOC3

Voyez les modèles Winco chez votre dépositaire COOP ou écrivez à:

Coopérative Fédérée de Québec  
4225 rue St-Joseph  
Trois-Rivières, P.Q. G9A 5L9  
Tél. (819) 379-8551

**COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE**

**CONTAINERS MARITIMES USAGÉS  
À VENDRE**



- 2 formats
- 20' x 8' x 8'
- Complètement à l'épreuve des intempéries
- pratiques et convenables
- ou 40' x 8' x 8'6"

● PEUVENT SERVIR À LA FERME, REMISE OU COMME BÂTISSE POUR LA CONSTRUCTION

- Les deux portes peuvent être verrouillées
- Fabriquées en acier ou en aluminium.

Pour de plus amples informations s'adresser à:



**Les services Conterm Inc.**

220, Avenue Labrosse, Pointe-Claire  
Tél.: (514) 694-2164

# ANNONCES CLASSÉES

**COUT DE L'INSERTION:**  
**Annonces sans cadre: \$0.20 le mot**  
**Prix minimum (20 mots et moins) \$4.00 par parution**  
**Titre en capitales 8 points noirs \$2.00 additionnels par parution**  
**Annonces encadrées et encans: \$1.30 la ligne agate**  
**Supplément pour annonce avec numéro de case réservée au journal: \$0.50 par parution**  
**RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives et plus du même texte.**  
**DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: (en lettres majuscules s.v.p.) nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc.**

**LES ANNONCES CLASSÉES SONT STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le vendredi précédent. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:**

**LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS**  
**515, avenue Viper, Montréal, Québec H2L 2P2**  
**Tél.: (514) 288-6141.**

### AGUISAGE

**AGRICULTEURS:** Nous agissons pour les "clippers" à vaches. Aguisage garanti \$2.00 set, avons en stock les pièces pour clippers modèles 51 ou 510. La réparation se fait la journée même. Vendons lames neuves (aguisées). Travail garanti. Adressez-vous: La Maison D'Aguisage Stewart, C.P. 24, Sorel, J1P 5N6.

**MISSIEURS:** à notre usine, faisons un aguisage parfait, clippers d'animas, réparons correctement votre tondeuse Stewart si nécessaire, ouvrage garanti, retour rapide. Adressez à L'USINE D'AGUISAGE STEWART, Pierreville, Cte Yamaska, Québec, J0G 1L0.

### ANIMAUX À VENDRE

**VACHES** à lait pur-sang ou croisées, fraîche vélées ou devant véler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUMMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: 471-8181.

**CHOIX** taures Holstein pur-sang ou croisées venant d'Ontario véland septembre et octobre. Ces taures sont vendues livrées. Prix spécial pour plusieurs, s'adresser FERME EMILIE CHOUINARD, R.R. 1, Lucville, Cte Rimouski, Tél.: (418) 739-4505.

**TRES** bonnes vaches laitières à vendre, croisées ou pur-sang toutes claires de test fédéral. Je suis acheteur de taures ouvertes ou saillies. Je prends échange, s'adresser à Clément Choimier, sortie 68, Autoroute des Cantons de l'Est, route 139, St-Alphonse, Granby, (514) 378-1842.

**VACHES** Holstein à vendre vélées ou devant véler sous peu. Venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. Vaches de choix vendues à bon marché. RALPH COUET, 5841 Rg Ste-Cécile, St-Félix de Valois, De 7 hres à 10 hres p.m. (514) 889-5215.

**BELLES** jeunes vaches et taures Holstein véland en tout temps, provenant des meilleurs troupeaux améliorés du Québec et de l'Ontario. Livraison gratuite. Aussi acheteur de troupeaux et roulant de ferme. ALBERT MAURICE WINDSOR, QUÉ. (819) 845-2191.

### VACHES LAITIÈRES À VENDRE

**VACHES** et taures Holstein véland en tout temps, provenant du Québec ou de l'Ontario, croisées ou pur-sang. Acheteur de troupeau laitier. Par-against comptant JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvestre, Comté Nicolet, Tél.: (819) 285-2929, 285-2040, 285-2322.

**AMÉLIORÉ** la qualité de votre élevage avec des sujets de race Landrace. G.E.O. MAYRAND, 226, Quinlan, Laval des Rapides, 669-7724.

**VACHES** et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant d'Ontario, véland en tout temps. Prix défiant toute compétition sur achat de plusieurs camions pour la livraison. S'adresser à FERMAND CHOUINARD, Ste-Flavie, Cte Rimouski, Tél.: 775-7018.

**VACHES** HOLSTEIN à vendre vélées ou devant véler sous peu, vaches de choix venant des meilleurs troupeaux OMER MAISONNEUVE, 521, boul. Lacombe, St-Paul Ermitte, Cte l'Assomption, Route 48, Ferme: (514) 581-5670. Résidence: 722-0956 ou 725-1390.

**TRU** HES de race croisée devant mettre bas dans 1 mois et 2 mois. M. Bérubé, (Après 6 heures p.m.) (819) 398-2484.

**LANDRACE**, verrat classé prêt pour le service, aussi truies saillies à vendre. MARIUS LAROCHELLE, 795 Ch. Bélair, St-Jean Chrystostôme, Cte Lévis, 839-9878.

### VACHES LAITIÈRES À VENDRE

**VACHES** et taures croisées ou pur-sang fraîche vélées ou véland sous peu. Acheteurs de troupeaux laitiers. DENIS TRUDEAU, 1225, Principale Ste-Julie, Cte Verchères, (514) 649-1169.

### JERSEY

**VACHES** et taures Jersey pur-sang enregistrées de très bonne lignée à vendre en tout temps. S'adresser à Léo Chouinier, St-Césaire, Cte Iberville, Tél.: (514) 469-4810.

**80** belles taures Holstein véland d'ici à décembre. S'adresser à GEORGES VINET, cultivateur St-Louis Gonzague, (514) 373-4148.

**HERFORD** enregistrés et éprouvés. Très beau choix de taures et taures de 1 an et 2 ans, sans corne. CONRAD BERARD, St-Barthélemy, (514) 885-3905.

**10** brebis Suffolk prêtes à s'accoupler, 1 bélier Dorset enregistré. WICKHAM (819) 398-7382.

### VACHES LAITIÈRES À VENDRE

**VACHES** et taures Holstein pur-sang ou croisées, vélées ou devant véler sous peu. Échange accepté (boeufs etc.). S'adresser à NORMAND THIERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, Cte Montcalm (face à la Cosop) Tél.: Ferme (514) 839-2749 Rés.: (514) 478-0967.

**VACHES** et taures Holstein pur-sang enregistrées et aussi croisées fraîche vélées ou véland sous peu. Testes contre Brucellose. Roger Quintal, Varennes, (514) 652-3468 ou 652-2357.

**BEAU** mâles Yorkshire à vendre, indice provincial du troupeau. Prix raisonnable. Henri Moreau, St-Agapit, (418) 888-3893.

**À VENDRE:** 3 juments et un cheval de travail de couleur noir. Réal Bélanger, Ste-Monique Deux-Montagnes, Mirabel, (514) 475-8333.

Catalogue illustré gratuit comprenant treize photos de pleine page de porcs enregistrés Yorkshire, Landrace suédois et canadien, Lacombe, Chester White, Hampshire, Duroc, Tamworth, Berkshire, British Saddleback, English Large Black, Hybrides tachetés bleus de tout âge, TWIDDLE FARMS, FERGUS, Ontario.

**SELECTION** de vaches Charolaise, veau de 700 lb. La souche du troupeau provient des Lalonde, Ontario. Lignée "Calet Rousseil" "Amour de Paris". Troupeau vendu cause maladie. Prix raisonnable. Après 8 heures p.m. (514) 784-2243.

**ST-NARCISSE** DE CHAMPLAIN à vendre de très bonnes vaches et taures Holstein, provenant de l'insémination artificielle. Ces animas véland sous peu. S'adresser à Ferme Arnaud, Tél.: (418) 328-3561.

**À VENDRE:** Charolais pur-sang français, pur-sang domestique. Vaches, génisses et taureaux au choix du client. S'adresser à JEAN YVES THIBAUT, Beaumont, Cte Bellechasse, Tél.: (418) 833-5189.

**VERRATS** Duroc à vendre, livraison gratuite au Québec. GILLES NADON, Ste-Hélène De Bagot, Sortie 93, Route 20 (514) 791-2175.

**BEAU** troupeau de moutons croisés à vendre. 63 têtes. Prix: \$6,000.00. Samedi, dimanche seulement. Tél.: (819) 396-5634.

**Taures** Ayrshire de choix pur-sang enregistrées, saillies et ouvertes à vendre. Mme Clément Beauchemin, Verchères, (514) 383-6533.

**JEUNES** chevaux Standardbred Enrg., 2 Ambleuses, 1 trotteuse domptée. Très douce, aussi 2 bons chevaux de trait pesant 1,550 livres ainsi que 2 poulains de l'année de trait et 2 étalons Appaloosa de 2 ans enregistrés pour la selle. Tous ces chevaux ont passé le Coggins Test. S'adresser à Jean-Luc Cloutier, La Conception, R.R. 1, Cte Labelle, Tél.: (819) 686-5233.

**Éleveur** d'animas Charolais domptés Charolais pur-sang français et domestiques taureaux, taures et veaux avec ou sans enregistrement de tout âge. Chevaux et poulains d'équitation. Aussi avec ou sans enregistrement. FERME COÛTURE ET FRÈRES INC. (418) 328-8457.

**Bouc** Toggenburg de 6 mois, demi-sang, très beau. Comté Drummond, (soir seulement) (819) 395-2101.

**Vaches** et taures Holstein pur-sang TB, BP et croisées. Contrôle laitier. Insémination artificielle. Claires de test. Véland en tout temps. Comté Soulanges, (514) 269-2150.

**À vendre:** élevage porcine, maternité, engrais, 400 femelles Landrace, 10 mâles Yorkshire, 2,100 porcs. Pour faire (F) avec primes \$25.00 gouvernement. Tél.: (819) 285-2907. Après 18 hres. M. Raymond Clément, Dorion, 1065 - 12e Rang, St-Sylvestre, Nicolet, 202 J1H0.

**1 taureau** pur-sang Holstein de 4 ans classé B.P. avec 84 points, un fils de Paclamar Boopmaker. Ces filles peuvent être vues sur la ferme. Tél.: (514) 658-2449.

**À VENDRE:** chèvres laitières de choix, 2 pur-sang Toggenburg, 1 canadienne Toggenburg. Élevage Le "Capricorne" (après 19 hres) (418) 926-3743.

**BOULI** Durham pur-sang enregistré. S'adresser à (819) 826-3224.

**SHORTHORN** pur-sang troupeau à vendre en entier, 24 vaches, 8 génisses. Sawyerville, (soir) (819) 889-2631.

**HERFORD** pur-sang, troupeau au complet à vendre, 20 vaches, 1 taureau, 10 veaux. Communiqué avec EGIDE BERGERON, (418) 477-2414.

**TROUPEAU** laitier complet avec équipement. Abandon de l'industrie laitière (514) 881-3439.

**ETALON**, belge, blond, enregistré, né en 1970, dompté double et simple. Prix: \$1,500.00. Tél.: (514) 756-2837.

**CLUB D'ELEVEURS JERSEY DU QUEBEC**  
 Grâce à sa taille moyenne, à sa facilité d'adaptation, à son aptitude reconnue comme transformatrice d'aliments en lait et en gras, la Jersey est payante pour bon nombre de cultivateurs du Québec. Pour renseignements, achat, s'adresser à L.F.O. CHOINIERE, ST-CÉSARE, C.P. 417, CTE IBERVILLE, ou Robert W. Simpson, Melbourne, Cte Johnson, P.Q.

**LANDRACE**, verrats pur-sang à vendre, prêts au service. GASTON MORIN, Ste-Christine, Auvergne, Cte Portneuf, Tél.: (418) 329-2182.

**AUX ELEVEURS** de moutons, cherchant prolificite et désaisonnement, nous offrons un très bon choix de béliers Finnos et Dorset. Hâtez-vous (418) 492-5325.

**13** poules "Araucana" sud-africaines, prêtes à pondre. \$7.00 chacune. Coqs également disponibles. Après 19 hres. FERME A L'A BRUNANT, St-Joachim-de-Shefford, (514) 539-3846.

**CHEVRES** et chevrettes laitières à vendre, pur-sang et croisées, Saanen, Toggenburg et Alpine avec boucs enregistrés des mêmes races. Très bonne lignée. Contrôle laitier. Aussi troupeau de trait de l'année. FERME LE MONTAGNARD, (418) 277-2515.

**2** jeunes chèvres Toggenburg à bon prix. (418) 789-2429.

**GALLOWAYS ENREGISTRÉS**  
 7 taureaux de 1 à 5 ans. Aussi vache 10 ans, avec veau mûle. ROBERT BROWN, NEW RICHMOND, Cte Bon, (418) 392-5565.

**CHEVRES** 2 chevres et 3 chevrettes Toggenburg pur-sang à vendre. Prix: \$175.00 (chèvre) \$125.00 (chevrette). Téléphonez après 18 hres: (418) 642-5591, St-Malachie, Cte Bellechasse.

**BÉLIER** Suffolk Heggemeir, 3 ans, \$300.00 (514) 632-0956.

**CHAROLAIS DISPERSION DE TROUPEAU**  
 Occasion unique de choisir des bêtes françaises et pur-sang sélectionnées durant 12 années. RÉAL ROY, gérant (418) 248-3013, GILLES SARAULT, propriétaire (418) 659-2164. Ferme: 3855, Chemin St-Louis, Ste-Foy, Québec, G1W 1T8.

**À VENDRE**  
 20 taures Ayrshires enregistrées descendantes de mères contrôlées B.C.A. élevées. Provenant des meilleurs taureaux du C.I.A.Q. véland de septembre 78 à janvier 1979. FERME TRUDEL a/s Rosaire Laliberté, St-Jérôme, Charlevoix, Tél.: (418) 452-3406.

**CHAROLAIS**  
 Aux bonnes occasions Pour information, appeler ou écrire: Association Canadienne Charolais, 2320, 4e Avenue, Nord est, Calgary, Alberta T2E 6W8. Tél.: (403) 276-9242.

**À VENDRE**  
 20 taures Ayrshires enregistrées descendantes de mères contrôlées B.C.A. élevées. Provenant des meilleurs taureaux du C.I.A.Q. véland de septembre 78 à janvier 1979. FERME TRUDEL a/s Rosaire Laliberté, St-Jérôme, Charlevoix, Tél.: (418) 452-3406.

**CHAROLAIS**  
 Aux bonnes occasions Pour information, appeler ou écrire: Association Canadienne Charolais, 2320, 4e Avenue, Nord est, Calgary, Alberta T2E 6W8. Tél.: (403) 276-9242.

**LOUIS PINSKY**  
 54 Côte Sud, Boisbriand, TERREBONNE  
 Toujours au même endroit. Vaches laitières à vendre, aux mêmes conditions qu'avant. (514) 435-0220

**CHAROLAIS RIMOUSKI**  
 Boeufs Charolais français (8) dont l'âge varie de 6 mois à 2 ans. S'adresser à JEAN-LOUIS BEAU-LIEU, 125 est, boul. René Lévesque, #301-B, Rimouski, P.Q. Tél.: (418) 736-5687.

**DANIEL SIMONEAU**  
 Je Rang, ST-HUGUES, CTE JOHNSON  
 Truies et verrats Landrace, Yorkshire, Duroc. Très bien classés, possibilité de livraison. (514) 794-2000, 794-2438.

**RÉCUPÉRONS ANIMAUX MORTS**, autopsies si désirées avec l'aide de votre vétérinaire. Tél.: (514) 471-4295 ou 471-1972. Frais virés) DESMET ET FILS.

**ANIMAUX MORTS**  
 Entreprise de récupération d'animas morts ou malades.

**DESMET & FRÈRES**  
 Rang Fleury, St-Jude, Cte St-Hyacinthe  
 Tél.: 792-3834 (frais virés)

**MDJ ANIMAL FOOD PROVISIONERS LTD Terrebonne**  
**RAMASSE VACHES ET CHEVAUX MORTS OU MALADES PAR SEMAINE**  
 (514) 471-4295  
 FRAIS VIRES

**ACHETERAIS** taures Holstein pur-sang ouvertes, 1 an à 2 ans pas de commerçant. Tél.: (819) 942-2777.

**ACHETONS LAPINS VIVANTS**  
 Ramassons régulièrement en Ontario et au Québec, tout gras lapins de 5 à 7 lb, quantité minimum 75 lapins. L'entreprise canicole la plus sérieuse et la plus importante au Canada. ABATTOIR ET RANCH DE SÉLECTION CUNICOLE D'ULIVO, ST-POLYCARPE, CTE SOULANGES, QUE., Tél. Montréal (514) 844-9672. Tél. St-Polycarpe (514) 265-3466.

**ARTISANAT**  
 Laine à tricoter Orlon, Domestique (2 1/2 et 4 brins), Taslan, Laine à lapon, Poly-Orl, Fil à tisser mercerie et Cotton Tex-Made, Lisières de chemises et jersey assorties, couleurs pour tissage et tricot. Bas culotte one size, 76,50 la douz. Échantillons gratuits sur demande. Prix spéciaux pour Boutique de laine L. Therrien Inc., 557, Notre-Dame Ouest, C.P. 131, Victoriaville, Québec, G6P 6S8.

**BAS DE TRAVAIL 100% LAINE**  
 3 paires \$8.00, 6 paires \$14.00, 12 paires \$24.00. Cheque ou mandat. L. FISCHER, C.P. 2091, Succursale Dorval, P.Q. H9S 3K7.

**À VENDRE DIVERS**  
 Les nouveaux évaporateurs J.G.D. de Ham-Nord en "stainless" ou inoxydable, chaudière comprise 244-266-288 de \$579.00 à \$1120.00, 388-310-3812 de \$1280.00 à \$2045.00 construits selon ma longue expérience de stierier, aussi couvertures de chaudières en tôle et réserve de 200 à 500 gallons. Vous voyez que les prix sont avantageux. Un petit dépôt. Je prépare votre commande. Prop: Jules Grimard, Ham-Nord, Cte Richmond. Tél.: 1-819-344-2227, G0P 1A0.

**RUCHES** de une ou deux chambres à convins à vendre. Hivernées à l'intérieur, matériel 3 ans d'usage. PAUL VADEBONCOEUR, B.P. 1, Pointe-à-Fortune, Québec, (514) 451-0147.

**PORCHERIE**  
 Fabriquons lattes de béton armé pour porcheries. CEMENTS ISABELLE & FILS ENRG., YAMACHICHE, CTE MASKINONGÉ. Tél.: (819) 296-3080.

**FABRIQUONS** stalles truies, mîs bas, gestation, cages porcelles, lapins, chiens, chats, etc. M. GILLES LAPLANTE & FILS INC., C.P. 305, Bromont, Qué. JOE 110. Tél.: 534-2715.

**BOÎTE** à patates 14 pieds avec trailer. JEAN GUY RICHARD (819) 399-2286.

**TRICOT ARTISANAT**  
 Pour vos travaux d'artisanat, vous recherchez des idées, abonnez-vous à nos revues. Toute la broderie \$16.75 (12 tricotés). Tout le tricot \$17.95. Mon tricoteur \$20.00. Crochet d'or \$17.95. Envoyez votre cheque ou mandat. DISTRIBUTION G.M. ENRG., département 210, C.P. 1000, Place d'Armes, Montréal, P.Q. H2Y 3J6.

**COQUERELLES**, punaises, rats, souris, raticide, insecticide à vendre. Tra aux à domicile. B.B. EXTERMINATION, 1805, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (819) 536-3808.

**CAMION** 10 roues Ford 1973, avec citerne à purin en parfaite condition. Pompe à purain sur camion actionné par moteur diesel stationnaire. Tél.: (514) 469-2130.

**EXTERMINATION**  
 COQUERELLES, punaises, rats, souris, raticide, insecticide à vendre. Tra aux à domicile. B.B. EXTERMINATION, 1805, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (819) 536-3808.

**FILS, TISSUS, COUPONS**  
 FIL À TISSER 2/8 COULEURS, TRICOLETTE, NYLON, JERSEY, etc. Lisière de toutes les couleurs pour tissage. ABERTEX, 3 brins, BELLETIX 2 brins, LAINE À TAPIS, LAINE D'ORLON, LAINE SYNTHÉTIQUE À TRICOT, COUPONS à la livre. Demandez notre catalogue. Ajoutez 0.10c pour les frais postaux.

**FOYER D'ECONOMIE**  
 995 Wellington, Montréal, P.Q. H3C 1V3

**FILS À TISSER** "Wabasso" 2/8 - Lisières de jersey pâles et foncées, nylon, Fil de fantaisie. Lisières de coton imprimés et unis. G. LEGAULT, 365, St-Joseph Sud, C.P. 252, Mont St-Grégoire, J0J 1K0.

**MOISSONNEUSE** John Deere modèle 40, 10 pieds de faux; Moissonneuse-batteuse modèle 45, John Deere 11 pieds de faux; moissonneuse-batteuse modèle 80 Inter, trainante avec P.T.O. Fauçonneuse motorisée Inter modèle 175, fauçonneuse trainante N-H modèle 479-469; épandeur à fumier N-H 275 minots; épandeur N-H 200 minots; fourragère N-H 880, pour tracteur 100 forces; fourragère Super N-H 717; fourragère Inter 550; John Deere modèle 34; rateau-John Deere; semoir à blé d'Inde J. Deere 2.4 rangs; souffleur à silo et boîte d'ensilage. Toute cette machinerie est à moitié prix et garantie pendant 1 saison. Maskinongé Ferme ÉQUIPEMENT, 101, Boul. est, Maskinongé, (819) 227-2263.

**AVENDRE:** 1 fourragère, 1 boîte à ensilage, 1 souffleur à neige, 1 camion de 2 tonnes. Tél.: (514) 258-2169.

**AVENDRE:** Malaxeur à mouler 1 tonne fonctionnant avec moteur 3 forces, moulange à marciaux Mix-Mill Clay. Moteur 5 forces. Foin, avoine et paille. FERME PHILIPPE SIMARD, 101, Ste-Anne-Des-Plaines, (514) 478-1516.

**AVENDRE:** 1 fourragère, 1 boîte à ensilage, 1 souffleur à neige, 1 camion de 2 tonnes. Tél.: (514) 258-2169.

**AVENDRE:** Malaxeur à mouler 1 tonne fonctionnant avec moteur 3 forces, moulange à marciaux Mix-Mill Clay. Moteur 5 forces. Foin, avoine et paille. FERME PHILIPPE SIMARD, 101, Ste-Anne-Des-Plaines, (514) 478-1516.

**AVENDRE:** Malaxeur à mouler 1 tonne fonctionnant avec moteur 3 forces, moulange à marciaux Mix-Mill Clay. Moteur 5 forces. Foin, avoine et paille. FERME PHILIPPE SIMARD, 101, Ste-Anne-Des-Plaines, (514) 478-1516.

**AVENDRE:** Malaxeur à mouler 1 tonne fonctionnant avec moteur 3 forces, moulange à marciaux Mix-Mill Clay. Moteur 5 forces. Foin, avoine et paille. FERME PHILIPPE SIMARD, 101, Ste-Anne-Des-Plaines, (514) 478-1516.

**CAGE** à lapins à vendre, 72 unités, équipées, très propres. Voir: Clapier Beau Lapin, Rang 2 ouest, Matane, (soir) Tél.: (418) 562-4304.

**CAGES** à lapins section superposées, 48 trous, abreuvoirs automatiques, mangeoires, nids. Le tout pour seulement \$475.00 aussi jeunes femelles en gestation et reproducteurs. (819) 395-2445 ou 395-2460.

**Rucher** avec hausses de miel pesantes. 40 ruches à 10 cadres. Tél.: (819) 264-2089.

**Serre** en vitre 16" x 18", 24 onces, 120" x 23", avec équipement, pour démolition. En bonne condition. Tél.: (514) 783-6212.

**Miel** naturel, miel blanc, doré, miel de sarrasin, Gauvin & Fils, St-Thomas D'Aquin, Comté St-Hyacinthe, Sortie 80, Rte. Transcanadienne, (514) 796-3246, (514) 774-1292.

**28** vaches laitières Holstein, la plupart venant d'insémination artificielle plus 3 taures d'un an et un boeuf de 3 ans. Refroidisseur à lait, lavage automatique marque Zero. Capacité 500 gallons, avec compresseur. S'adresser à Wilfrid Bertrand, Evain, Cte Rouyn, J0Z 1Y0 (819) 768-3327.

**BELLES** taures Holstein, pesant 1,200 à 1,400, véland septembre à novembre. Silo en bois, nettoyeur d'étable Vincent, semoir disques, GILLES LACOURSE, Ste-Monique, Nicolet, (819) 289-5325.

**ATTENTION MESSIEURS** les Éleveurs de porcs. Nous fabriquons et vendons cages pour mise bas et gestation. JEAN et JEAN-JACQUES SYLVESTRE, Se Rang Ste-Cécile de Milton, (514) 772-5481 ou 772-5459.

**VITRES** 18" x 35" x 1/2" d'épaisseur chez Serge Leduc, St-Benoît, Mirabel, 258-4314.

**PRODUITS DE BÉTON M.B.F. INC.**  
 Lattes de béton armé, 4'6"8"  
 R.R. 4, ACTON VALE, QUÉ.  
 Tél.: 546-2596

**BÂTIMENTS**

**BÂTIMENT BERNARD**  
 BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ construit avec toute une charpente d'acier. Idéal pour porcherie, étable, entrepôt, garage, remise à machinerie largeur 40' à 200', hauteur et longueur désirée. Venez/nous rencontrer à notre usine de Beloeil.

**BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ BERNARD**  
 600, Boul. de l'Industrie, Beloeil (20) Route Transcanadienne, Sortie 68,  
 Tél.: 467-6521

**BOIS-MATÉRIAUX**  
 VITRES thermos différentes grandeurs \$2.00 pi. carré, tôle d'acier peinte 388 pi. \$4.80 la feuille, fenêtres aluminium avec moustiquaire de \$5.00 à \$25.00. Portes de garages en acier \$125 porte d'aluminium 1/4 pouce \$55.00 (514) 769-1725, 925, Hickson, Verdun.

**PIN** noueux (Knotted pine) pour finition intérieure et extérieure \$275.00 (le pied pi. pi.) planches de pin 1" x 2", 17- le pied 17" x 4" à 22- le pied. Bois de foyer \$22.00 la corde (514) 625-1450 (514) 479-8533.

**VENTE** de portes de garage

A VENDRE: Moissonneuse-Batteuse Cleenker année 1973, avec équipement à maïs en très bon état. Tél.: (514) 791-2280

MASSEY 1085, 1976, 480 heures, pneus Harris 4 sorties d'huile, cabine chauffée. Tél.: (514) 373-9697

#### BATTEUSE

John-Deere 4400 à maïs-grain, 3 rangs 1974, très propre comme neuve, pneus à ris 23-8-26. Tél.: (819) 298-2343.

MOULANGE 12 pouces, marteau toupie "mixer" 1 tonne. Bonne condition. (418) 935-3733.

Beau tracteur Allis-Chalmers 20 H.P. hydrostatique, entièrement équipé 12 morceaux. Pour informations: Simon Carrier, 130 Atkinson, Pintendre 837-8881.

SÉCHOIRS à maïs: 2 Tox-o-Wix no 370, en parfaite condition. (514) 796-3175.

A VENDRE: Tracteur MF 1135 1976, 600 heures d'usage, comme neuf. Prix: \$16.000.00 (514) 789-2371

FOURRAGÈRE Hesston avec nez à blé d'Inde, nez à foin, broyeur à maïs de marque Forano (819) 363-2655

TRACTEUR John Deere, 230, 678 heures avec cabine "Sims", 195 pieds de chaîne de nettoyeur Lajoie, 4 mois d'usage. (514) 473-9479

ARRACHE patates 1976, 1 rang, enlève coton, empêcheurs, prise de force, cylindre de relève. Comme neuf. \$2.900.00. Bertrand Equipements, St-Eustache. (514) 473-1400.

A vendre: Casseuse à blé d'Inde, soudeuse, videur à silo, gratic. St-Sébastien D'Iberville. Tél.: (514) 244-8889.

Fourragère modèle 890 avec détecteur de métal, tête à maïs à 2 rangs, en bon état pour tracteur de 90 H.P. et plus. Plusieurs bonnes charres usagées dont International 4 versoirs Oliver, 4 versoirs Hydrex, 3 versoirs, 1 épandeur New-Holland 275 minots. Aussi bonne fourragères et boltes ensilage usagées. Machineerie Simard Inc., R.R. 4, Drummondville, J2B 6V4. Tél.: (819) 472-2507 ou 472-3224.

Casseuse à blé d'Inde de marque Ford, 1 rang, en très bon état. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: (514) 658-2449.

A vendre: Nettoyeur d'étable marquée Idéal 175 pieds de chaîne, moteur 2 H.P. Tél.: Après 4 hrs. (514) 795-3527.

Équipement de meunerie usagé, comprenant: malaxeur, moulange, moteur, 1 convoyeur de 40 pieds, fond d'acier, avec chaîne. Fond de silo en acier (Hopper) etc. S'adresser à: S.C.A.R. Ste-Rosalie. Tél.: (514) 799-3211.

A vendre: Tracteur chargeur MF 470 au gaz, 4 roues motrices, 1<sup>er</sup> verges. En parfaite condition. Tél.: (514) 549-2200.

Fourragères 717 New-Holland, Ford 612, wagons neufs 10 tonnes \$675.00. Semoir à blé d'Inde, 2 rangs John Deere. Marcel Laliberté St-Isidore, Dorchester 646-5267.

A vendre: 2 bulldozers International TD 20, série #200, avec pelle arrière, parfaite condition. Prix à discuter, ainsi que plusieurs pièces de roulement, 2 souffluses à neige de marque Blanchette, 8 pi. de large sur 4' x 4' avec moteur arrière, camion à neige Inter 1959 avec charrie en V, camion à foin International 1964, 10 roues, moteur neuf. Ainsi que plusieurs pièces de camion, moteur 501 Inter V 345 RD 450 Cummins NH 220, V6 GM 401-478, transfert. Case de l'année, pièces de 4x4, 60-100, 40-100 avant et arrière transfert Case de 6 corps de marque Rockwell, boîte pompeuse 14-15-16 pieds, camion tracteur diesel International V8 1969, tandem, 38 milles (514) 794-2857.

Tracteur David Brown 990 avec chargeur double action, bucket à terre et à neige; cabine chauffée. Tél.: (514) 649-1169.

CASSEUSE à blé d'Inde #5, Oliver, 1 rang. Bonne condition. \$1.000.00. St-Cesaire. 469-2034.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE New-Holland 975, attachement à maïs 3 rangs. Chopper à maïs 160 p.c. Tracteur M.F. 1085 parfaite condition 1976, 700 heures, charrie Hydrex, 4 versoirs 14 p.c. St-Hyacinthe. (514) 796-3267.

RÉSERVOIR en vrac John Wood, capacité 3440 litres. Parfaite condition. Prix: \$300.00. Tél.: (819) 858-2709.

#### CULTIVATEURS!

**\$350 GRATIS**  
en options  
et accessoires

Case\*  
quand vous achetez un  
tracteur Case neuf de  
modèle 885 à 1400  
(43 à 80 chevaux à la PDF)  
de votre concessionnaire  
participant Case.

\* au prix de détail

L'offre prend fin le  
31 octobre 1978

Venez sans plus attendre!

(CASE)

2 boîtes Dion avec wagons. Moulange P.T.O. (514) 764-3563

A VENDRE: Tracteur Ford 1950, avec chaîne et gratic arrière sur 3 points de 6 pieds, propre et en bonne condition. Pour \$1.000. Tél.: (819) 289-2693

MOISSONNEUSE-BATTEUSE John Deere 6600, 1.000 heures de travail. Parfaite condition. Table à maïs, 6 rangs, plateforme 13 pieds, \$35.000.00. Tél.: (matin ou soir) (514) 373-6638

CHOPPER New-Holland, parfaite condition, comme neuf. (514) 467-8479.

A VENDRE: "Sros" moulin à scie portatif Forano avec chariot de 4'x16', 3 acres de 40-44-48 pouces. Mirabel. (514) 475-8277.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Case no 660 avec nez à blé d'Inde, cabine séchoir à maïs Morridge, Gérard Morin, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe, P.Q. (514) 796-3580

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Massey 35 atomotrice, en très bonne condition et en opération actuelle. Germain Guilbault. (514) 742-0733 ou 742-9070

A VENDRE: David Brown 1212-1976, 8 forces, John Deere 1030, 1977 Chargeur, John Deere 1960, presse International no 40. Ecurie d'étable neuf Lajoie. Réserveur à lait, 300 gallons Surge. Tél.: (418) 798-4775

A VENDRE: Poulie de tracteur Ford ou Ferguson, en très bon état. A servi seulement 3 ans. Tél.: St-Antoine. (514) 787-2513

A MARIEVILLE: Charrue déclencheuse et ajustable 3 rates Sanderum. Herse à disques (32) avec peigne-égalisateur arrière, semi-portée. Tél.: (514) 466-7189

FOURRAGÈRE John Deere 38, pick-up à foin et à maïs, 2 rangs. Tél.: (819) 843-5758

#### MIX MILL

- Mélangeur broyeur (moulangeur électronique)
- Rouleuse électronique
- Élévateur à godets
- Élévateur à vis

#### LES ÉQUIPEMENTS

MAGENTA INC.

R.R. 1,  
NORTH-HATLEY  
(Sherbrooke)

Tél.: 562-1000  
Rép. R. Simard.

#### ACHÉTEZ DIRECTEMENT DU FABRICANT

Voitures pour ensilage de 10 à 20 tonnes de 4 ou 6 roues. Aussi disponible, remorques pompes avec cylindre télescopique et mangeoire à foin. SERGE LEMAY, WARWICK. (819) 358-2774.

#### OFFRES D'EMPLOIS

HOMME demandé pour travailler dans le domaine de l'élevage de porcs. Expérience non nécessaire. Salaire à discuter. Tél.: (514) 469-3926.

Homme demandé pour construction et travail de ferme, logé, nourri si nécessaire. Connaissance en construction appréciée. JEAN CLAUDE BOUCHER, Ste-Christine, Bagot. (819) 858-2492

Fermier demandé pour travail sur ferme laitière, région Bois-Francs. Maison fournie. Tél.: (819) 364-5799.

FERMIER demandé, ouvrage à l'année, maison fournie. Pour inf. (418) 328-3092

HOMME célibataire demandé pour travail à l'année sur ferme laitière. Expérience requise. Besoin immédiat. FERME ANDRÉ LEMAY, St-Jude, Cité St-Hyacinthe, P.Q. Tél.: (514) 792-3651

#### ON DEMANDE

#### PRODUITS APICOLES DEMANDÉS

Achetez miels, pollen, gelée royale, cire d'abeilles. Payons meilleur prix pour des miels de qualité. (514) 523-4515.

ACHÉTERAIS tracteur sur roues de fer en état de marche ou pas. S'adresser à Gilles Gendron, St-Cesaire. (514) 469-2780

CHERCHE tracteur à grain pedigree en bonne condition. Ainsi que séparateur à disques Luskville. (819) 455-2249

J'achète le sarrasin, fèves blanches, et pois à soupe. Je paie le prix du marché. Pour information. Tél.: (514) 773-1253.

ACHÉTERAIS vieux manteaux chat sauvage, bonne condition, paierais \$20 et plus. Acheterais aussi vieux manteaux rat musqué, écureuil, lapin etc. Prix à discuter. Appelez (514) 843-4000. (Frais virés acceptés.)

DÉSIRERAI acheter un verger de 2 à 3.000, pommiers dans la région de Cowansville, Dunham ou Hemmingford. Emplacement en bonne condition, ainsi que la machinerie. Inf.: (514) 244-3312.

DÉSIRERAI louer chalet ou maison, avec électricité et eau courante pour la période d'octobre à la mi-novembre dans la région de St-Michel des Saints. Communiquez avec M. CLAUDE MONETTE. (514) 522-4800.

#### PORCHERIE

J'ai des clients intéressés à l'achat de porcheries, maternité, poulaillers avec ou sans quota. Dans un rayon de pas plus de 100 milles de Montréal. Peu importe l'envergure de l'achat, le paiement sera comptant si désiré. RAYMOND FAUST, Courtier. 887-2880. Sans frais 1 (800) 363-2794.

Acheterais 50 piquets 4" x 6". (514) 424-3004.

#### ACHÉTEUR

BOIS mou, bois franc. Veux acheter lot minimum, de préférence 5.000 pi. Payable sur livraison. Disposé à aller le chercher. Demander M. Albert (514) 725-9145.

#### PENSION D'ANIMAUX

Pension pour chevaux \$60.00/mois. (514) 269-2859.

#### POUSSINS, POULETTES

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 437, Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué., JOR 1C0. Tél.: (514) 439-2601.

Poussins d'un jour et avancés, canetons, oisons, oiseaux gineaux, faisans, chapons rock blancs de 3 semaines, poulettes prêtes à pondre et en ponte. Cataleues gratuits. TWEDDLE CHICKS, FERGUS, Ontario.

#### SERVICES

ATTENTION CULTIVATEURS, nous faisons le ménage intérieur de bâtiments au complet, balayons à l'air, blanchissons au "Voco" avec désinfectant et poison à mouche. Propriétaire: J. LANDRY. (514) 469-2560.

VENDEUR et réparations PATZ, hache-paille. LEO JETTE. Tél.: (514) 469-3002 ou (514) 658-4678.

CULTIVATEURS: Pour faire blanchir et désinfecter vos étables. F. POISSANT, 182, Rte 221, Napierville. (514) 245-7108

#### SILOS

SILOS à vendre: Silo Coop 20' x 50'. (418) 888-3222

A VENDRE: Silo 16X28 démonté. S'adresser à (514) 245-7030

#### SILOS

SILOS en douves de béton 12' à 24' de diam.

- Finitions intérieures uniques
- Rapidité d'érection
- Facilité de rehaussement

#### RÉSERVOIRS

Pour fumer liquide 50 pi. de diam. par 8', 12', 16', 20' de haut. 70 pi. diam. par 8', 12', 16' de haut.

#### SILO

#### SUPÉRIEUR

C.P. 61, Granby, P.Q.  
Tél.: (514) 378-5856  
C.P. 2199, St-Romuald,  
Cité Lévis, P.Q.  
(418) 839-8808

#### SILOS

BÉTON ARMÉ COULÉS  
12' - 16' - 18' - 20' - 24'  
30" diam. int.  
et citernes de 40' à 100'

"Silo Beaudry  
pas desoucy  
c'est pour la vie"

Vide - Silo - "PAIZ"  
chariot électrique C.S.F.  
SILOS BEAUDRY INC.  
625 boul. de l'Industrie  
Beloeil, J3G 4S5  
Tél.: (514) 464-5011

Représentant à Québec  
Cultabec Inc.  
Tél.: (418) 831-1161

#### SILOS

#### ACIER GALVANISÉ, Silver Shield

- Silo à ensilage
- Silo à maïs humide
- Silo à grain
- Séchoir à grain M & W
- Élévateur à godet
- Crible à grain
- Silo admissible à la subvention.

#### O. LEBRUN & FILS INC.

63B rue St-Laurent  
Maskinongé, J0K 1N0  
(819) 227-2244-45

#### TERRES A LOUER

RICHMOND: 130 acres, 80 cultivables avec maison et bâtiments. Idéal pour homme d'expérience possédant machinerie, érablière, offrant bonne possibilité de revenus. Tél.: Entre 9 et 5 hrs. (514) 878-4511.

SAWYERVILLE: Ferme de 150 acres, avec troupeau Shorthorn, équipement, maison et bâtiments (819) 889-2631 (soir)

#### TERRES À VENDRE

RÉGION MARIEVILLE: Terre 120 arpents dont 100 arpents drainés, sous souterrain. Prix demandé \$62.500, pas d'agent. Après 6 heures. (514) 348-7676

#### CANTONS DE L'EST

J'ai plusieurs fermes laitières à vendre, et animaux à boucherie, bâtiments et machinerie en excellente condition. J'attends votre appel. MICHEL COUSINEAU, agent (819) 864-4942. PINEAULT PARADIS ET ASSOCIÉS COURTIER (819) 566-6644

A VENDRE: Inverness Riverside. Ferme de bovins 174 acres, 110 acres cultivables, 2 maisons de rapport, grande étable avec silo et nettoyeur, érablière. HUBERT LEARMONTH, 2248, Dublin Road, Inverness, P.Q. Tél.: (418) 453-2263.

HOWICK: 20 milles du Pont Mercier, 215 arpents, 190 drains, possibilité culture et tout élevage. Maison 12 pièces, bâtiments de ferme. Prix: \$220.000.00 (514) 825-2719.

FERME À VENDRE: 30 arpents. Belle grande maison (25X40), 10 appartements, entièrement rénovée. Bâtiments en bon état, comprenant grange-étable (42X75) et annexe 20X24. Vue panoramique et proximité de lacs. St-Mathieu (Rimouski) (418) 738-2430

HENRYVILLE: Terre à vendre 112 ou 222 arpents drainés souterrains, plants, planut P.H. 6.5 à 7, séchoir Morridge, batteuse John Deere 5400, applicateur N.H. carré, 6 rangs. (514) 299-2673

BAIEVILLE NICOLET YAMASKA: Ferme 140 arpents, argileux drainés, grange-étable, bungalow récent, 42 bêtes, réservoir 500, semi machine. Machinerie, quota industriel 10148 livres érablière \$135.000. Possibilité \$100.000. Crédit agricole. Balance comptant. Agrandissement possible. CONSTANT GRONDIN. (514) 783-6231

PORCHERIE de maternité 42' x 100' de 100 truies et plus. Avec fosse à purin, et maison 26'x64' y compris un garage, 12 arpents. Prix: \$125.000.00 Région Waterloo. Tél.: 539-0783.

DESCHAILLONS: Ferme à vendre, maison, bâtiments, 100 arpents en culture, 20 boisés. Très belle vue sur St-Laurent. Tél.: (819) 292-2226.

GENTILLY: Ferme laitière à vendre avec troupeau 617.000 livres de quota de lait industriel. Bons bâtiments, 2 silos 18'x55'. Équipement complet. S'adresser à: (819) 298-2227.

CANTONS DE L'EST: Bonsecours, ferme à vendre, 185 acres au complet ou en partie. Grange neuve, bonne maison. Tél.: (514) 535-6553.

À CLERVAL ABITIBI: À vendre, terre 10 acres, maison de 10 pièces, garage 21X24, garage 60X35. Prix: \$20.000.00. Tél.: (514) 692-7094 ou (819) 783-2686

Petite ferme idéale, élevage de moutons, chevaux ou boeufs. Comprenant: une maison de 11 ans, 10 pièces, foyer au sous-sol. Aussi grange-étable, 10 arpents, terre drainée. Région de St-Charles-Richelieu. 584-2486

STE-SABINE: porcherie, maternité, 50 mères, truies, 125 arpents en culture. Sonja Hasel. Permanent Trust Courtier (514) 347-0641

ST-VALÉRIEN: Ferme laitière, maternité porcine, 100 arpents de culture. Bâtiments neufs. Tél.: (514) 549-2391

FERME À VENDRE: 100 acres, incluant résidence et grange, partie boisée, très bien située. Terrains cadastrés sur le bord d'un ruisseau. Pour informations. Tél.: (819) 362-6544 (819) 362-7712.

TERRE à vendre, 300 acres avec vacherie de 1966 de 310'X55' avec 4 silos. Salle de traite double huit. S'adresser: Ferme des Lacs. Tél.: (819) 363-2655.

RÉGION DRUMMOND: 170 acres dont 150 en culture et 20 boisés avec grange, étable, 3 milles du village. S'adresser: L. & R. Bernier, St-Félix de Kingsey. (819) 848-2006.

CTE NICOLET: Industrie porcine, 4 porcheries 40' x 220', 2 entrepôts de 30' x 40', bureau de 12' x 25', atelier 12' x 15', remise 34' x 36', bâtisse vacante 37' x 110'. Maison mobile (1970) 12' x 60', 274 arpents. Pour tous renseignements, prendre rendez-vous avec RAYMOND FAUST, COURTIER, 1-514-887-2880, sans frais (514) 1-800-363-2794

GRAND ST-ESPRIT: Cité Nicolet, ferme laitière 200 arpents, 48 bêtes Holstein, quota, silo, pipe line, machinerie complète, la ferme peut être vendue au complet ou séparément. LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE NICOLET 293-4465, JEAN GUY COLBERT 373-1971

ST-GRÉGOIRE: Cité Nicolet, ferme à vendre, de 175 arpents, 50 bêtes, quota, machinerie complète, bâtiments en très bon ordre, excellente offre. LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT NICOLET 293-4465, JEAN-GUY COLBERT 373-1971

ST-GRÉGOIRE: Cité Nicolet, à vendre, fonds de terre de 135 arpents en culture avec quota de lait industriel de 6.303 lbs de gras, possibilité d'acheter la ferme au complet, faites vite! LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE NICOLET 293-4465, JEAN GUY COLBERT 373-1971

ST-SYLVÈRE: Cité Nicolet, à vendre, ferme de 200 acres dont 75 sont drainés, comprenant silos et bâtiments divers, vendue avec ou sans la résidence, idéal pour grande culture ou élevage de bovins. LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE NICOLET 293-4465, JEAN GUY COLBERT 373-1971

FORTIERVILLE: à vendre, maison de campagne de 10'; pièces avec très belle terre à bois de 130 arpents prêtes pour la coupe (bois mo) prix demandé \$35.000.00. LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE NICOLET 293-4465, JEAN-GUY COLBERT 373-1971

ST-FÉLIX DE VALOIS, terre de 133 arpents, 40 boisés, \$30.000. G. DESCHENEAUX 861-0856, FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER

ST-ALEXIS 22 arpents, fosse à purin, bungalow 29x50, pour construire porcherie \$35.000. G. DESCHENEAUX 861-0856, FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER

MONT ST-GRÉGOIRE petite ferme de 5 arpents, maison centenaire en briques, faites une offre. G. DESCHENEAUX 861-0856, FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER

STE-ELISABETH ferme de 80 arpents, boisé de 37 arp. site exceptionnel. G. DESCHENEAUX 861-0856, FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER

ST-LIGUORI, ferme porcine, engraissement jusqu'à 1800 par un contrat payant, 72 arpents. G. DESCHENEAUX 861-0856, FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER

INDUSTRIE D'engraisement de 5.000 pores à la fois, troupeau inclus dans le roulant, acheteurs sérieux. G. DESCHENEAUX 861-0856, FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER

STE-ELISABETH maternité équipée en 1975, 150 truies de capacité maison, beau site, cages de métal. G. DESCHENEAUX 861-0856, FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER

Terre à vendre. ISSOUDUN, 50 arpents, sans roulant. Située près d'une rivière avec maison et grange. Communiquez à (418) 477-2414

RÉGION DE QUÉBEC: Ste-Claire Dorchester, porcherie de 1.100 pores d'engraisement et maternité, de 210 truies, avec permis, maison de 7 pièces. AGENCE DE SERVICES IMMOBILIERS ENRG., Courtier. (514) 773-1134 ou (514) 773-1416

ST-DAVID YAMASKA: Petite terre de 5 arpents paysagée idéale pour bâtir maternité, déjà en place une grange avec nettoyeur pouvant contenir 75 truies, maison 7 pièces. AGENCE SERVICE IMMOBILIERS ENRG., Courtier. (514) 773-1134 ou (514) 773-1416

RÉGION ST-HYACINTHE: Maternité de 160 truies avec moulange, permis 65 arpents en culture, maison 7 pièces. AGENCE SERVICES IMMOBILIERS ENRG., Courtier. (514) 773-1134 ou (514) 773-1416

ONTARIO: À 45 milles de Montréal, ferme porcine de boucherie, 400 acres, ou pourrait être convertie en porcherie, financement disponible. BONIN REAL ESTATE LTD. (613) 632-8563.

ANGE-GARDIEN: Ferme porcine, toute équipée, revenu net approx. \$95.000. Vendeur accepterait balance de vente. LISE ST-ANDRÉ COURTIER, Murielle Audette, agent. (514) 469-4728, 738-5184.

RÉGION MARIEVILLE: Ferme 114 arpents, 100 en culture, maison, bâtiments. Fonds de terre, peut être vendue séparément. LISE ST-ANDRÉ, COURTIER, Murielle Audette, agent. (514) 469-4728 (514) 738-5184.

RÉGION GRANBY: Abattoir et boucherie, clientèle établie. Gros chiffre d'affaires, permis d'opération, revenu net. Approx. \$60.000.00. LISE ST-ANDRÉ, COURTIER, Murielle Audette, agent. (514) 469-4728 (514) 738-5184.

ST-NAZAIRE D'ACTON: Ferme laitière, 130 arpents avec animaux et machinerie, bâtiments neufs. Tél.: (819) 398-2274.

ST-EUGÈNE, Cité Drummond, terre 60 arpents cultivables avec grange (819) 396-5043.

RICHELIEU: Cité Iberville, ferme laitière, 190 arpents, 45 vaches, quota lactoduc, bâtiments neufs, roulant complet, maison 10 pièces. FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier F. GAGNÉ 679-1110, 466-4778.

RÉGION ST-HYACINTHE: \$50.000. Maison, Plusieurs bâtisses. Fonds de terre 82 arpents dont 4 boisés. MLS R. GA

**INVESTISSEMENTS CEGOLTEE COURTIER**  
415, Boul. Roche  
Vaudreuil, P.Q.  
Tel. 455-5664  
En contact permanent avec leur  
antenne européenne, se tiennent à  
votre disposition pour étudier et  
réaliser tout achat ou vente de terres,  
fermes, cheptel et matériel.  
Pour inf. P. VIOLET, Directeur Ad-  
joint (514) 620-5758.

**NOUS** avons besoin de porcherie-  
maternité, ou engraissement, pou-  
lailliers broiler, avons demandé  
sérieusement. Nous nous occupons du  
financement. Régions: Sorel,  
Drummondville, Granby et St-  
Hyacinthe. **AGENCE DE SER-  
VICES IMMOBILIERS ENRG.**  
Courtier. (514) 773-1134 ou (514)  
773-1416.

Recherche fermes laitières en-  
tièrement équipées, prix étudiés  
en fonction du revenu, bon com-  
pant, quota de 400,000 à 500,000  
livres de lait.  
Ecrire:  
**LES INVESTISSEMENTS  
CEGOLTEE**  
a/s M. Pierre Violet  
415 boul. Roche  
Vaudreuil, P.Q.  
J7V 2M8

Je suis acheteur de fermes, animaux,  
roulant, coupe de bois, maisons de  
campagne. Argent comptant.

**EDDY NOLETTE**  
Ham-Nord  
Cité Richmond  
Tel.: (819) 344-2440

Je suis acheteur de fermes avec rou-  
lants et troupeaux au complet. Ar-  
gent comptant.  
**LÉO DASTOUS.**  
Cité Mégantic.  
Tel.: (819) 365-4419.  
Encanteur Licencié - Laurierville

**BOIS-FRANCS**  
Acheteurs dans la région une ferme  
laitière en production, avec quota de  
400,000 à 500,000 lb (819) 362-6803

**ENCANS PUBLICS**

**ATTENTION!  
ATTENTION!**

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de  
vendre votre troupeau et roulant en 1978  
vous avez sans aucun doute pensé le faire  
par Encan. Ne tardez pas pour choisir une  
date qui vous conviendra, il est important  
de la déterminer immédiatement: plus  
sieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'a-  
vance pour votre bon encouragement.  
Une visite vous convaincra.  
S'adresser à:

**GEORGES-ÉTIENNE  
LEBLANC**  
ENCANTEUR LICENCIÉ  
ST-BARNABÉ-SUD  
Cité St-Hyacinthe  
Tel.: (514) 792-3595

**ATTENTION  
CULTIVATEURS!**  
Je suis à votre disposition pour tout genre  
d'encan. Estimation gratuite.  
Informations:

**JULES GRIMARD**  
Encanteur licencié,  
Ham-Nord, P.Q.  
Tel.: (819) 344-2227  
Aussi propriétaire des évaporateurs et  
couvertres de chaudières à sucre J.G.D.  
engrèlés de Ham-Nord.

**ATTENTION ATTENTION  
MESSIEURS  
LES CULTIVATEURS**  
Vous avez sans doute pensé faire encan en  
1978, de votre troupeau, machinerie, je  
vous offre mes services pour tout genre  
d'encans et je suis toujours acheteur de  
terres, roullants, coupe de bois.  
S'adresser à:

**ALAIN DEBLOIS**  
ENCANTEUR LICENCIÉ  
SAINTE-CLAIRE  
(DORCHESTER)  
TEL. BUR. 883-3653  
OU  
RÉS. 885-4027  
TRANSACTIONS DE TOUT GENRE

**ATTENTION  
CULTIVATEURS!**

JE suis toujours "ACHETEUR" de ter-  
res avec roulant de ferme au complet  
quel que soit l'endroit au Québec. Pai-  
ments argent comptant. **ALBERT BRE-  
TON, ENCANTEUR LICENCIÉ, IN-  
VERNESS, CTÉ MEGANTIC.** Tel.:  
(418) 453-2681.

**ATTENTION Cultivateurs.** Je vous offre  
mes services pour tous genres de vente par  
Encan, je suis aussi acheteur de terre et  
roulant. Merci pour votre bon encourage-  
ment. Ma devise est toujours la même:  
"Bien vous servir". **JEAN-PAUL DU-  
BOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ,  
PLESSISVILLE, Cité Mégantic.** Tel.:  
(819) 362-7240.

**LUCIEN HOULE**  
St-Albert, Cité Arthabaska  
P. Qué.  
Encanteur licencié, disponible pour tous  
genres d'encans. Estimation de votre  
roulant sans frais aussi acheteur de terres  
et roullants. Tel.: (819) 353-2270.

**CULTIVATEURS!**  
Vous désirez vendre votre troupeau ou  
roulant de ferme? privément ou par encan?  
PARTOUT au Québec je suis votre homme!  
**DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilin-  
güe licencié, 635 rue Papineau, St-Hyacin-  
the.** Tel. rés.: (514) 773-5660, bureau  
(514) 527-3066.

**COLBERT &  
FRÈRES INC.,**  
STE-GERTRUDE, CTÉ NICOLET  
GILBERT COLBERT,  
encanteur licencié  
Disponible pour tous genres d'encans.  
Estimation de votre roulant sans frais.  
Tel.: (819) 297-2711.

**ATTENTION  
AGRICULTEURS!**  
COMME par le passé, je suis toujours  
acheteur de fermes avec roulant et  
animaux. Argent comptant. Inf: Tel: (819)  
362-7674.

**MAURICE ROUSSEAU,**  
Commerçant de terres et roullants  
R.R. 2 PLESSISVILLE.

**ENCAN**  
ATTENTION, Si vous avez besoin d'un  
homme qui s'y connaît dans la vente, soit  
pour n'importe quel genre d'encan,  
réservez les services de:

**GÉRALD RICHARD**  
Toujours acheteur de terre et de roulant  
de ferme au complet.  
Encanteur licencié,  
STE-CLOTHILDE DE HORTON  
CTÉ ARTHABASKA, P.Q. 80A 110  
Tel.: (819) 336-5492

**H. J. COLBERT**  
ENCANTEUR LICENCIÉ  
ACHAT DE TROUPEAU LAITIÈRE  
ROULANT DE FERME, TRUÏES  
GESTANTES.  
TEL.: (819) 297-2420 STE-GERTRUDE  
CO. NICOLET.

**ENCAN  
POUR LE MAXIMUM**  
MARCEL CUSSON & FILS, Calixa  
Lavalée, Cité Verchères. Encanteur  
licencié. Acheteurs d'animaux, roulant,  
ménage complet, antiquités. (514) 583-  
6591.

**ENCAN**  
Jeudi, le 28 septembre à midi  
pour  
**M. MOÏSE CHARPENTIER**  
Route Charpentier, à 1 mille de la salle  
paroissiale de l'AVENIR, CTÉ DRUM-  
MOND.

**SERA VENDU:** Un troupeau d'animaux  
Holstein, croisé, clair de test fédéral, com-  
prenant 57 têtes dont 30 bonnes jeunes  
vaches; 9 vèleront janvier et février; 8 en  
mars; 5 sont vèlées de 2<sup>e</sup> mois; 5 sont  
vèlées de août; 3 vèleront en avril; 12  
taures de 14 mois, non saillies; 9 taures de  
1 an; 5 génisses de 2 à 4 mois, ainsi qu'un  
petit taureau. Ce troupeau descendant  
d'insémination artificielle.

**EQUIPEMENT LAITIÈRE:** Pipeline com-  
plète De Laval, 4 unités; installation pour  
54 vaches, avec gros compresseur de  
Laval, moteur 2 forces; balance de con-  
trôle; réservoir en vrac John Wood, 44  
bidons; bassin de lavage 2 cuves; chauffe-  
ferrière de laiterie; évantail de laiterie  
élect.; breuseuse; 3 tondeuses animaux;  
nettoyeur d'étable Houle, avec proximatif  
28 pi. de chaîne, montée mobile 50 pi., le  
tout très peu usagé, nouveau modèle 1975;  
ben à moulée capacité 5 tonnes, de mar-  
que Côté de Saint-Félix de Kingsey; réser-  
voir eau chaude Cascade 40.

**MACHINERIE:** Tracteur Massey-  
Ferguson, 135 diesel, 1300 heures  
d'ouvrage seulement, servo-direction, le  
tout comme neuf; charrie 3 versoirs Int.,  
12 po. hyd.; charrie 2 versoirs, hyd.; herse à  
roulettes 24 disques, Int., hyd.; herse à  
ressorts, Massey-Ferguson, hyd., 3 pan-  
neaux, neuf de 1978; herse à finir;  
épandeur d'engrais chimique sur hyd.;  
épandeur à fumier Int., 90 minots;  
fauchuse Massey-Ferguson, 7 pi. hyd.,  
nouveau modèle 1977; fanneur à foin,  
Farh, 4 toupies, neuf; râtelier de côté,  
Soleil, hyd.; presse à foin Massey-  
Ferguson, à la corde, no 12, très bon état;  
vis grain, 4 po., 16 pi.; remorque 2 roues;  
voitures tandem, montant à foin de 17 1/2  
pi. de longueur.

**ATTENTION SERA VENDU:** 1500  
chaudières à sucre, en aluminium de 2 gal-  
lons et 1 1/2 gallon et 1500 chaudières,  
nouveau modèle; quantité de bidons 8 gal-  
lons; quantité de vieux fer; 20 à 25  
abreuvoirs Dominion, avec tuyaux; éven-  
tail élect. Récolte: 6500 halles de bon foin  
de l'année, première et deuxième coupe;  
1000 halles de paille; 350 poches de belle  
avoine locale; quantité de hangar trop long à  
numérer. Le tout sera vendu sans réserve.  
CONDITIONS: Argent comptant ou prêt  
de banque accepté.  
CAUSE: Terre vendue.  
INFORMATION: (819) 394-2689 ou

**ENCAN**  
Samedi, le 30 septembre, à midi trente  
pour  
**M. ROGER GÉLINAS**  
no 1365 DES AULNIERS,  
YAMACHICHE, CTÉ MASKINONGÉ  
à 2 milles du village.

**SERA VENDU:** Un bon jeune troupeau  
Holstein, croisé, clair de test fédéral, com-  
prenant 65 têtes dont 44 vaches; 16 vèlées  
en février 1978, vèlant en janvier 1979; 15  
vèlées en mars 78, vèlant en février 1979; 3  
en avril; 2 en mai; 4 sont vèlées de 3 mois;  
3 de 2 mois et une fraîche vèlée 10 taures  
de 14 mois, non saillies, un jeune taureau  
de 3 mois; 10 génisses d'élevage du  
printemps; taureau 1 1/2 an, d'extra choix,  
très bon reproducteur dont la mère ayant  
eu une production de 16,000 lb de lait avec  
41 lb de gras.

**EQUIPEMENT LAITIÈRE:** Réservoir  
en vrac, capacité 500 gallons; 3 chaudières  
de trayeuse De Laval, sur pulsation élect.;  
gros compresseur Zero, moteur 3 forces,  
tuyauterie 1 1/2 po., pour 54 vaches, avec  
sauf-pas.

**MACHINERIE:** Tracteur Int. diesel, 624,  
avec cabine, servo-direction, très bon état;  
tracteur Case, 430 diesel, avec chargeur,  
sortie d'huile; tracteur Farmall H, gaz,  
charrie 4 versoirs, Aldring, 14 po.,  
nouveau modèle, avec ressorts; 2 char-  
riés.

**ENCAN**  
Samedi, le 30 septembre, à midi trente  
pour  
**M. ROGER GÉLINAS**  
no 1365 DES AULNIERS,  
YAMACHICHE, CTÉ MASKINONGÉ  
à 2 milles du village.

**SERA VENDU:** Un bon jeune troupeau  
Holstein, croisé, clair de test fédéral, com-  
prenant 65 têtes dont 44 vaches; 16 vèlées  
en février 1978, vèlant en janvier 1979; 15  
vèlées en mars 78, vèlant en février 1979; 3  
en avril; 2 en mai; 4 sont vèlées de 3 mois;  
3 de 2 mois et une fraîche vèlée 10 taures  
de 14 mois, non saillies, un jeune taureau  
de 3 mois; 10 génisses d'élevage du  
printemps; taureau 1 1/2 an, d'extra choix,  
très bon reproducteur dont la mère ayant  
eu une production de 16,000 lb de lait avec  
41 lb de gras.

**EQUIPEMENT LAITIÈRE:** Réservoir  
en vrac, capacité 500 gallons; 3 chaudières  
de trayeuse De Laval, sur pulsation élect.;  
gros compresseur Zero, moteur 3 forces,  
tuyauterie 1 1/2 po., pour 54 vaches, avec  
sauf-pas.

**MACHINERIE:** Tracteur Int. diesel, 624,  
avec cabine, servo-direction, très bon état;  
tracteur Case, 430 diesel, avec chargeur,  
sortie d'huile; tracteur Farmall H, gaz,  
charrie 4 versoirs, Aldring, 14 po.,  
nouveau modèle, avec ressorts; 2 char-  
riés.

Int., 14 po. et 12 po.; herse à roulettes, 28  
disques, Massey Harris, trainante; herse à  
finir, 12 pi.; semoir 11 disques, combiné,  
Int. sur pneus; épandeur d'engrais chimi-  
que, sur hyd., neuf; épandeur à fumier  
John Deere, 110 minots, commandé par  
P.T.O.; Chopper New-Holland, comme  
neuf, 6 pi., no 36; fauchuse-  
conditionneuse Int., automatique, no 175;  
presse Massey-Ferguson à la corde no 9  
bon état; monte-balles 28 pi., avec moteur  
3/4, avec extension 16 pi.; batteuse Dion,  
22x32, avec courroie; 3 wagons dont un à  
roue double, montant à foin proximatif 22  
pi.; voiture 4 roues, montant à foin, 18 pi.;  
voiture pour alimenter les vaches sur le  
champ, 23 pi. de longueur, comme neuve;  
perforeuse à piquets, avec vis de 8 po.;  
boîte Dion, automatique, 3 rabatteurs, 16  
pi. de longueur, 2 ans d'usage, avec gros  
wagon Dion, comme neuf; traîneau à foin;  
fourche à foin; lieuse à grain; lieuse à blé  
d'Inde; ensleur; ainsi qu'autres choses  
trop long à énumérer.  
CAUSE: Autre emploi  
CONDITIONS: Argent comptant ou prêt  
de banque accepté  
INFORMATION: (819) 296-3028 ou

**GEORGES ÉTIENNE  
LEBLANC**  
encanteur licencié  
SAINT-BARNABÉ-SUD  
CTÉ SAINT-HYACINTHE  
Tel.: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux.  
Si vous désirez faire encan, réservez votre  
date tôt.

**ENCAN  
CLUB HOLSTEIN DES  
BOIS-FRANCS**

15ième anniversaire

Mercredi, 18 octobre 1978  
à 12.30 h. p.m.

sur le terrain de l'exposition  
de VICTORIAVILLE  
96 taures et vaches fraîche-  
ment vèlées ou vèlant sous  
peu et provenant de trou-  
peaux contrôlés et classi-  
fiés des régions de Nicolet,  
Yamaska et Bois-Francs,  
ces sujets sont de Senator  
Medaillon, Chieftain, Klondike,  
Foreslee, Ruben-  
kon, etc...

Pour catalogue  
communiquer

Raymond Corriveau, agr.  
113, St-Georges, Lévis.  
(418) 833-5010  
Bertrand Boisclair  
Ste-Clothilde  
(819) 353-2558  
Claude Pépin  
r.r. 3 - Warwick  
(819) 358-2515  
Georges Goggin  
Black Lake  
(418) 428-3875

**VENTE PARENAN**  
Jeudi, le 28 septembre à 11 hres  
chez  
**CAMILLE DUBOIS** de  
VICTORIAVILLE  
La ferme est située dans le rang POINTE  
BEAUDET.

**SERA VENDU:** 1 troupeau Holstein de  
premier choix de 125 bêtes dont 50 vaches  
plusieurs sont enregistrées et les vèlages  
sont répartis sur toute l'année, 20 taures  
saillies pour septembre, octobre,  
novembre, décembre, plusieurs sont  
enregistrées, 36 taures sont prêtes à saillir,  
et 20 génisses de 1 mois à 10 mois  
plusieurs sont enregistrées, 1 taureau de  
2<sup>e</sup> ans fils de No-Na-Me-Fond Matt, 1  
taureau de 1<sup>e</sup> an fils de Brownale  
Ivanoe, le troupeau est clair de test cer-  
tificat fourni et depuis 1965 les taureaux  
sélectionnés ont été utilisés, Erl-E-Don  
Reflection, Oak Ridges Texal Jan, A  
Green Gold Prince Idéal, Chacook Cen-  
turiion Hartog, la production moyenne dé-  
passe 13000 lb.

**LE ROULANT COMPREND:** 1  
trayeuse De Laval Pipe Line pour 70 va-  
ches en pyores de 2 pouces avec pompe  
no 78 de 5 forces, refroidisseur citerne De  
Laval de 1000 gallons, 1 tracteur Massey-  
Ferguson Diesel no 1085 avec cabine n'a  
que 450 heures, 1 tracteur Massey-  
Ferguson diesel no 265 avec pelle n'a que  
400 hres, 1 tracteur David Brown diesel  
no 990, 1 silo à moulée Victoria de 12 ton-  
nes, 1 silo Supérieur de 1 an de 18 pi. par  
55 pi., 1 silo Fédéré de 16 pi. par 45 pi., 1  
débouleur Pätz de 1 an, 1 débouleur  
Wick, 1 Alternateur Annon de 25000  
Watts n'a servi que 2 heures; 1 nettoyeur  
d'étable Houle avec 450 pi. de chaîne et  
montée mobile de 70 pi.; tout l'engrais de  
ferme fourragère New-Holland no 718  
toute neuve à blé d'Inde, 2 boîtes à en-  
silage Dion et New Idea de 14 et 16 pi.  
avec 3 batteurs, chopper New Holland,  
souffleur d'ensilage New Holland de 1 an  
no 27, rouleau en fer 3 sections, charrie  
Fiscard à 3 versoirs, monte-balles de 40  
pi.; convoyeur Allied de 110 pi.; 3 wagons  
Normand et 1 John Deere de 20 et 22 pi.  
dont 1 tandem, arrosoir pour mauvaises  
herbes neuve; souffleur à neige neuf de 7  
pi.; herse Massey-Ferguson semi-portée  
de 32 disques toute neuve, semoir Massey-  
Ferguson tout neuf de 13 disques;  
épandeur à fumier de 205 minots New-  
Holland; épandeur International de 130  
minots et 1 de 90 minots; herse à finir;  
petit semoir hydraulique, charrie à 2 ver-  
soirs; herse à disques hydraulique tout 1  
roulant pour chevaux; 6 éventails d'é-  
table; 50 bols à minéral; 60 abreuvoirs 4  
tondeuses électriques; 1 grosse grappe à  
roches hydraulique en fer rond de 2  
pouces; arrosoir à mouches électrique;  
gros chaudières en fonte et lot de bois de  
sciage et de piquets et beaucoup d'articles  
de hangar.

**CONDITIONS:** Comptant et prêts de  
banque pour acheteurs qualifiés.  
CANTINE SUR LES LIEUX.  
Notez bien que le Quota de lait nature  
sera vendu à la vente du mois de  
septembre région Nicolet, et que la grange  
peut être louée.

**ENCAN**  
Samedi, le 30 septembre, à midi trente  
pour  
**M. ROGER GÉLINAS**  
no 1365 DES AULNIERS,  
YAMACHICHE, CTÉ MASKINONGÉ  
à 2 milles du village.

**SERA VENDU:** Un bon jeune troupeau  
Holstein, croisé, clair de test fédéral, com-  
prenant 65 têtes dont 44 vaches; 16 vèlées  
en février 1978, vèlant en janvier 1979; 15  
vèlées en mars 78, vèlant en février 1979; 3  
en avril; 2 en mai; 4 sont vèlées de 3 mois;  
3 de 2 mois et une fraîche vèlée 10 taures  
de 14 mois, non saillies, un jeune taureau  
de 3 mois; 10 génisses d'élevage du  
printemps; taureau 1 1/2 an, d'extra choix,  
très bon reproducteur dont la mère ayant  
eu une production de 16,000 lb de lait avec  
41 lb de gras.

**EQUIPEMENT LAITIÈRE:** Réservoir  
en vrac, capacité 500 gallons; 3 chaudières  
de trayeuse De Laval, sur pulsation élect.;  
gros compresseur Zero, moteur 3 forces,  
tuyauterie 1 1/2 po., pour 54 vaches, avec  
sauf-pas.

**MACHINERIE:** Tracteur Int. diesel, 624,  
avec cabine, servo-direction, très bon état;  
tracteur Case, 430 diesel, avec chargeur,  
sortie d'huile; tracteur Farmall H, gaz,  
charrie 4 versoirs, Aldring, 14 po.,  
nouveau modèle, avec ressorts; 2 char-  
riés.

**ENCAN  
de ferme**  
Animaux, Fourrage, Machines, Équipe-  
ments laitiers et Outils. 3 mi. E. de  
Thurso, P.Q. et 1/2 mi. N. de la route 148,  
Prudhomme rd, Con. S.R.R. 1.

**THURSO, P.Q.**  
Sur la propriété de  
**JEAN-CLAUDE DUMOUCHELLE**  
Samedi, le 30 septembre 1978 à 10:00 du  
matin

**ANIMAUX:** 149 têtes de pure et croisées  
Holstein comprenant 26 vaches pures; 40  
vaches croisées; 15 taures saillies pour  
l'automne; 66 jeunes animaux pas plus de  
2 ans; 2 boeufs.  
**NOTEZ BIEN:** Ce troupeau a été con-  
trôlé pour les derniers 5 ans par le  
D.H.A.S. (OFFICIEL). La Moyenne de  
lait par vache l'an passé était de 13,324 lb  
3 vaches sont classées très bonne; 28  
vaches sont classées bonne plus; 24 vaches  
sont classées bonnes; B.C.A. 123-123  
moyenne mobile. La moitié de ce  
troupeau sont pures et le reste est n° 36  
vaches et taures sont pour vèler d'ici jan-  
vier. Très bon troupeau d'animaux  
laitiers. Troupeau qui est d'insémination  
artificielle depuis 15 ans.

**LA MACHINERIE COMPREND:**  
Tracteur White 1465; Tracteur White  
1370; Tracteur White 1370, 4 roues  
motrice avec cabine et pelle; Râteau New  
Holland no 56; souffleur à neige, McKee  
520; mouillage avec mixeur mobile  
Owatanna, cap. 3,000 lb; 2 sets de chaîne  
à anneaux; élévateur New-Holland 32';  
élévateur 32' fond en acier; tarière à In-  
de Ford; rigoleuse; souffleur à blé d'In-  
de New-Holland super 27; Chopper New-  
Holland 718 avec nez à blé d'Inde 2 rangs  
et pick-up à foin, 1 an d'usage; 2 wagons  
Dion 14', 3 rabatteurs, 10 tonnes et 12  
tonnes; 2 épandeurs à fumier New-Hol-  
land 205 minots; soigneur automatique  
Agtes Electric cap. 1200 HIV; soudeuse  
électrique 225 amp.; silo à moulée cap. 4  
tonnes; 2 boîtes à grain Turnco; charrie  
White 344, 4 raies, 14"; traîneau à balles,  
1 rouleau; herse à pacage, 12'; chopper  
Ghel, 1972, 6 pieds de coupe; bailleuse  
New-Holland 268; casseuse à épis, 1  
rang; Cultivateur 12' hyd. Allied; charrie,  
3 raies, 14", no 344; vis à grain différentes  
longueurs et grosseurs; herse à dent; pelle  
arrière pour tracteur; planteur à maïs à  
l'air et électricité, no 5400, White; semence  
Int. Combinée à 16 drills; herse à disque  
Forano, semi-portée 40 disques; 3 wagons  
à foin de 5 tonnes avec plate-forme; 2 silos  
20' x 60'; 1 silo 18' x 50'; 3 1/2 plein; 2  
videurs à silo pour silos de 20' et 18'; 3  
brouettes à moulée; 2 brouettes à ciment;  
système de ventilateur Aston; sècheur à  
grain; compresseur à air; alternateur 20,  
000 watts; rack pour tailler les robots  
d'animaux; 2 clippeurs à vache; 2  
machines à mouche; camion G.M.C.  
1973, 1 tonne.

**FOURRAGE:** Ensilage, 10,000 balles de  
foin; 115 acres de blé d'Inde.  
**L'ÉQUIPEMENT LAITIÈRE  
COMPREND:** Un réservoir en vrac T-20,  
Zéro, cap. 6,966 lb; Pipe line De Laval, 6  
unités pour 84 vaches à lait; pompe de  
trayeuse De Laval no 76, moteur 3 forces;  
lavabo acier inoxydable De Laval; réser-  
voir d'eau chaude, Cascade cap. 60 gal-  
lons; beaucoup d'autres articles trop long  
à énumérer.

**ATTENTION ENCAN**  
La machinerie commencera à se vendre à  
10 du matin; silos, fourrage, équipements  
laitiers, récolte, 12:30, et les animaux à  
1:00 p.m.  
**CANTINE SUR LES LIEUX**  
**ATTENTION AUX ENSEIGNES  
D'ENCAN**  
CONDITION: Comptant ou chèques cer-  
tifiés  
Propriétaire:

**JULES CÔTÉ**  
Encanteur bilingue licencié  
Agent de vente. Non responsable d'ac-  
cident personnel, de perte ou dommage  
à la propriété.  
1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUÉ.  
Tel.: (514) 263-0670 ou 263-1434

**ATTENTION ENCAN**  
Vente complète du troupeau SUGAR  
RIDGE. Propriété de ROYCE J. GRIF-  
FITH, MIE BOURNE, QUÉBEC.  
Mercredi, le 27 septembre 1978 à 12:00  
précis  
Sur le terrain de  
l'EXPOSITION DE RICHMOND  
situé sur la route 143, vers WINDSOR.  
SERA VENDU: 90 Holstein enregistrés.

**JEAN-CLAUDE  
DUMOUCHELLE**  
Thurso, P.Q.  
Tel.: (819) 985-2475  
Encanteurs

**LÉO MÉNARD**

232-3916

**RÉGENT MÉNARD**

443-2884

**DELMER SPRATT**

822-1351

**ENCAN**  
sur la ferme de  
**LÉOPOLD DAVIAU**  
11ème rang, ST-VALÉRIEN, CTÉ  
JOHNSON  
Samedi, le 30 septembre 1978 à 10 heures  
a.m. précises

**SERA VENDU:** 52 têtes d'ani-  
maux Holstein toutes claires de  
test fédéral ayant été testées récemment.  
**CE TROUPEAU COMPREND:** 29  
vaches à lait vèlant en tout temps de l'an-  
née, 10 taures de 2<sup>e</sup> ans vèlant en  
novembre, décembre et janvier; 4 taures  
de 1<sup>e</sup> an non saillies; 9 génisses d'élevage;  
ces animaux sont tous descendants d'insé-  
mination artificielle.  
**LA MACHINERIE COMPREND:** 1  
tracteur International modèle 444 diesel,  
barrage de roues, servo-direction, sorties  
d'huile, avec broche double action Inter-  
national modèle 1850, 1 tracteur Inter-  
national modèle 434 diesel, barrage de  
roues, servo-direction; 1 set de chaînes de  
roues, servo-direction; 1 charrie Inter-  
national att. 3 pts; 1 charrie à roulettes 14 x 14  
International att. 3 pts; 1 épandeur à  
fumier International capacité 175 minots  
sur prise de force; 1 niveleuse att. 3 pts; 1  
herse à finir 4 panneaux; 1 drille à grain 20  
pieds; 1 semoir International; 15 disques  
combinés avec embrayage (clutch); 1  
vibro Kongshilde 32 dents avec peigne att.  
3 pts; (neuf) 1 Haybine Eastern 10 pieds  
de faulx avec cylindre; 1 moulin à faucher  
International att. 3 pts; 2 presses à foin  
Oliver modèle 520; 1 presse à foin John  
Deere; 1 fileur International semi-porté; 1  
monte-balles sur roues Lajoie 36 pieds  
avec moteur; 1 convoyeur Lajoie dans la  
grange 124 pieds; 2 voitures 6 roues avec  
plate-formes; 1 monte-balles 24 pieds  
Malco; 1 remorque 2 roues; 1 paire de  
sleighs doubles; 1 alternateur Forano  
25,000 watts sur remorque; rouleaux de  
clôture à neige; boîte à minéraux pour  
animaux; un lot de bois de sciage. 1 réser-  
voir en vrac Zéro capacité 400 gallons  
avec lavage automatique; 1 sauve-pas  
Zéro; 1 compresseur de trayeuse 40 Plus; 4  
chaudières de trayeuse avec pulsateurs

électriques; réservoir à eau chaude; bassin  
double en acier inoxydable; 1 clipper à  
animaux; installation d'étable NEUVE  
pour 36 vaches Lajoie; installation neuve  
Jutras pour 12 vaches ainsi que 24 bols à  
vaches; un très gros stock de hangar trop  
long à énumérer.  
CONDITIONS: Comptant ou prêt de  
banque accepté  
**LA TERRE EST À VENDRE.**

**JEAN-GUY  
CHAMPIGNY INC.**  
Encanteur Licencié  
ROXTON-FALLS, CTÉ JOHNSON  
Tel.: 548-5733 ou 548-2172

**ENCAN**  
sur l'ancienne ferme de  
**TREMBLAY & FRÈRES**  
propriété de SAM GEYER & FILS  
31 rang Ruisseau Sud  
ST-GUILLEAUME (Cité Yamaska)

Vendredi le 29 septembre 1978  
à 1 hre précise  
**SERA VENDU:** un très bon troupeau  
de 87 têtes d'animaux Holstein testés  
en mai et en août et qualifiés pour  
l'exportation (U.S.A.)  
**CE TROUPEAU COMPREND:** 75  
bonnes jeunes vaches dont 8 pur-sang  
enregistrées avec papiers, quelques  
fraîche et plusieurs dues pour vèler;  
et 12 belles génisses entre 4 et 13 mois.  
Tous ces animaux proviennent d'in-  
sémination et les femelles en gestation  
ont aussi été inséminées.

**EQUIPEMENT:** un pipe-line Surge  
avec installation pour 84 vaches, grosse  
tuyauterie, lavage automatique, 8 unités  
de traite et 6 balances; un réservoir  
en vrac Universel d'une capacité de  
1000 gals avec lavage automatique; dé-  
bouleur de silo Wick de 18 pi. ajus-  
table; Convoyeur à silo avec moteur;  
Charrue-déclencheuse Overrun  
Sweedén à 3 raies avec att. 3 pts; Charrue  
Massey-Ferguson à 3 raies avec att. 3  
pts; Conditionneur à foin Massey-  
Ferguson; Fourragère New Holland  
no 717 avec nez à blé d'Inde; Épandeur  
à fumier New-Holland Tandem  
d'une capacité de 275 minots sur prise  
de force; Voiture 6 roues avec montant  
à foin de 24 pi.; Presse à foin Inter-  
national no 46; Nettoyeur d'étable avec  
gros chaîne d'environ 500 pi. et grosse  
montée extérieure pivotante — seule-  
ment 3 ans d'usage; Installation d'é-  
table pour 80 vaches avec tuyauterie,  
chaînes et 40 bols à eau; Arroseuse avec  
att. 3 pts; Vis à grain de 24 pi. avec mo-  
teur; 2 Tondeuses électriques pour ani-  
maux; et une pompe à mouches.

**CAUSE DE L'ENCAN:**  
Abandon de l'industrie laitière  
CONDITIONS

## Présentez votre projet de stage à l'Office franco-québécois

L'Office franco-québécois pour la Jeunesse invite les personnes intéressées à effectuer un stage en France en 1979 à présenter leur projet de stage d'ici le 20 octobre prochain.

Chaque année, quelques mois avant le début de sa programmation, l'OFQJ fait appel à des individus ou à des groupes de Québécois qui désirent étudier certains aspects de la réalité française pour recruter des projets de stages.

Les projets de stages soumis à l'OFQJ sont élaborés à partir des préoccupations d'ordre économique, social ou culturel des personnes qui proposent un stage. Ces projets s'inscrivent dans les secteurs d'activité suivants: agro-alimentaire, industrie, services, éducation, affaires sociales, arts, loisirs ainsi que sport et plein air.

L'Office franco-québécois fait appel à un comité de personnes reconnues pour leur compétence dans les divers

secteurs d'activité pour sélectionner les projets. Les quelque 90 projets retenus permettront à 1.500 jeunes Québécois d'aborder différents aspects de la société française tout au long de l'année 1979.

Les projets sélectionnés par l'OFQJ sont annoncés dans le journal "LE STAGIAIRE" distribué à toute personne qui en fait la demande. Tous les Québécois âgés de 18 à 35 ans répondant aux critères d'admissibilité peuvent s'inscrire à un stage. Les groupes, composés d'un maximum 20 person-

### Le "mal du cornet de crème glacée", une douleur répandue?

Avez-vous déjà éprouvé un violent mal de tête après avoir dévoré un cornet de crème glacée ou avoir bu quelque chose de frais? C'est ce qu'on appelle le mal du cornet de crème glacée et il est assez répandu.

La douleur est habituellement ressentie en plein milieu du front et elle suit normalement le contact du palais avec une substance froide. La douleur ne dure pas toujours longtemps mais elle est assez intense.

Le dentiste britannique J.M. Mumford a révélé à Montréal, lors du deuxième congrès international sur la douleur, qu'il avait eu recours à 20 personnes affectées par cette douleur pour vérifier sa théorie, à l'école d'art dentaire de l'Université de Liverpool.

Les sujets ont mangé de la crème glacée jusqu'à ce que 17 d'entre eux éprouvent de la douleur, la plupart profondément, au milieu du front.

Quoique personne ne connaisse le mécanisme de la douleur de la crème glacée, on suppose que la substance froide provoque un refroidissement et un rétrécissement de certains vaisseaux sanguins dans la tête. Une modification de la circulation serait ainsi la cause de ces maux de tête.

nes regroupées autour d'un thème, entreprennent un stage qui les amènera trois semaines en France.

Pour la deuxième année consécutive, l'OFQJ accordera une priorité aux stages relevant du domaine économique. En 1979, 50% des stages seront à caractère économique, soit les stages des secteurs Industrie, Agro-alimentaire et Services. La mission éducative et culturelle, qui comprend les stages en Éducation, Arts, Loisirs, Sport et Plein air, retiendra 30% de la programmation. Les autres stages s'inscriront dans le secteur des Affaires sociales.

Tous les Québécois qui désirent présenter un projet de stage doivent se procurer un formulaire de présentation de projet en s'adressant à l'Office franco-québécois pour la Jeunesse au 555, boulevard Dorchester ouest,

## Les agriculteurs...

suite de la page 3

atteignaient \$3,500 à \$4,000 en 1977. Cependant, l'amortissement nécessiterait de \$315 à \$360 par acre de revenu au taux de 8% d'intérêt sur le capital. Considérant que le prix du maïs ne dépassait pas deux dollars le minot l'année dernière, un céréaliculteur devrait posséder plus de trois acres exemptes de dette pour amortir l'achat d'une acre.

Le seul espoir de voir se rétablir la situation économique de l'agriculteur réside dans la pénurie artificielle ou naturelle d'aliments, mais celle-ci a peu de chances de se produire si le gouvernement constitue des réserves. C'est un peu la même chose pour le boeuf produit à perte depuis 1973. La production de tous les aliments du bétail sur la ferme ne modifie guère le seuil de rentabilité.

Donc actuellement, l'agriculture de type familial rencontre des obstacles qui mettent en danger sa survie. Malgré l'absence de données précises, on estime à 95% du total le nombre de fermes familiales. Mais si l'endettement devait se poursuivre, la dégradation ne peut tarder.

Le Canada et plus particulièrement le Québec ont tout de même réussi, avec des conditions climatiques moins favorables, à se maintenir au niveau de leur voisin du sud pour le prix de l'alimentation au consommateur. Toutefois, les organismes de producteurs sont parvenus à établir une plus juste répartition de la plus-value de la chaîne agro-alimentaire et ce, il faut bien le dire, même s'il leur reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

La comparaison des performances de ces deux types d'agriculture nous amène directement à cette conclusion.

Renald Bourgeois

Source des données: U.S. Department of Agriculture, Farm Income Statistics, juillet 1978.

bureau 1150, à Montréal ou en téléphonant au (514) 873-4255. La date limite pour la présentation d'un projet est le 20 octobre prochain.

REPRODUCTEURS  
PUR-SANG R.O.P.

YY

JJ



NN

HH

SIMON  
BAILLARGEON  
Ange-Gardien  
Clé Rouville  
Tél. (514) 293-7439



## NOUS DÉMÉNAGEONS

À partir de lundi le  
2 octobre, 1978

- Les agences à commission
- Louis Levine • Louis Dagenais
  - La Co-Op Can. du Bétail de Québec Ltée
  - W.H. Maher
- seront situées au

## NOUVEAU MARCHÉ D'ANIMAUX VIVANTS DE MONTRÉAL

316, rue Bridge, Montréal,  
P.Q. (Pointe St-Charles)

HALLE AUX ANIMAUX  
DE FERME DE MONTRÉAL INC.



## LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC

### AUX PRODUCTEURS DE FRAISES ET FRAMBOISES

Date limite pour présenter une demande d'assurance pour l'année de récolte 1979:

**30 SEPTEMBRE 1978**

Culture	Coût à l'acre
Fraisière d'implantation	\$12.00
Fraisière, 1ère année de production	\$44.00
Fraisière, 2ième et 3ième années de production	\$24.00
Framboisière	\$24.00

Fraisière # acre  
implantation \_\_\_\_\_  
1ère année prod. \_\_\_\_\_  
2ième et 3ième prod. \_\_\_\_\_  
Framboisière \_\_\_\_\_

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Comté: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC  
365, rue St-Jean,  
suite 114,  
Longueuil, Québec.  
J4H 2X7

## ATTENTION CULTIVATEURS

ACHETONS taures croisées et pur-sang saillies de 2 à 6 mois pour exportation ainsi que taures ouvertes de 400 à 900 livres.

Avons génisses pur-sang de choix ainsi que taures près du vêlage À VENDRE.

### LES MARCHÉS D'ANIMAUX DRUMMOND LTÉE

Pierre Trudeau  
Guy Trudeau

Ste-Julie, Qué.

(514) 649-1122

OU

649-1110



DISTRIBUTEUR EXCLUSIF  
PRODUIT DE HAUTE QUALITÉ  
**BEHLEN-WICKES**

COUT DE CONSTRUCTION REDUIT

ROBUSTE ET ETANCHE

CARACTERISTIQUES UNIQUES DE CONSTRUCTION

SILO A GRAIN     ENTREPOT

GRANGE             GARAGE





**Pre Fa Bec INC.**  
1475, boul. de l'Industrie, Belloil,  
Qué. J3G 4S5 (Route 20 - Sortie 68)  
Tél. Belloil: (514) 467-3348  
Ligne directe: 1-800-361-7063

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

VILLE: \_\_\_\_\_

CITE: \_\_\_\_\_ TEL: \_\_\_\_\_

# REVUE DES MARCHÉS



## PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'Aviculture.

Jeudi, 14 septembre 1978

### VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières  
Prix du gros au détail  
à Montréal

#### POULETS

moins de 4 lb (SOUS GLACE)	77c-78c
4 lb et moins de 5 (CON)	85c-86c
5 lb et moins de 6	94c-95c
6 lb et plus	96c-97c

#### POULES

Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	nil
5 lb et moins de 6	67c-71c
6 lb et plus	67c-71c

#### JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	91c-94c
10 lb et moins de 16	91c-94c
16 lb et plus	89c-91c
Canards	95c-1.02

Semaine se terminant  
22 septembre 1978

### VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs  
à Montréal

#### POULETS

À griller	
moins de 5 lb	38c-38½c
5 lb et moins de 6	38c
6 lb et moins de 7	38c
7 lb et plus	42½c-43½c

#### POULES

Moins de 5 lb	08c
5 lb et moins de 6	08c
6 lb et moins de 7	22c
7 lb et plus	22c

#### JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	48½c
12 lb et moins de 20	51c
20 lb et plus	49½c

## OEUFs

Prix des oeufs en vigueur à partir du  
18 septembre 1978

Ces prix sont fournis par  
la division avicole  
fédérale de Montréal

Ces prix sont fournis par  
la Fédération des producteurs  
d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	75c	76½c	95c
A-Gros	72c	71½c	90c
A-Moyens	63c	64½c	83c
A-Petits	43c	41½c	60c
A-Très Petits	12c	13½c	32c
En vrac			.03c de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

## LAIT DE CONSOMMATION

### FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

AOÛT 1978

% des quotas produits payables en Classe I	84.18%
Prix de la Classe I	\$13.41
Prix moyen du lait excédentaire	\$ 9.85

(Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.5% de matière grasse; différentiel de \$0.14 par .1% pour le lait payé en classe I et de \$0.15 par .1% pour le lait payé à l'excédentaire.)

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

## PORCS ABATTUS

Prix payés à Toronto

Lundi, 18 septembre 1978		La semaine dernière	
Porcs	70.10-73.40	Porcs	68.70-68.90
moyenne	71.31	moyenne	68.78
Truies	aucun	Truies	aucun
moyenne	54.25	moyenne	52.05

Prix payés en Ontario

Porcs	69.05-73.40	Porcs	67.75-69.00
moyenne	70.03	moyenne	68.21
Truies	53.80-54.75	Truies	51.15-52.05
moyenne	54.35	moyenne	51.30

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

N.D.L.R. — Par suite de la possibilité d'une grève dans les postes, nous avons dû avancer la date de publication de notre journal, en conséquence, nous regrettons de ne pouvoir fournir comme d'habitude tous les prix des marchés.

## BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

Semaine terminée  
le 16 septembre 1978  
FAB Montréal

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points \$1.26, 93 points \$1.27.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.34.3 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, \$1.27.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1ère catégorie, sacs .73c-76c. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail .41c-.45c.

Poudre de lait de beurre, animal nil. Poudre de lait de beurre comestible .47c-.50c.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hygroscopique, nil. Pulvérisation, nil. Procédé rouleaux, nil.

Lait évaporé, caisse 48/16 nil.

Jeudi, 14 septembre 1978

Prix du fromage: blanc \$1.26.3, coloré \$1.26.6.

## PRIX DU BOEUF: MISE À JOUR

Prix moyen/lb	Montréal	Toronto	Winnipeg	Calgary	Vancouver	National
1er septembre 1978 (moyenne de 5 magasins de détail)	2.23	1.92	2.28	2.00	2.33	2.15
Marge des prix	2.18-2.31	1.90-1.95	2.22-2.36	1.89-2.15	2.22-2.46	1.89-2.46
Différence exprimée en % depuis le 1er juin 1978	-3.5%	-11.5%	+2.2%	-8.7%	-2.9%	-4.9%

Le Centre d'Information sur le Bœuf obtient les prix de 19 morceaux de bœuf vendus au détail dans 5 grands magasins de détail des villes mentionnées. Le prix du bœuf a baissé depuis le 1er juin dans tous les centres à l'exception de Winnipeg.

Marge du gros au détail	Montréal	Toronto	Winnipeg	Calgary	Vancouver	National
1er septembre 1978	70c(46%)	48c(33½%)	88c(57%)	60c(43%)	89c(62%)	70c(48%)
Juin 1978	71c(44%)	65c(42%)	77c(49%)	74c(49%)	94c(64%)	76c(50%)

La marge du gros au détail est la différence entre la valeur d'une livre de bœuf au niveau du grossiste et la valeur d'une livre de bœuf au niveau du détaillant, exprimée en cents par livre. Le chiffre entre parenthèses donne le % de la marge bénéficiaire du gros au détail.

La part du producteur	Montréal	Toronto	Winnipeg	Calgary	Vancouver	National
1er septembre 1978	60.5%	72.1%	58.0%	67.3%	58.0%	63.2%
Juin 1978	65.2%	69.9%	64.0%	67.8%	57.7%	65.0%
La part du grossiste (sous-produits inclus)						
1er septembre 1978	10.0%	4.6%	7.0%	4.6%	5.9%	6.5%
Juin 1978	5.6%	2.0%	4.4%	1.1%	4.8%	3.5%
La part du détaillant						
1er septembre 1978	29.5%	23.3%	34.3%	28.1%	36.1%	30.3%
Juin 1978	29.2%	28.1%	31.6%	31.1%	37.5%	31.5%

Ceci démontre la partie du dollar du consommateur qui revient à chaque facette de l'industrie bovine.

H. Lanthier, B.Sc. (Sc.Dom.), B.Ed.

## Actualité sur les grains

La présente chronique se veut la première d'une série hebdomadaire. La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec a obtenu, grâce à la collaboration de l'UPA, l'abonnement à une agence de nouvelles internationales sur le marché des céréales. D'autres marchés comme celui du porc, du bœuf, de la volaille et des oeufs sont aussi couverts par cette agence mais d'une façon moins complète.

Toutes les principales nouvelles concernant les céréales dans le monde nous sont retransmises presque instantanément. Par exemple, le prix des céréales à Chicago, le principal centre de fixation des prix des céréales dans le monde, nous est retransmis à toutes les cinq minutes.

De plus, à mesure qu'une nouvelle importante concernant la production ou la consommation des céréales est connue, cette agence de nouvelles (Commodity News Service) les retransmet immédiatement à ses abonnés.

À partir de cette source continuelle d'informations, la Fédération a l'intention de renseigner ses producteurs et par ricochet tous les producteurs sur l'évolution des marchés céréalières. Dans cette optique, elle a demandé et obtenu de la Terre de Chez Nous un espace pour publier une chronique

hebdomadaire, dont la présente est la première.

Aussi, dans un délai très rapproché, la Fédération se dotera d'un service téléphonique d'informations où les producteurs pourront appeler pour obtenir les derniers développements concernant le marché des céréales.

Pour vous donner un avant-goût de ce que sera cette chronique, voici un bref résumé de la dernière estimation de la production aux États-Unis. En effet, le département de l'agriculture des États-Unis a réévalué à la hausse ses productions de maïs-grain qui devraient être encore cette année un nouveau record, soit environ 6.8 milliards de boisseaux. Malgré cela, les prix n'ont presque pas fléchi. Les principales raisons à cette résistance à la baisse sont premièrement que la production des autres céréales diminuera sensiblement aux États-Unis cette année par rapport à l'année passée; deuxièmement que la demande de céréales aux États-Unis et dans le monde entier sera supérieure cette année et troisièmement que le Président Carter prévoit augmenter le prix de soutien aux producteurs de céréales américains.

Voilà un bref exemple de ce que sera la présente chronique dans les prochains numéros de la Terre de chez Nous.

## La Fédération des producteurs de porcs lance son programme d'action

Le 11 janvier 1978, la Gazette Officielle du Québec publiait le Plan Conjoint des producteurs de porcs. Cette publication faisait suite à une décision du Lieutenant-Gouverneur en Conseil qui confiait l'administration du plan à la Fédération des Producteurs de Porcs du Québec.

Depuis ce temps, la Fédération a amorcé les négociations avec le Conseil des Salaisons du Canada, section Québec, qui représente les abattoirs qui opèrent sous inspection fédérale et abattent du porc.

Au mois de juillet, les administrateurs de la Fédération adoptaient le règlement obligeant les producteurs de porcs du Québec à financer les opérations du plan conjoint par le prélevé de .10 par porc mis en marché et à \$10 — payable annuellement pour les producteurs de porcelets.

La Fédération n'ayant pu encore s'entendre avec le Conseil des Salaisons quant à la retenue du prélevé a donc décidé d'adresser une requête à la Régie des Marchés Agricoles pour l'émission d'une ordonnance obligeant

tous les acheteurs à retenir le prélevé sur les paiements aux producteurs.

En plus de cette décision, le Conseil d'administration de la Fédération a décidé de tracer son programme d'activités et de déterminer ses objectifs pour les prochains mois.

Pour une première partie de son programme, les officiers de la Fédération rencontreront chacun des conseils d'administration des syndicats régionaux pour exposer son programme et consulter les producteurs sur les interventions prioritaires que le plan conjoint devrait réaliser au niveau de la mise en marché des porcs au Québec.

La deuxième partie qui se réalisera en même temps consistera à négocier avec les abattoirs pour les conditions de mise en marché, la méthode de fixation d'un prix minimum et l'analyse des besoins du marché. La Fédération regardera aussi la possibilité d'intervenir au niveau de la promotion des produits du porc auprès des consommateurs.

Les membres du Conseil ont aussi décidé de demander au Ministre de l'Agriculture du Québec et à la Commis-

sion administrative de compléter le régime actuel de stabilisation des revenus pour les porcelets par un régime qui serait offert aux producteurs de porcs destinés à l'abattage.

Enfin, le dernier élément du programme est la représentation des producteurs. Un dossier qui préoccupe les producteurs est celui de la réglementation sur l'environnement. À cet effet, les administrateurs ont décidé de préparer un mémoire pour comparaître

devant la Commission parlementaire qui doit siéger sur ce projet de Loi.

Selon le président, M. Marcel Legendre, le Conseil d'administration s'est tracé un programme ambitieux qui devrait répondre aux besoins et aux désirs des producteurs de porcs du Québec. Ceux-ci ont besoin de voix unifiées pour planifier leur avenir et s'assurer à long terme la sécurité autant comme professionnels de l'agriculture que comme entrepreneurs.

Communiqué F.P.P.Q.

### Pour apprendre la propreté aux porcs

Les habitudes de propreté chez le porc découlent davantage de l'hérédité que de l'apprentissage. Il existe des différences individuelles entre les animaux d'une même race, mais on note des variations plus importantes entre races. Les Yorkshires étant les plus propres, les Lacombe les moins propres, les autres occupent des positions intermédiaires.

Mais si on donne un certain entraînement aux porcs, ils pourront améliorer leur propreté de façon appréciable. Toute amélioration rend le travail du producteur plus facile et plus agréable.

Des cages de maternité spécialement aménagées permettent de développer

tôt les habitudes de propreté chez les jeunes porcs. En plaçant les abreuvoirs au fond de la cage, lieu habituel de disposition des déchets, les jeunes porcs apprennent ainsi plus facilement à garder leur lieu de séjour habituel propre. De plus, en maintenant l'avant de la cage sec et chaud (29-32°C), les porcs apprennent à en apprécier le confort.

En un jour au maximum, les jeunes ont acquis des habitudes de propreté. De même en organisant les enclos d'engraissement, chauds et confortables à l'avant et frais et plus humide au fond, l'éleveur et le porc ne s'en porteront que mieux.

### Entente entre Nutribec et la Fédération des producteurs de cultures commerciales

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec et la Compagnie Nutribec ont signé une entente la semaine dernière. Cette entente se veut un essai où la Fédération s'engage à fournir à Nutribec une quantité de maïs québécois sur une base journalière durant le temps de la récolte. Cette expérience que Nutribec et la Fédération tente a pour but d'alléger le marché québécois du maïs durant le temps de la récolte. Le partage des quantités à être livrées chez Nutribec, se fera selon l'importance de la production régionale représentée par chacun des syndicats faisant partie de la Fédération.

La Fédération a décidé de tenter cette expérience afin de connaître plus à fond les rouages de la mise en marché des céréales au Québec et elle profite de la présente occasion pour remercier la Compagnie Nutribec qui a décidé de participer à cette expérience.

### La FCA proteste contre le rapport Bertrand

Le Bureau de la politique de concurrence de Consommation et Corporations Canada a démontré une fois de plus son évidente détermination de nuire et, si possible de détruire, les offices de commercialisation a déclaré M. Dobson Lea, président de la Fédération canadienne de l'agriculture. M. Lea se référait au document Bertrand.

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on se trouve en présence d'une conclusion biaisée et non fondée. D'ailleurs, le porc, le poulet et le boeuf ne jouissent d'aucune protection aux frontières et ils comptent pour 75% des coûts supplémentaires calculés dans le rapport.

Il est tout simplement ridicule de présumer une diminution de l'efficacité à partir d'une comparaison des prix reçus à la ferme. Notre position se justifie parfaitement, poursuit M. Lea, compte tenu des politiques nationales et d'un juste équilibre entre producteurs et consommateurs.

La FCA croit en l'utilité des études et des analyses à condition que celles-ci ne servent pas de prétextes pour attaquer les offices de commercialisation surtout au moyen d'une étude qui avait pour seul but de juger de l'efficacité des secteurs de la transformation, de la distribution et du détail.

## "Si vous voulez enrayer la mammite, vous devrez commencer par faire ceci!"



C'est là le conseil du Dr Frank Newbould, qui jusqu'à tout récemment était membre de la Faculté de l'Ontario Veterinary College, et qui est depuis longtemps reconnu comme une autorité de marque en hygiène du pis.

"Vous pouvez en parler tant que vous voudrez, mais si vous venez à l'essentiel du problème, si vous voulez arriver à contrôler et éliminer un jour la mammite de votre troupeau, il vous faudra adopter un programme d'hygiène du pis consistant en les points suivants... ● le bain des trayons... ● le traitement efficace aux antibiotiques des vaches tarées... et vous assurer que votre équipement de traite est bien conçu, l'installation est adéquate et qu'il fonctionne toujours dans d'excellentes conditions."

Très peu de producteurs laitiers prospères mettraient en doute l'efficacité d'un tel programme... et parmi les producteurs qui connaissent le plus de succès, ils y parviennent selon la méthode de WEST, c'est-à-dire en faisant le bain des trayons au BOVADINE<sup>®</sup> et en appliquant le traitement QUARTERMASTER<sup>®</sup> pour vaches tarées.

Il a été démontré que QUARTERMASTER, s'il est utilisé en infusion dans les trayons de toutes les vaches du troupeau au moment de leur tarissement comme partie intégrante d'un programme d'hygiène du pis, éliminera 90% des infections existantes au cours de la période du tarissement... et préviendra jusqu'à 95% des cas de nouvelles infections qui auraient pu prendre naissance au cours de la période sèche.



5623 avenue Casgrain  
Montréal H2T 1Y1

QUARTERMASTER est disponible chez votre vétérinaire seulement.

<sup>®</sup> Marque Déposée de West Agro-Chemical Ltd.

